



onisep

RENTRÉE
2018

LE COLLÈGE, DE LA 6^E À LA 3^E

RESSOURCES
POUR LES ÉQUIPES
ÉDUCATIVES

www.onisep.fr/rennes



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BRETAGNE

onisep

**TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS**





Office national d'information sur les enseignements et les professions
Établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
12, mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00

Directeur de la publication : Michel Quéré
Directrice adjointe de la publication : Marie-Claude Gusto

Éditions Cross-Média

Cheffe de département : Sandrine Marcillaud-Authier

Cheffes de projet/Rédactrices en chef :

Virginie Cousin-Douel et Marie-Pierre Martin

Coordination du projet : Sandrine Bourg et

Paula Tsanaclis

Rédactrices : Christiane Arcade-Giraud, Sandrine Bourg, Sabine Égron, Isabelle François, Fabienne Lalanne, Véronique Momburno ; Alexia Saveri et Sarah Lia (fiche pédagogique Folios)

Secrétaires de rédaction : Peggy Besson et Patrick Duris

Relectrices : Angelina Berger, Valérie Lebruman-Le Fol, Julie Lelong-Colombier, Dominique Vigée

Ingénieur/es documentaires : Daniel Duris,

Patrick Duris et Catherine Tolla

Administratrice technique éditoriale :

Saliha Hamzic

Département Ingénierie pour l'éducation à l'orientation (IEO)

Chef de département : Michel Muller

Ressources documentaires

Directeur de département : Gilles Foubert

Studio

Chef de service et directeur artistique :

Bruno Delobelle

Conception maquette et mise en pages :

Julie Clément

Iconographie : Christelle Michelet

Diffusion et commercialisation

Onisep VPC, 12 mail Barthélemy Thimonnier,

CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

Internet : onisep.fr/lalibrairie

Relations clients : service_clients@onisep.fr

Le kiosque



Les études au collège



Équipes éducatives

Dépôt légal : mai 2018

Reproduction, même partielle,

interdite sans accord préalable de l'Onisep.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE RENNES

1 Quai Dujardin - 35000 RENNES

Tél. : 02 99 25 18 00

Courriel : drorennes@onisep.fr

Directeur délégué : Christophe Richard

Validation académique : Marie-Armelle Kerbirou

Rédaction : Marie-Noëlle Girard

Documentation : Romy Guéguen, Véronique

Pavageau

Mise en pages : Odile Besnard

ISSN : 2101-504X

ISBN : 978-2-35528-074-0

Dépôt légal : Novembre 2018

Nous remercions les services du Rectorat de l'Académie de Rennes, les quatre DSDEN (Directions des services départementaux de l'Éducation Nationale), les services de la Région Bretagne, de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), des Conseils Départementaux, de la DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) ainsi que toutes les personnes qui, par leur collaboration, ont permis la réalisation de cette brochure.



Dans un contexte général d'évolution nationale et, singulièrement s'agissant de la politique éducative, le collège fait l'objet de toutes les attentions. Ses programmes et son organisation évoluent fortement depuis l'année dernière dans le but de renforcer l'acquisition de compétences et de connaissances fondamentales nécessaires à la formation du citoyen de demain, tout en personnalisant au mieux les modalités pédagogiques.

L'Onisep, dans sa mission de service public, met ici à votre disposition, les clés pour mieux aborder et accompagner ces changements.

Comme membre de l'équipe éducative, que vous soyez **enseignants-stagiaires, enseignants, néo psychologues de l'Éducation nationale et psychologues de l'Éducation nationale, personnels éducatifs, médicaux ou sociaux**, ce guide de la collection « Ressources pédagogiques » s'adresse à celles et ceux

d'entre vous qui souhaitent mettre à jour ou étayer leur culture professionnelle.

Cette nouvelle édition, vous propose une description fournie et documentée de l'ensemble des dispositions offertes au collège aujourd'hui, renforcées par des compléments documentaires sous la forme de « zoom ». Elle met aussi ponctuellement l'accent sur des initiatives ou informations académiques, utiles dans votre pratique quotidienne.

L'Onisep espère pouvoir se tenir à vos côtés pour la mise en œuvre des objectifs nationaux visant à la réussite de tous les élèves.

Michel Quéré
Directeur de l'Onisep

SOMMAIRE

LE COLLÈGE D'AUJOURD'HUI

UNE ARTICULATION ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES 3

UNE ORGANISATION EN CYCLES 5

ENSEIGNER AVEC LE NUMÉRIQUE 8

L'ÉVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES 9

DES DIPLÔMES RÉNOVÉS 10

LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE ET SON ORIENTATION

LES PARCOURS ÉDUCATIFS 14

L'OUTIL NUMÉRIQUE FOLIOS AU SERVICE DES PARCOURS 16

L'ORIENTATION : UNE MISSION PARTAGÉE 18

LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ 22

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS 24

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS 27

LA RÉDUCTION DE L'ABSENTÉISME ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 29

REPÈRES

TABLE DES SIGLES 33

LES FORMATIONS DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE 34

LE COLLÈGE D'AUJOURD'HUI

UNE ARTICULATION ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES

Le socle commun et les nouveaux programmes	3
Les enseignements au collège.....	3
L'accompagnement personnalisé.....	3
Les EPI, une approche interdisciplinaire	3
L'apprentissage renforcé des langues vivantes.....	4
Le numérique et l'éducation aux médias et à l'information ..	4

UNE ORGANISATION EN CYCLES

Les cycles pédagogiques.....	5
Les disciplines	5
Les sections particulières (artistiques, linguistiques et sportives) ..	6

ENSEIGNER AVEC LE NUMÉRIQUE

Ressources numériques pour l'École.....	8
---	---

L'ÉVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES

Des bilans périodiques et de fin de cycle	9
Le livret scolaire unique numérique	9

DES DIPLÔMES RÉNOVÉS

Le Diplôme national du brevet (DNB).....	10
Le Certificat de formation générale (CFG).....	11
Les brevets et attestations	12

UNE ARTICULATION ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES

Tout au long de sa scolarité obligatoire, l'élève doit acquérir et maîtriser les différents éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Chaque discipline concourt à accompagner les élèves dans l'accès à une véritable culture commune.

LE SOCLE COMMUN ET LES NOUVEAUX PROGRAMMES

Le socle commun correspond aux enseignements de l'école élémentaire et du collège qui couvrent l'ensemble de la scolarité obligatoire. La logique du socle commun implique une acquisition progressive et continue des connaissances et des compétences. Ce socle se compose de 3 cycles d'enseignement. Le cycle 2, du CP au CE2 est celui des apprentissages fondamentaux. Le cycle 3, du CM1 à la 6^e, permet la consolidation des connaissances acquises. Enfin, le cycle 4, de la 5^e à la 3^e, prévoit l'approfondissement des 5 domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : les langages pour penser et communiquer ; les méthodes et outils pour apprendre ; la formation de la personne et du citoyen ; les systèmes naturels et les systèmes techniques ; les représentations du monde et l'activité humaine.

Chacun de ces 5 domaines requiert la contribution transversale et conjointe de toutes les disciplines. Ainsi, la maîtrise des acquis du socle commun doit se concevoir dans le cadre du parcours scolaire de l'élève et en référence aux attendus et objectifs de formation des programmes de chaque cycle.

La vérification de cette maîtrise progressive est faite à la fin de chaque cycle, ce qui contribue à un suivi des apprentissages de l'élève. Pour favoriser cette maîtrise, des stratégies d'accompagnement sont mises en œuvre dans le cadre de la classe ou, le cas échéant, de groupes à effectifs réduits constitués à cet effet.

Afin de garder trace du parcours et des bilans formatifs de chaque élève tout au long de sa scolarité obligatoire, un livret scolaire unique (LSU) a été créé et déployé au niveau national.

LES ENSEIGNEMENTS AU COLLÈGE

Le collège, ce sont les quatre années qui vont de la 6^e à la 3^e, c'est-à-dire la dernière année du cycle 3 et l'ensemble du cycle 4.

À chaque niveau, il y a 26 heures d'enseignements obligatoires répartis entre enseignements communs (23 h en 6^e, 22 h au cycle 4) et enseignements complémentaires (3 h en 6^e, 4 h en cycle 4).

Le socle commun de connaissances et de compétences concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans

Dans les enseignements communs, on retrouve les disciplines habituelles, au premier rang desquelles le français et les mathématiques, ainsi que l'enseignement moral et civique rattaché à l'histoire-géographie.

Les enseignements complémentaires se composent de l'accompagnement personnalisé (AP), destiné à soutenir les connaissances et compétences des élèves, et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

À chaque niveau, l'établissement est libre de choisir l'une ou l'autre forme, voire de proposer les deux. Mais, en fin de 3^e, tout élève doit avoir bénéficié des deux formes d'enseignement.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Il se construit dans une logique d'établissement à partir d'un diagnostic partagé pour faire réussir tous les élèves. Ce sont des séquences de cours consacrées à leur faire acquérir plus de méthode dans leur travail et leur permettre de mieux comprendre les cours. Il n'est pas réservé aux élèves les plus fragiles ou en difficulté mais concerne tous les élèves. Il consiste en des temps d'enseignement dont l'objectif est de soutenir la capacité d'apprendre et de progresser de tous les élèves dans leur maîtrise du socle commun.

Chacun doit bénéficier d'un accompagnement personnalisé (AP) pour approfondir ses connaissances et compétences, enrichir sa culture générale, gagner en autonomie et acquérir des méthodes de travail. Le but est d'optimiser les situations d'apprentissage pour chaque élève et dans chaque discipline.

L'AP est d'autant plus efficace qu'il repose sur une démarche collective. Cet accompagnement permet de travailler autrement en s'appuyant sur une démarche pédagogique active tout en construisant des séquences courtes avec des objectifs simples, précis, dont les attendus et les indicateurs de réussite sont explicités.

LES EPI, UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

La mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) est laissée à l'appréciation des collèges, en fonction du projet d'établissement. Ils permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective.

Ils ont pour objectif de développer les compétences orales, l'esprit créatif et la participation.

Les élèves apprennent à s'inscrire dans un travail en équipe, à être force de proposition, à s'exprimer à l'oral, à conduire un projet, individuel ou collectif. Plusieurs enseignants participent à ces enseignements, chacun dans le cadre de l'enseignement de sa

matière, avec l'appui des professeurs documentalistes et des conseillers principaux d'éducation.

Ils contribuent, avec les autres enseignements, à la mise en œuvre du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), du parcours éducatif de santé ainsi que du parcours Avenir.

EPI (ou Parcours) font l'objet d'une évaluation à l'oral, dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB). Cette évaluation porte sur la capacité de l'élève à exposer sa démarche dans la réalisation d'un projet individuel ou collectif, et à montrer les compétences et connaissances acquises.

↓ L'APPRENTISSAGE RENFORCÉ DES LANGUES VIVANTES

Chaque élève doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire. Pour atteindre cet objectif, l'enseignement des langues s'inscrit dans une perspective européenne commune forte. Les élèves sont sensibilisés à une langue étrangère dès le CP et la pratique de l'oral est prioritaire à tous les niveaux, de l'école au lycée.

En France, l'amélioration des compétences des élèves en langues vivantes est une priorité. L'apprentissage des langues tient une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde. Il favorise également l'employabilité des jeunes en France et à l'étranger.

L'apprentissage de la langue étrangère commencé à l'école élémentaire se poursuit habituellement en 6^e. Dans certains établissements, les élèves peuvent se voir proposer une LV2, étrangère ou régionale, c'est le dispositif « bilangue ».

Mais le plus souvent, la deuxième langue vivante est introduite dès la classe de 5^e, au début du cycle 4.

Les élèves n'ayant pas choisi l'anglais en LV1 doivent obligatoirement l'étudier en LV2. Quatre langues sont principalement étudiées au collège : l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Il est bien évidemment possible d'apprendre d'autres langues aussi bien étrangères (chinois, danois, polonais...) que régionales (breton, occitan, corse...) mais cela ne peut se faire que dans un nombre de collèges limité. Les sections internationales, peu nombreuses, s'adressent avant tout à des élèves particulièrement motivés car le niveau des enseignements y est particulièrement exigeant.

42,3 % des collèges ont intégré le plan numérique à la rentrée 2017

↓ LE NUMÉRIQUE ET L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Le plan numérique pour l'éducation au collège se traduit par :

- une intégration du numérique aux nouveaux programmes de chaque discipline et aux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ;
- un enseignement du code informatique, dès la classe de 5^e ;
- une éducation aux médias et à l'information (EMI).

L'EMI a pour objectif de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des "cybercitoyens" actifs, éclairés et responsables de demain.

Elle doit répondre aux nouveaux besoins liés à la multiplication des usages de supports et réseaux numériques par les élèves. Elle comporte en particulier une éducation aux droits et devoirs associés à ces pratiques culturelles et sociales.

Les professeurs bénéficient d'une formation initiale et continue et ont accès à des ressources pédagogiques adaptées aux usages du numérique et aux apprentissages scolaires. Ce plan permet de développer et diffuser de nouveaux usages.

ZOOM

L'accompagnement éducatif des collégiens

Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire ou refaire des exercices, apprendre ou réapprendre ses leçons, exercer sa mémoire, travailler son sens de l'analyse. Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité.

- Le dispositif **devoirs faits** entré en vigueur à la rentrée 2017 propose aux élèves des temps d'études accompagnés après 16h30 au sein de l'établissement et à titre gratuit. Chaque élève peut travailler individuellement au calme, faire ou refaire des exercices, apprendre ou réapprendre ses leçons.
- **L'accompagnement éducatif** dans les collèges d'éducation prioritaire est proposé aux élèves volontaires. Il peut prendre la forme d'études dirigées, d'activités culturelles et artistiques, de pratique sportive encadrée et de renforcement de la pratique des langues vivantes.

DANS MON ACADÉMIE

L'enseignement immersif en langue régionale : Diwan

Dans certaines Régions académiques, il existe un enseignement immersif bilingue pour l'apprentissage de langues régionales.

UNE ORGANISATION EN CYCLES

Le cycle 3, de consolidation comprenant le CM1, le CM2 et la classe de 6^e permet une meilleure continuité entre l'école élémentaire et le collège. Le cycle 4, cycle des approfondissements comprend les autres niveaux du collège. Cette organisation vise à améliorer le rythme et la progressivité des apprentissages et permet de réduire les difficultés et les redoublements.

LES CYCLES PÉDAGOGIQUES

Le cycle 3 : continuité entre école et collège

Le cycle 3 assure la continuité des apprentissages du CM1 à la 6^e. Ce cycle atténue le cloisonnement école-collège et doit permettre à l'élève de mieux vivre cette transition, facteur d'échec possible. Il doit permettre aux élèves de s'adapter à l'organisation et au nouveau cadre de vie du collège.

Le conseil école-collège, instance mise en place pour organiser du lien entre les deux structures permet aux équipes éducatives de l'école et du collège d'échanger sur leurs pratiques d'enseignement et sur le travail effectué en amont et en aval du passage en 6^e.

Cet espace d'échange enrichit leurs pratiques et les aide à déterminer sur quelles connaissances et quelles compétences doivent porter les enrichissements et approfondissements.

Ces rencontres permettent le suivi des élèves et la mise en commun d'actions personnalisées à mener auprès de certains d'entre eux.

Le cycle 4 : maîtrise du socle commun et préparation à l'orientation

Durant le cycle 4, les élèves développent leurs connaissances et leurs compétences dans les différentes disciplines. Ces dernières concourent à les préparer à mieux comprendre l'évolution de la société et à les aider à faire des choix éclairés de poursuite d'études.

À la fin du cycle 4, l'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun contribue à l'obtention du diplôme national du brevet (DNB).

LES DISCIPLINES

Le temps hebdomadaire de prise en charge des élèves sur les quatre ans est passé de 110 h 30 à 115 h à la rentrée 2016 puis 116 h à la rentrée 2017, soit 29 h à chaque niveau.

Tous les collégiens ont 26 heures hebdomadaires d'enseignements obligatoires, se répartissant ainsi :

■ Cycle 3 : enseignements communs (23 h) et enseignements complémentaires (3 h) ;

■ Cycle 4 : enseignements communs (22 h) et enseignements complémentaires (4 h). Les horaires des enseignements communs figurent dans les deux tableaux en bas de la page suivante (page 6).

Les enseignements complémentaires recouvrent l'accompagnement personnalisé (AP) et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Ils prennent appui sur les programmes d'enseignement et toutes les disciplines y contribuent. Ils doivent favoriser le travail en groupe à effectif réduit et les interventions conjointes de plusieurs enseignants.

L'accompagnement personnalisé est destiné à soutenir et à améliorer les compétences et connaissances des élèves. Il doit permettre de soutenir la capacité de l'élève à apprendre et à progresser en développant son autonomie et ses diverses compétences transversales. L'accompagnement se fait dans le cadre de la classe, selon un modèle inclusif, ce qui nécessite des pratiques pédagogiques différenciées.

Les enseignements pratiques interdisciplinaires permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences grâce à une réalisation concrète individuelle ou collective de projet par l'élève faisant appel à plusieurs disciplines.

AP et EPI doivent aussi contribuer à la mise en œuvre des parcours éducatifs : le parcours Avenir, le parcours éducatif de santé, le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen. EPI ou parcours font l'objet d'une évaluation à l'oral dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB).

C'est le conseil d'administration du collège, sur proposition du conseil pédagogique, qui détermine la répartition entre les enseignements complémentaires. Elle est identique pour tous les élèves d'un même niveau.

À l'issue du cycle 4, tout élève doit avoir bénéficié des deux formes d'enseignements complémentaires.

En outre, des enseignements facultatifs peuvent être proposés, dans les domaines des arts, des sports et des langues, aux élèves volontaires dans la limite de 3 h par semaine (voir la rubrique suivante consacrée aux sections particulières).

Cette organisation contribue à la diversification et à l'individualisation des pratiques pédagogiques.

ZOOM

Deux instances : le conseil pédagogique, le conseil d'administration

Il revient au conseil pédagogique, présidé par le/la chef/fe d'établissement et composé d'au moins un/e professeur/e principal/e de chaque niveau d'enseignement et un/e professeur/e par discipline, de préparer l'axe pédagogique du projet d'établissement.

Il est également consulté sur l'organisation des enseignements et la répartition entre enseignements complémentaires. Il donne son avis sur l'organisation des EPI et formule des propositions quant aux modalités de l'accompagnement personnalisé (AP).

Le conseil d'administration est composé de représentants de l'administration, d'élus représentants des personnels, représentants de parents d'élèves, d'élèves et de représentants de la commune et de la collectivité territoriale (département). Il arrête la répartition des moyens horaires (DHG) entre les enseignements communs, les enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) et les enseignements facultatifs.

LES SECTIONS PARTICULIÈRES (ARTISTIQUES, SPORTIVES ET LINGUISTIQUES)

Les sections artistiques

Des classes à horaires aménagés musique (Cham), danse (Chad), théâtre (Chat) et arts plastiques (Chaap) sont organisées pour permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé.

Un allègement des horaires de l'enseignement général, de 3 h 30 à 4 h 30 selon les classes, est réparti sur l'ensemble des disciplines.

L'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques est dispensé avec le concours des conservatoires nationaux de région, des écoles nationales de musique et de danse, ou de tout autre établissement agréé.

La durée hebdomadaire d'enseignement varie selon les classes de 5 à 7 heures. Les demandes d'admission dans les classes à horaires aménagés sont soumises pour examen à une commission constituée du/de la principal/e du collège d'accueil, d'au moins un/e des professeurs de l'équipe du collège concerné, d'un/e responsable de

l'établissement artistique, de professeurs et de représentants de parents d'élèves.

La commission s'assure de la motivation et des capacités des candidats à suivre avec profit l'enseignement visé. C'est le/la directeur/trice académique des services départementaux de l'Éducation nationale (Dasen) qui, sur avis de cette commission, affecte les élèves.

Des dérogations à la carte scolaire peuvent être accordées dans la limite des places disponibles, au titre du motif "parcours particulier de l'élève".

Les sections sportives scolaires

Les collégiens, motivés, aptes à une pratique sportive renforcée et approfondie, et désireux de poursuivre un cursus scolaire normal, ont la possibilité d'intégrer une section sportive scolaire, en partenariat avec les fédérations sportives nationales ou leurs structures déconcentrées.

Les élèves bénéficient, en plus des horaires obligatoires d'EPS, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive, proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. La sélection des élèves s'effectue sur dossiers scolaire et sportif.

Des dérogations à la carte scolaire peuvent être accordées dans la limite des places disponibles au titre du motif "parcours particulier de l'élève".

ZOOM

L'enseignement moral et civique (EMC)

L'EMC, créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, s'est substitué aux programmes d'éducation civique.

L'objectif de l'EMC est de former l'élève à la morale civique (laïque) en lien avec les valeurs de la citoyenneté, c'est-à-dire la connaissance de la République et l'appropriation de ses valeurs, le respect des règles, de l'autre, de ses droits et de ses biens, tout en développant son sens critique et son jugement.

À l'école et au collège, l'EMC met en œuvre quatre principes : penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix ; comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles ; reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie ; construire du lien social et politique.

Cet enseignement s'appuie sur diverses méthodes et démarches, telles que le débat argumenté ou réglé, les dilemmes moraux, la discussion à visée philosophique, la méthode de clarification des valeurs, les conseils d'élèves, et la technique des messages clairs.

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES HEBDOMADAIRES
	6 ^e
Éducation physique et sportive	4 h
Enseignements artistiques* (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h
Français	4 h 30
Histoire-géographie	3 h
Enseignement moral et civique	4 h
Langue vivante	4 h 30
Mathématiques	4 h
SVT, technologie, physique-chimie	4 h
Total**	23 h + 3 h***

* Chacun de ces enseignements peut être organisé à raison de 2 heures hebdomadaires sur un semestre. L'éducation musicale pourra, sur le principe du volontariat, se pratiquer également au sein de chorales scolaires.

** S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe.

*** Ces 3 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires.

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES HEBDOMADAIRES		
	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Éducation physique et sportive	3 h	3 h	3 h
Enseignements artistiques* (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h
Français	4 h 30	4 h 30	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h	3 h 30
Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 1	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Mathématiques	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SVT	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Physique-chimie	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Total**	22 h + 4 h par niveau***		

* Chacun de ces enseignements peut être organisé à raison de 2 heures hebdomadaires sur un semestre. L'éducation musicale pourra, sur le principe du volontariat, se pratiquer également au sein de chorales scolaires.

** S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau.

*** Ces 4 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires.

Plus d'une centaine d'activités sportives sont proposées : football, rugby, volleyball, cyclisme, natation... mais aussi arts du cirque, aviron, triathlon, acrosport, ski alpin, etc.

Les élèves bénéficient au minimum de 3 heures hebdomadaires d'entraînement, réparties en deux séquences si possible.

Ne pas confondre les sections sportives avec les dispositifs suivants :

- les parcours de l'excellence sportive, pôle Espoir et pôle France, dont l'existence relève du ministère en charge des sports ;

- les activités sportives proposées par l'union nationale du sport scolaire (UNSS) dont l'inscription s'établit sur la base du volontariat des élèves.

Les connaissances et les compétences développées dans l'ensemble des activités pratiquées au sein de la section sportive sont partie intégrante du processus d'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

Les sections linguistiques

Tous les élèves commencent l'apprentissage d'une deuxième langue vivante en 5^e.

L'apprentissage d'une LV2, étrangère ou régionale, est toutefois possible dès la 6^e, dans le cadre d'un **dispositif bilangue**.

Pour les langues étrangères, il existe également quelques sections internationales dès la 6^e et l'éventualité d'un enseignement renforcé de langues et cultures européennes au cycle 4 portant sur la langue ou une des langues étudiée(s) en 6^e.

En Alsace, un enseignement bilingue français-allemand est proposé avec la particularité que l'allemand y est considéré comme une langue régionale.

Les sections internationales

Elles permettent d'offrir aux élèves, français, étrangers ou binationaux, une formation bilingue et biculturelle. La formation en section internationale constitue un parcours exigeant.

Les sections internationales existent pour 17 langues : l'allemand, l'anglais, l'américain, l'arabe, le chinois, le coréen, le danois, l'espagnol, l'italien, le japonais, le néerlandais, le norvégien, le polonais, le portugais, le portugais du Brésil, le russe et le suédois.

Au collège, la section internationale propose un enseignement complémentaire de la langue et de la littérature (5 à 7 heures hebdomadaires) ainsi qu'un enseignement de l'histoire-géographie (4 heures hebdomadaires assuré pour moitié en français (2 h) et dans la langue de la section (2 h)).

En section chinoise, ce sont les mathématiques qui sont enseignées dans la langue de la section (1 h 30 hebdomadaire, qui s'ajoute aux horaires normaux d'enseignement).

Ces enseignements spécifiques à la section internationale représentent 8 à 10 heures d'enseignement hebdomadaire dans la langue de la section, dont 4 heures supplémentaires par rapport aux horaires normaux d'enseignement.

L'admission d'un élève dans une section internationale de collège est prononcée par le/la directeur/trice académique des services départementaux de l'Éducation nationale, sur proposition du/de la chef/fe d'établissement, au regard du dossier de candidature et des résultats à un examen préliminaire (écrit et oral).

Des dérogations à la carte scolaire peuvent être accordées dans la limite des places disponibles au titre du motif "parcours particulier de l'élève".

Les élèves ayant suivi un parcours de formation en section internationale passent des épreuves spécifiques au diplôme national du brevet de façon à obtenir l'option internationale du DNB. Aux épreuves communes à l'ensemble des élèves, s'ajoutent deux épreuves spécifiques orales en langue et littérature et en histoire-géographie (mathématiques pour la section internationale chinoise), affectées chacune du coefficient 1. Les deux épreuves sont conduites dans la langue de la section.

Les sections de langues régionales

Elles s'adressent principalement aux élèves ayant bénéficié de ce type d'enseignement à l'école primaire et s'inscrivent la plupart du temps dans une continuité du primaire au lycée. Dans ces sections, l'enseignement de langue et de culture régionales est de 3 heures hebdomadaires minimum. Une ou plusieurs disciplines sont enseignées dans la langue régionale (basque, breton, catalan, corse, créole, occitan), afin d'atteindre progressivement un enseignement à parité en français et en langue régionale.

Les langues anciennes

Les collèges peuvent proposer un enseignement de latin et/ou grec dès la 5^e.

Tout ce qui est décrit ci-dessus relève des enseignements facultatifs dans le cadre de la dotation horaire sur la base de trois heures par semaine et par division.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2017, à chaque niveau, un enseignement commun ou un enseignement complémentaire peut être dispensé dans une langue vivante étrangère, ou régionale, à la condition que l'enseignement en langue étrangère, ou régionale, ne représente pas plus de la moitié du volume horaire de l'enseignement considéré.

ZOOM



Le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Publié en 2001, le CECRL est un outil destiné à déterminer et à harmoniser les niveaux d'apprentissage des langues en Europe. Six niveaux de compétences sont classés de A1 à C2.

Pour chaque langue et chaque niveau, des référentiels ont été élaborés grâce à la description de compétences, linguistiques, pragmatiques ou culturelles et de groupes d'activités de communication langagière (écouter, lire, s'exprimer oralement en continu, écrire, prendre part à une conversation, traduire et interpréter).

Erasmus+ : mobilité pour les enseignants

Pour la période 2014-2020, l'Union européenne s'est dotée d'un programme de 16 milliards d'euros pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, Erasmus+ qui regroupe tous les programmes dont Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius.

Il s'articule autour de la mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation, de coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques, et de soutien à la réforme des politiques.

Il donne la possibilité aux enseignants, entre autres, de séjourner à l'étranger afin de renforcer leurs compétences. Les professeurs bénéficient de deux types de mobilité : enseignement et formation.

Ils peuvent réaliser des missions d'enseignement (de 2 jours à 2 mois) dans un établissement partenaire et dispenser des cours intégrés dans le programme officiel de l'établissement étranger.

Ils peuvent également effectuer une mobilité de formation au sein d'un établissement, d'une entreprise ou d'un organisme de formation d'un autre pays européen.

Enfin, la mobilité d'enseignement est également ouverte au personnel d'une entreprise étrangère invité par un établissement français pour des missions d'enseignement.

ENSEIGNER AVEC LE NUMÉRIQUE

Élément clé de la refondation de l'École, la diffusion des usages du numérique dans l'enseignement constitue un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et de démocratisation du système scolaire. Elle est également un formidable outil d'inclusion des enfants en situation de handicap. Le site « <http://ecolenumerique.education.gouv.fr> » permet à chaque professionnel de découvrir des ressources pédagogiques adaptées aux usages du numérique, de s'inscrire à un réseau social dédié aux enseignants, de découvrir des vidéos de mise en place de ces ressources et de s'informer sur le plan numérique ; il fait aussi le lien vers la plateforme Myriaé.

↘ RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

MYRIAÉ

Proposé par le ministère de l'Éducation nationale et le réseau Canopé (anciennement nommé CNDP, CRDP), Myriaé est un portail de recherche et de présentation des ressources numériques pour l'École.

<https://myriae.education.fr>

VIAÉDUC

Le réseau social des enseignants permet de mutualiser, de collaborer mais aussi d'échanger avec d'autres enseignants quels que soient les disciplines, les niveaux ou les académies.

<https://www.viaeduc.fr/>

BANQUE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE (BRNE CYCLES 3 ET 4)

Dans le cadre du plan numérique pour l'École et de la mise en œuvre de la réforme des programmes à la rentrée 2016, des banques de ressources numériques éducatives (BRNE) sont gratuitement mises à disposition des enseignants et des élèves du CM1 à la 3^e et sont organisées par cycles d'apprentissage.

Pour y accéder, les enseignants doivent s'inscrire avec leur adresse professionnelle ou se connecter via leur ENT lorsque cela est possible. L'accès direct aux banques de ressources selon la discipline et le niveau souhaité se fait via :

<http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/>

ÉDUTHÈQUE ET RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES

Ce portail fournit à tous les enseignants et à leurs élèves une structuration de milliers de ressources numériques pédagogiques de ses partenaires, grands établissements culturels et scientifiques.

www.edutheque.fr

ACQUÉRIR DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE

Ce didacticiel présenté sous forme de fiches permet aux enseignants d'acquérir des repères afin d'identifier les principaux portails et sites qui proposent un choix de ressources numériques (qui peuvent être différents du portail Myriaé), de sélectionner une ressource en fonction de différents critères et de vérifier que leurs critères principaux de choix sont pertinents.

<http://eduscol.education.fr/pid33469/acquerir-des-ressources-numeriques.html>

SIALLE : INFORMATION SUR LES LOGICIELS LIBRES ÉDUCATIFS

Plateforme web destinée à informer les enseignants sur les logiciels libres pouvant avoir une utilité pour l'éducation.

<http://www.reseau-canope.fr/sialle/>

NUMÉRIQUE ET HANDICAP : RESSOURCES NUMÉRIQUES ADAPTÉES SOUTENUES ET RÉALISÉES

Pour chaque trouble des apprentissages, cette page présente toutes les ressources numériques soutenues par la Direction du numérique pour l'Éducation du ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la commission multimédia.

<http://eduscol.education.fr/cid56843/ressources-numeriques-adaptees-soutenues-et-realisees.html>

SITES DISCIPLINAIRES, ÉDU'BASES ET LETTRES TIC'ÉDU SUR LE SITE ÉDUSCOL :

Les sites disciplinaires d'Éduscol proposent une vision d'ensemble de la discipline, des actualités spécifiques et des présentations de ressources pédagogiques et éducatives.

Les lettres Tic'Édu sont des lettres d'information sur les usages et les ressources numériques dans chaque discipline.

ÉDU'bases est une banque nationale de mutualisation de ressources académiques par disciplines.

<http://eduscol.education.fr/cid56924/tous-les-sites-disciplinaires.html>

L'ÉVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES

Les nouvelles modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves, entrées en application à la rentrée 2016, privilégient une évaluation constructive, qui valorise les progrès et soutient la motivation. Elle vise aussi à traduire la réalité des compétences effectivement maîtrisées par chaque élève.

DES BILANS PÉRIODIQUES ET DE FIN DE CYCLE

À l'école élémentaire comme au collège, les modalités de notation et d'évaluation visent à rendre les pratiques d'évaluation plus efficaces, plus adaptées et plus motivantes, compréhensibles par les familles, tout en encourageant le désir d'apprendre chez tous les élèves.

Une évaluation positive, simple et lisible qui doit aussi permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences atteint par l'élève, dans chaque domaine de formation du socle commun, au regard des objectifs fixés par les programmes pour les différents enseignements, ainsi que sa progression.

Bilans périodiques

À la fin de chaque trimestre, ils renseignent sur les acquis, les progrès et les difficultés de l'élève dans chaque matière, les principaux éléments du programme travaillé et fournissent un positionnement au regard des objectifs d'apprentissage.

Chaque établissement fait le choix d'une ou de plusieurs modalités d'évaluation. À partir de la classe de 6^e, les bilans périodiques peuvent contenir des notes, ou tout autre repère, ou un positionnement par niveau qui indique, pour chaque matière, si les objectifs fixés pour la période sont « non atteints », « partiellement atteints », « atteints » ou « dépassés ».

Le bilan comprend également différents éléments, sur la vie scolaire (assiduité, ponctualité, participation à la vie de l'établissement) et le déroulement de l'accompagnement personnalisé.

Est également mentionné l'investissement de l'élève dans des projets interdisciplinaires (EPI) et les parcours éducatifs.

Il précise éventuellement les modalités spécifiques d'accompagnement (PAP, PAI, PPRE, PPS, etc.).

En troisième, sont mentionnés les vœux d'orientation (provisoires puis définitifs) et la décision d'orientation. Une annexe de correspondance est jointe au bilan périodique pour favoriser le dialogue avec les familles.

Bilans de fin de cycle

À la fin de chaque cycle, les équipes pédagogiques font le bilan. Il est établi à l'issue du conseil de classe du 3^e trimestre, selon une échelle de 1 à 4 : « Maîtrise insuffisante », « Maîtrise fragile », « Maîtrise satisfaisante », « Très bonne maîtrise ». En fin de cycle 4, ces échelons sont pris en compte pour l'attribution du diplôme national du brevet (DNB).

Son obtention dépend de la somme des points obtenus par l'élève, au regard du degré de maîtrise de chacun des cinq domaines du socle, et de ses résultats à l'examen.

LE LIVRET SCOLAIRE

À la rentrée 2016, un seul outil commun de suivi de la scolarité obligatoire, le livret scolaire unique (LSU), a remplacé le livret personnel de compétences. L'ensemble des éléments du parcours d'un élève y sont numérisés. Il est déployé dans l'enseignement public ou privé sous contrat.

Il recense ce que les élèves ont appris, du CP à la 3^e, dans une logique de mise en cohérence du parcours scolaire global et de suivi des progrès dans l'acquisition des fondamentaux, tout au long des cycles.

Il comprend les bilans périodiques et les bilans de fin de cycle qui se sont substitués aux bulletins scolaires trimestriels, l'attestation de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi que les différentes attestations officielles obtenues à l'école ou au collège : prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), attestation scolaire de sécurité routière (ASSR 1 et 2), attestation d'éducation à la route (AER), attestation scolaire « savoir nager » (ASSN).

Depuis novembre 2017, la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Livret scolaire unique numérique » (LSUN) a été autorisé.

Le traitement LSUN comporte un téléservice ayant pour finalités de permettre aux élèves et à leurs responsables légaux de consulter et de télécharger les différents bilans et attestations mentionnés ci-dessus. Accessible en ligne, il facilite le suivi de la scolarité de l'élève, même en cas de changement d'établissement et d'académie. C'est un outil de liaison entre les enseignants et les parents qui disposent d'un identifiant et d'un mot de passe permettant d'y accéder via les téléservices du ministère de l'Éducation nationale.

Les élèves et les familles peuvent, quand ils le souhaitent, consulter, sauvegarder et télécharger les contenus du livret (bilans et attestations officielles) pendant toute la durée du cycle et une année au-delà.

« Lorsqu'un élève rencontre des difficultés importantes d'apprentissage, un dispositif d'accompagnement pédagogique est mis en place. À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique proposé n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. »

DES DIPLÔMES RÉNOVÉS

Au collège, les élèves peuvent obtenir des diplômes et des attestations à caractère obligatoire ou non.

La mise en place du nouveau socle commun de connaissances et de compétences a conduit à la rénovation du Diplôme national du Brevet (DNB) et du Certificat de formation générale (CFG) ainsi qu'à l'introduction de l'attestation de compétences numérique (ex B2i).

La session 2018 verra le renforcement du DNB avec 5 épreuves comptant autant que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Pour les candidats scolaires

Les élèves inscrits sont considérés comme «candidats scolaires», à l'exception des élèves des dispositifs Dima qui se présentent comme «candidats individuels».

À partir de la session 2018, l'obtention du Diplôme national du Brevet (DNB) reposera autant sur les points acquis à l'épreuve ponctuelle de fin de cycle 4, en juin, que sur l'évaluation des acquis en contrôle continu.

L'évaluation du socle commun représente 400 points. Il atteste les connaissances, les compétences et la culture acquises à la fin de la scolarité obligatoire et déclinées en huit composantes.

Ces composantes sont évaluées selon une grille de quatre appréciations qui correspondent chacune à un nombre de points.

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 25 points
- Maîtrise satisfaisante : 40 points
- Très bonne maîtrise : 50 points

L'addition des points acquis pour chaque composante donne le résultat de l'élève à l'évaluation.

Les épreuves finales représentent 400 points.

Elles comprennent 4 épreuves écrites et 1 épreuve orale :

- **Épreuve 1** : Français (écrit - 3h - 100 points) ;
- **Épreuve 2** : Mathématiques (écrit - 2h - 100 points) ;
- **Épreuve 3** : Histoire - géographie et enseignement moral et civique (écrit - 2h - 50 points) ;
- **Épreuve 4** : Sciences (écrit - 1h - 50 points).

A la session 2018, les candidats pour la série générale composeront en sciences de la vie de la Terre et en technologie et ceux pour la

série professionnelle (voir page suivante) en physique-chimie et en technologie.

■ **Épreuve 5** : Présentation d'un projet mené en histoire des arts, dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs (oral : présentation puis entretien - 100 points). Deux modalités possibles : oral individuel de 15 min ou un oral collectif de 25 min. La note reste individuelle.

En option, des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales, etc.) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

Les élèves ayant suivi un enseignement de complément ou un enseignement de langue des signes française bénéficient en outre de :

- 10 points (objectifs d'apprentissage atteints) ;
- 20 points (objectifs dépassés).

Le DNB est décerné si l'élève cumule 400 points sur 800.

Des mentions sont octroyées :

- Mention «assez bien» : au moins 480 points cumulés ;
- Mention «bien» : au moins 560 points cumulés ;
- Mention «très bien» : au moins 640 points cumulés.

Pour les cas particuliers

TAUX DE RÉUSSITE AU DNB 2017

LES RÉSULTATS 2017 AU DNB SONT MEILLEURS QU'EN 2016 : **+1,7 POINT**
 LES RÉSULTATS DE LA SÉRIE GÉNÉRALE ONT AUGMENTÉ DE 2 POINTS
 ET CEUX DE LA SÉRIE PROFESSIONNELLE ONT RECLÉ DE 1,5 POINT



Série générale : **89,8 % (+2 points / 2016)**

Série professionnelle : **79,7 % (-1,5 point / 2016)**

Ensemble des séries : **89 % (+1,7 point / 2016)**

Les candidats individuels présentent le DNB uniquement sous forme d'examen.

Les élèves en situation de handicap ou bénéficiant d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) peuvent bénéficier d'aides, d'aménagements et d'adaptations pédagogiques nécessaires à leur situation. Cela peut être :

- un aménagement éventuel des conditions de déroulement des épreuves ;
- une majoration du temps imparti pour une ou plusieurs épreuves, sous certaines conditions ;
- la conservation, durant cinq ans, des notes à des épreuves ;
- l'étalement sur plusieurs sessions du passage des épreuves ;
- des adaptations ou des dispenses d'épreuves, rendues nécessaires par certaines situations de handicap, sous certaines conditions.

Les candidats des sections bilingues français-langue régionale ont la possibilité de composer en français ou en langue régionale, lors de l'épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique.

Les élèves des sections internationales de collège et des établissements franco-allemands peuvent se présenter à « l'option internationale » ou à « l'option franco-allemande » du DNB. Les élèves sont soumis aux mêmes épreuves écrites que les autres candidats et à l'épreuve orale d'histoire des arts passée en établissement comme les autres candidats également. Aux épreuves obligatoires du DNB s'ajoutent 2 épreuves orales, l'une dans la langue de la section internationale ou l'allemand pour les établissements franco-allemands, l'autre dans la discipline non linguistique. La mention « internationale » ou « franco-allemande » au DNB est obtenue pour une note supérieure ou égale à 25 sur 50 pour chacune des deux épreuves.

Le total des points passe donc à 900 et les points obtenus aux épreuves orales spécifiques sont pris en compte dans le calcul des mentions : «assez bien» si le total des points est au moins égal à 540 points au total ; «bien» si ce total est au moins égal à 630 points ; «très bien» si ce total est au moins égal à 720 points.

Une cérémonie républicaine de remise des diplômes aux élèves est organisée au début de l'année scolaire suivant l'obtention du brevet.



© - Jérôme Pallé/ONISEP

La série professionnelle du DNB

Si la plupart des élèves se présentent à la série générale, 9 % d'entre eux candidatent en série professionnelle.

Cette série s'adresse à des élèves de 3^e prépa pro, Segpa, Dima, UPE2A, Ulis ainsi qu'à ceux scolarisés en maison familiale rurale (MFR).

Les conditions d'obtention sont les mêmes que pour la série générale, à savoir la validation du socle commun et la réussite à des épreuves ponctuelles (écrites et orales) en fin de classe de 3^e.



LE CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE

Depuis la session 2017, le Certificat de formation générale (CFG) atteste une « maîtrise satisfaisante » des connaissances et des compétences attendues en fin de cycle 3 (CM1-CM2-6^e). Le CFG s'adresse notamment aux élèves de 3^e Segpa (collège ou Erea) pour lesquels il est obligatoire.

Pour tous les candidats, le CFG est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 200.

Pour les candidats scolaires

L'obtention du Certificat de formation générale (CFG) repose sur les points obtenus au contrôle continu et à l'épreuve orale passée en fin du cycle 4.

Le contrôle continu - 240 points :

L'évaluation de la maîtrise de chacune des 8 composantes du socle commun est déterminée par rapport à l'échelle de référence

du cycle 3, chacun donnant un nombre de points :

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 20 points
- Maîtrise satisfaisante : 25 points
- Très bonne maîtrise : 30 points

L'épreuve orale - 160 points :

Elle dure 20 minutes. Elle repose sur un entretien avec le jury et prend appui sur un dossier, préparé par le candidat. Cette épreuve orale permet d'évaluer sa maîtrise de l'expression orale, sa capacité à entrer dans le dialogue, à retracer son expérience, à argumenter et à justifier le projet choisi.

Le niveau de maîtrise attendu pour chacune des 8 composantes doit être au moins égal à l'échelon « Maîtrise satisfaisante » de l'échelle de référence du cycle 3.

Le bilan de fin de cycle 4 du livret scolaire est pris en compte pour l'attribution du diplôme.

Pour les candidats individuels

L'obtention du Certificat de formation générale (CFG) repose sur les points obtenus à deux épreuves écrites et une épreuve orale :

- Épreuve écrite (1 h - 120 points) : français
- Épreuve écrite (1 h - 120 points) : mathématiques
- Épreuve orale (15 mn - 160 points) : présentation d'un projet

Deux sessions annuelles au moins sont organisées.

Comme pour le DNB, une cérémonie républicaine de remise des diplômes aux élèves est organisée au début de l'année scolaire suivant l'obtention du CFG.

LES BREVETS ET ATTESTATIONS

Attestation de compétences numériques

Depuis la rentrée 2017, l'attestation de compétences numériques remplace le brevet informatique et Internet (B2i).

Au collège, les compétences numériques des élèves sont évaluées dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture conformément au livret scolaire unique (LSU). Ces compétences sont définies par le nouveau cadre de référence élaboré en 2016.

Les compétences numériques seront ainsi évaluées sur 5 domaines et 16 sous-domaines :

- Information et données (recherche d'information et traitement des données) ;
- Communication et collaboration (interactions, netiquette, partage de contenus) ;
- Contenus (création de contenus numériques) ;
- Protection et sécurité ;
- Environnement numérique (comment s'insérer dans un monde numérique et comprendre son fonctionnement).

8 niveaux de maîtrise sont identifiés pour chaque domaine et sous-domaine. Ils sont définis indépendamment des niveaux de qualification du système éducatif.

Une plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques, PIX, est créée et applicable aux collégiens, dès la classe de quatrième. Elle permet, à partir de situations d'évaluation dans les différents domaines et compétences du cadre de référence, à un "usager" (élève à partir de la 4^e, étudiant, adulte) d'accumuler, pas à pas, des unités de valeur (PIX) correspondant aux différents niveaux du référentiel.

Les attestations scolaires de sécurité routière de 1^{er} et 2^e niveau (ASSR 1 et ASSR 2)

L'éducation à la sécurité routière est obligatoire au collège, intégrée dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et sanctionnée par les ASSR1 et 2. Cet enseignement se fait en partenariat avec l'équipe éducative et les associations partenaires.

L'éducation à la sécurité routière est progressive et comprend 3 niveaux de validation. Elle débute à l'école primaire avec l'attestation de première éducation à la route (Aper) au cours du cycle 3.

Elle se poursuit au collège au cours du cycle 4, validée par la préparation des deux attestations scolaires de sécurité routière :

L'ASSR de niveau 1 : proposée aux élèves de 5^e ou de niveau correspondant, et aux élèves d'autres classes qui ont 14 ans au cours de l'année civile. Elle est obligatoire, pour pouvoir s'inscrire à la formation pratique du brevet de sécurité routière (BSR) qui est indispensable pour conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.

L'ASSR de niveau 2 : proposée aux élèves de 3^e ou de niveau correspondant, et aux élèves d'autres classes qui ont 16 ans au cours de l'année civile. Elle doit être acquise avant 16 ans, âge exigé pour commencer la conduite accompagnée. Elle est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire. L'ASSR2 peut se préparer sans avoir l'ASSR1 et permet aussi de préparer le BSR. Par ailleurs, il existe pour les élèves présentant une déficience visuelle, l'attestation d'éducation à la route (AER).

Des actions pédagogiques sur la sécurité routière et plus largement sur la thématique



de la mobilité citoyenne peuvent être organisées dans toutes les classes de collège, notamment au travers des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Le brevet d'initiation aéronautique

Le brevet d'initiation aéronautique (BIA) est un diplôme qui valide un niveau d'initiation à la culture scientifique et technique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial.

Il est ouvert aux élèves intéressés. La préparation du BIA, assurée par un enseignant certifié, est ouverte aux élèves de 3^e de collège et aux élèves de lycée volontaires.

Le BIA développe des connaissances et compétences en : météorologie et aérologie / aérodynamique, aérostatique et principes du vol / étude des aéronefs et des engins spatiaux / navigation, réglementation, sécurité des vols / histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

L'enseignement se fait par une approche aussi concrète que possible : exposés, expérimentation, simulation de vol, organisation de vols « découverte ». Des visites d'installations aéroportuaires, d'ateliers de maintenance, d'entreprises de construction, de musées ou d'écoles aéronautiques, ainsi que des rencontres avec des professionnels, sont organisées.

Le brevet d'initiation aéronautique comprend :

- une épreuve obligatoire écrite sous forme de QCM (2 h 30 - coef. 5) ;
- une épreuve facultative écrite d'anglais (30 mn - coef. 1).

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10.

Le diplôme délivré aux candidats admis peut porter les mentions suivantes : «assez bien», «bien», «très bien».

Le brevet national de jeunes sapeurs-pompiers

Le brevet national de jeunes sapeurs-pompiers (BJSP) est un diplôme ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans volontaires et déclarés aptes physiquement.

Le BJSP est une première étape pour les jeunes motivés qui souhaitent devenir sapeurs-pompiers volontaires. La formation se déroule sur 4 ans (collège et lycée).

Graduée en 4 cycles (de JSP1 à JSP4) la formation permet l'acquisition, dans le respect des valeurs des sapeurs-pompiers, des compétences dans les domaines suivants : le prompt secours / la lutte contre les incendies / la protection des biens et de l'environnement / l'engagement citoyen et les acteurs de la sécurité civile / les activités physiques et sportives.

L'obtention du BJSP repose sur un examen qui comprend :

- une évaluation du module prompt secours ;
- deux épreuves écrites (questionnaires) : une sur l'incendie et une sur les opérations diverses ;
- quatre épreuves pratiques ;
- quatre épreuves sportives.

En milieu scolaire, le brevet national de JSP peut être intégré dans l'outil Folios et s'inscrire dans l'un des parcours éducatifs.

LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE ET SON ORIENTATION

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Le parcours Avenir.....	14
Le parcours d'éducation artistique et culturelle.....	14
Le parcours citoyen	15
Le parcours éducatif de santé.....	15

L'OUTIL NUMÉRIQUE FOLIOS AU SERVICE DES PARCOURS

Une application pour tous.....	16
Fiche d'activité en classe : prise en main de Folios.....	17

L'ORIENTATION : UNE MISSION PARTAGÉE

Le projet d'établissement	18
Le rôle des acteurs	18

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Du point de vue de l'élève, un parcours est un ensemble d'activités qui visent à l'acquisition de compétences. Ces compétences se construisent et s'approprient personnellement et progressivement tout au long de la scolarité. Depuis 2015, quatre parcours éducatifs ont été mis en place, le parcours Avenir, le parcours éducatif de santé, le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen.

LE PARCOURS Avenir

Le parcours Avenir (PA) est conçu pour permettre à chaque élève de la classe de 6^e à la classe de terminale de construire son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel.

À partir d'une connaissance de l'entreprise et du monde professionnel (via des visites, des stages, des enquêtes...), l'élève construit, pas à pas, son parcours Avenir, du collège au lycée. Il apprend ainsi à mieux se connaître en identifiant ses goûts et ses centres d'intérêt, en explorant les métiers et les formations. Ce parcours s'inscrit dans une progression disciplinaire et interdisciplinaire en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il permet à chaque élève de construire progressivement, de la 6^e à la terminale, sa compétence à s'orienter, c'est-à-dire comprendre le monde économique et professionnel, connaître la diversité des métiers et des formations, développer son sens de l'engagement et de l'initiative mais aussi d'élaborer son projet pour une orientation et une insertion professionnelle réussies.

Ce parcours doit élever le niveau d'ambition des élèves (acquisition d'un diplôme ou d'une certification de niveau V minimum), leur assurer une meilleure réussite scolaire grâce à une démarche d'orientation active et choisie, les affranchir des stéréotypes sociaux et de genre et leur offrir une réelle réversibilité de leurs choix d'orientation.

Toutes les disciplines participent au parcours Avenir. Il est construit par le chef ou la cheffe d'établissement en collaboration avec toute l'équipe éducative et s'inscrit dans toute la scolarité du second degré. Il peut être lié à un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI).

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) a pour ambition l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique commune et personnelle.

Son objectif est d'amener les jeunes à avoir une curiosité permanente pour l'art. Ce parcours repose sur les trois champs indissociables de l'EAC qui en constituent les 3 piliers : des rencontres, des pratiques et des connaissances.

Le développement des pratiques artistiques des élèves s'appuie sur :

- l'ensemble des enseignements ;
- des projets organisés sur le temps scolaire mais également périscolaire, en se fondant sur des enseignements et des actions éducatives. Les grands domaines des arts et de la culture sont abordés en classe et les activités auxquelles les élèves prennent part, y compris en dehors du collège, sont valorisées grâce, notamment, à la rencontre avec des artistes, à la visite de musées ou encore d'expositions ;
- des partenariats avec les instances culturelles, les collectivités territoriales et les associations.

Le PEAC conjugue l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Des actions éducatives peuvent s'ajouter : classes à projet artistique et culturel, ateliers artistiques, résidences d'artistes... Elles sont proposées aux élèves volontaires et motivés.

ZOOM



Le conseil national éducation-économie (CNEE)

Le CNEE, créé à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est une instance de dialogue et de prospective qui vise à mieux articuler les enjeux éducatifs, de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur, et les enjeux économiques.

Il travaille au développement de la relation entre l'éducation (enseignement scolaire et enseignement supérieur), l'économie et l'emploi. Il élabore en particulier des recommandations pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.

Il est composé de chefs d'entreprise, de représentants de salariés, d'employeurs et d'enseignants, d'universitaires et de chercheurs, d'administrateurs de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Industrie et de l'Emploi, d'un/e président/e de région, et de personnalités qualifiées issues notamment du monde associatif.

Il a chargé son groupe de travail "parcours Avenir" d'élaborer deux guides pratiques : un pour les entreprises : "Entreprises pour l'école" et un pour les équipes éducatives : "École et entreprises", construits de manière à faciliter l'implication réciproque des acteurs du monde économique et du monde de l'éducation au bénéfice des élèves.

Ces documents sont le fruit d'un travail collectif mené avec le concours de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc), de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep), de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN), et avec la participation de nombreux acteurs de la relation École-Entreprise.

LE PARCOURS CITOYEN

Le parcours citoyen (PC) vise à développer la capacité à construire un jugement moral et civique, à développer l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Au cœur de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, le parcours citoyen remplace l'éducation civique depuis la rentrée 2015. Il s'adosse à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information mais également à toutes les disciplines et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Il contribue pleinement au domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : "la formation de la personne et du citoyen".

L'objectif est que l'élève comprenne le bien-fondé des valeurs et des règles, qu'il reconnaisse et accepte le pluralisme des opinions. Il doit permettre aux collégiens de comprendre le principe de laïcité, rappelé dans la Charte de la laïcité à l'École, et de tirer profit de l'éducation aux médias et à l'information. Il a également vocation à valoriser la participation et l'implication de l'élève dans la vie de l'école et de l'établissement et les expériences et engagements, notamment associatifs, vécus en dehors de l'établissement.

Il engage chaque élève à exposer son opinion dans un débat et à respecter celles des autres, mais également à agir pour aider les autres. À partir de l'étude des lois de la démocratie, les élèves apprennent à respecter les règles du "vivre ensemble".

Pour les amener à construire leur propre opinion, l'équipe éducative les invitera à pratiquer de nouvelles activités comme la recherche d'informations ou participer à la vie de l'établissement en s'engageant comme délégué/e, éco-délégué/e ou membre d'une autre commission.

L'adhésion à une association sportive ou culturelle est également encouragée au sein du collège ou à l'extérieur. Les élèves pourront ainsi mener une action solidaire et rencontrer des personnes extérieures (comme des juges ou des élus) pour échanger des informations.

LE PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ

Le parcours éducatif de santé (PES) permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

Folios est l'outil numérique qui permet de garder trace des différents parcours éducatifs

Au-delà de sa mission d'instruction et d'éducation, il appartient aussi à l'École, sans se substituer aux obligations des parents, de veiller à la santé des élèves et de leur donner une éducation à la santé. Les dimensions physique, psychique, sociale et environnementale doivent être prises en compte. Tous ces aspects constituent des facteurs importants pour la réussite des élèves.

C'est pourquoi ce parcours est organisé autour de trois axes :

- l'éducation à la santé ;
- la prévention ;
- la protection de la santé.

Afin de se sentir bien dans leur établissement et dans leur vie, ce parcours propose aux élèves d'apprendre ce qui est bon pour leur santé. Au sein de l'établissement, l'élève découvre les personnes ressources capables de l'accompagner, de l'écouter et de le conseiller tout au long de sa scolarité (psychologue de l'Éducation nationale, médecin scolaire, infirmier/ère, assistant/e de service social...).

Au sein de l'association sportive (AS) les élèves peuvent être amenés à participer à des actions de prévention des risques liés à la sédentarité et à une mauvaise hygiène de vie.

Ce parcours permet de s'informer et de respecter la santé de tous en cohérence avec la démarche d'inclusion scolaire. Une attention particulière est accordée à la connaissance des gestes qui sauvent.

Le parcours éducatif de santé donne l'opportunité de s'engager dans les projets de l'établissement, de participer à des actions d'information et de prévention (sécurité routière, sexualité, tabagisme, drogues...).

Enfin, l'équipe éducative peut s'appuyer sur des rencontres avec des professionnels de la santé ou encore des membres d'associations extérieures au collège pour enrichir ce parcours.

Chaque élève doit pouvoir conserver une trace de ses apprentissages et expériences, et ce tout au long de sa scolarité, afin de pouvoir construire son parcours. Pour cela, Folios, application numérique nationale au service des parcours, permet aux élèves de capitaliser et valoriser leurs expériences et compétences scolaires et extrascolaires.

Folios s'inscrit dans la stratégie numérique des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'OUTIL NUMÉRIQUE FOLIOS AU SERVICE DES PARCOURS

Folios est une application développée par l'Onisep à la demande des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, qui garde trace des quatre parcours éducatifs : le parcours Avenir, le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen.

UNE APPLICATION POUR TOUS

Folios a pour objectif de suivre l'élève tout au long de son parcours scolaire de la 6^e à la terminale, en lui permettant de conserver une trace de ses recherches et travaux. Il contribue ainsi à valoriser les expériences et compétences scolaires et extrascolaires de l'élève et favorise une démarche réflexive à des moments clés comme, par exemple le passage du collège au lycée.

5 profils spécifiques d'utilisateurs

Les élèves peuvent : alimenter et gérer les contenus de leurs portfolios en toute autonomie, en y intégrant toutes leurs recherches et tous leurs travaux dans le cadre des différents parcours ; valoriser leurs compétences scolaires et extrascolaires ; faire le point sur leurs intérêts, qualités et leurs idées de métiers ; concevoir leur CV et l'enrichir au fur et à mesure de leur scolarité.

Les professionnels (les membres de l'équipe éducative) peuvent : proposer aux élèves des ressources en relation avec les enseignements ou des activités de classe en les partageant dans l'espace classe ; suivre la progression et la construction du

parcours de l'élève en consultant son profil, son CV et ses documents ; créer des actualités ou événements ; communiquer avec d'autres membres de l'équipe éducative afin d'organiser des projets collaboratifs, comme par exemple les EPI.

Les parents peuvent consulter les actualités et événements, le contenu de l'espace classe dont fait partie leur enfant, ainsi que les ressources en lien avec chaque parcours éducatif.

Les partenaires (personnes extérieures à l'établissement) peuvent : consulter les actualités et événements sur la page d'accueil ; déposer des documents attestant des compétences acquises lors des activités extrascolaires des élèves (activités sportives, artistiques, associatives...).

Les administrateurs ont un rôle clé pour Folios dans l'établissement. Ils doivent gérer le compte administrateur. Ce sont eux qui peuvent créer à la demande des équipes éducatives des « groupes de travail » thématiques : par exemple « EPI », « Accompagnement personnalisé », « Les métiers du spectacle »... Ce sont les premiers interlocuteurs des membres de la communauté scolaire.

Des ressources pour chaque parcours

Tous les utilisateurs ont accès à des ressources spécifiques à chaque parcours, créées par l'Onisep, les services académiques et les ministères concernés. Les équipes éducatives ont également à leur disposition des ressources pédagogiques « clé en main », qu'elles pourront utiliser ou modifier en fonction de leurs besoins.

Folios, un outil interactif et collaboratif

Folios facilite la coordination ainsi que la collaboration et la mutualisation grâce à :

Des espaces communs qui permettent aux équipes éducatives d'élaborer ensemble leurs projets et de les co-gérer. Ils peuvent ainsi, dans le cadre d'un groupe de travail créé à leur demande, échanger différents documents afin de préparer et de présenter des projets interdisciplinaires favorisant la construction des compétences du socle. Chaque membre de l'équipe éducative a accès aux espaces « classe » qui lui sont attribués et peut y déposer des documents d'information ou de travail qui seront consultables par tous les enseignants et les élèves de la classe ;

Des outils de communication qui permettent de faciliter les échanges autour des projets entre professionnels mais également avec les élèves. Les membres de l'équipe éducative ont la possibilité d'éditer un événement ou une actualité (sur un salon, des journées portes ouvertes...) en ciblant les destinataires (à un niveau de classe, une classe en particulier, à quelques élèves, à un groupe de professionnels concernés...). Ils ont également la possibilité d'envoyer des messages à leurs élèves ou à d'autres enseignants. Les élèves quant à eux, ne peuvent pas discuter entre eux, mais peuvent échanger avec leurs professeurs.

DANS MON ACADÉMIE

Dans les établissements publics

Les élèves et les membres de l'équipe éducative accèdent à Folios via l'ENT académique www.toutatice.fr. Le chef d'établissement peut demander un compte administrateur en renvoyant le formulaire de demande de compte, disponible sur www.onisep.fr/bretagne, rubrique « Folios ».

Dans les établissements privés

Les établissements privés souhaitant mettre en place Folios peuvent contacter le service 2nd degré de leur direction diocésaine.



FICHE D'ACTIVITÉ EN CLASSE : PRISE EN MAIN DE FOLIOS

QCM



Modalités pratiques de l'activité

- Niveau : élèves de collège
- Fiche élève, à récupérer dans les ressources Folios : « Connaissez-vous bien Folios ? »
- Matériel : salle informatique
- Durée de l'activité : 1 h
- Calendrier : dès la rentrée scolaire

Objectifs, connaissances et compétences visés

- Découvrir, explorer, comprendre et s'appropriier l'application Folios ;
- Comprendre et s'exprimer (les langages pour penser et communiquer - domaine 1 du socle) ;
- Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors (les méthodes et outils pour apprendre - domaine 2 du socle).

Déroulement

Au préalable, mettre la fiche élève dans l'espace classe, de manière à ce que les élèves puissent la récupérer en cours d'activité pour la compléter.

1. Explorer l'outil

Expliquer le principe de fonctionnement de l'outil. Vous pouvez vous appuyer par exemple sur le teaser conçu par l'Onisep : <https://www.youtube.com/watch?v=NKLgzNP1ds4>

Après vous être connecté au compte Folios d'un compte élève, montrer les possibilités qu'il offre à travers ses différents espaces et fonctionnalités. Distribuer les codes de connexion et inviter chaque élève à se connecter sur son compte et à évoluer dans ses différents espaces.

2. Évaluer sa compréhension

Après 10 min d'exploration libre, demander aux élèves de se rendre dans leur espace classe pour copier la fiche d'activité (formulaire) vers leur espace « Mes documents ». Leur demander de répondre au QCM (« Saisir le formulaire »).

En fin de séance, corriger le QCM avec les élèves à l'oral en leur demandant d'argumenter et de justifier leurs réponses.

Réponses : 1 (c) - 2 (a,c) - 3 (c) - 4 (a,b,c) - 5 (b) - 6 (a,b,c) - 7 (b,c) - 8 (b) - 9 (a,b) - 10 (b)

1 Qu'est-ce que Folios ?

- a. un jeu pédagogique
- b. un réseau social
- c. un espace numérique de travail

2 Dans « Mes ressources », j'accède à des informations sur :

- a. l'art et la culture
- b. mes cours
- c. les métiers et les formations

3 L'agenda me permet de :

- a. gérer mon emploi du temps personnel
- b. voir les vacances scolaires
- c. consulter les événements créés par mes professeurs

4 Les actualités peuvent m'informer sur :

- a. ce qui se passe dans ma classe
- b. ce qui se passe dans mon collège
- c. ce qui se passe dans ma région

5 « Mes discussions » me permettent de communiquer avec :

- a. mes camarades
- b. mes professeurs
- c. mes parents

6 Dans « Mon profil », je peux indiquer :

- a. ce que je fais en dehors de l'école
- b. ce qui m'intéresse et me passionne
- c. ce que les autres pensent de moi

7 « Mon CV » me sert à lister :

- a. mes devoirs
- b. mes stages
- c. mes loisirs

8 « Mes documents » est un espace de travail personnel consultable par :

- a. mes parents
- b. mes professeurs
- c. mes camarades

9 « Mes espaces » me permet d'accéder à :

- a. mes groupes de travail
- b. ma classe
- c. ma messagerie

10 Folios est un outil que je peux utiliser :

- a. cette année uniquement
- b. du collège au lycée
- c. tout au long de ma scolarité



L'ORIENTATION : UNE MISSION PARTAGÉE

L'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur parcours d'information et d'orientation n'est plus réservé aux seuls spécialistes de l'orientation mais relève bien de la responsabilité de tous les membres de la communauté éducative, en particulier les professeurs principaux, les parents mais également les partenaires du monde économique professionnel.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le volet Orientation

Les chefs d'établissement formalisent l'axe orientation dans leur projet d'établissement ; les actions envisagées par l'équipe enseignante sont déclinées en cohérence avec ce projet. Puis, en tenant compte du vote soumis en conseil d'administration, les chefs d'établissement veillent à la mise en œuvre des parcours en déclinant de façon opérationnelle les différentes étapes et actions pour chaque niveau scolaire.

Une grande autonomie est laissée à chaque établissement pour élaborer son projet en fonction de ses particularités, de ses ressources locales et de l'expérience acquise dans la mise en place d'autres dispositifs.

Le projet se construit grâce à une connaissance du milieu économique et professionnel de proximité qui favorise le développement de collaborations et d'actions communes.

Il s'appuie sur différentes ressources : la délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (Dafpic), la cellule école-entreprises, les conventions académiques ou départementales signées avec les groupements professionnels et les entreprises.

Le volet pédagogie documentaire

La politique documentaire est une composante du projet de l'établissement. C'est un axe transversal de sa politique générale.

Elle a pour objectif de faciliter les pratiques pédagogiques qui font appel aux ressources documentaires.

Tous les membres de l'équipe éducative sont concernés par sa mise en place, même si les professeurs documentalistes jouent un rôle crucial dans cette dernière.

Son élaboration permet de préciser les fonctions dévolues aux différentes ressources mobilisées dans l'établissement pour la construction collective des savoirs.

La politique documentaire doit particulièrement intégrer :

- les dispositifs pédagogiques transversaux : les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) qui articulent logiques disciplinaires et logiques documentaires, favorisant le passage d'une logique de programme à une logique de projet ;

- le développement des technologies de l'information et de la communication dans la fonction documentaire. Placer l'outil informatique au service de la pédagogie et des apprentissages : accès aux documents, questionnements, accès à l'information et son traitement, identification de l'auteur, validation, interactivité, confrontation des sources, autonomie, capacité d'initiative... ;

- la mise en œuvre des ENT (espaces numériques de travail) ;

- la gestion d'espaces documentaires dédiés : le Kiosque Onisep.

LE RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Depuis de nombreuses années, les enseignants ont un rôle clé dans le suivi et l'orientation des élèves. Ce suivi doit être réalisé collectivement par l'équipe éducative, au travers de son intégration au cœur des disciplines et des enseignements complémentaires (AP, EPI) ainsi que dans le cadre de suivis personnalisés.

Mission des professeurs principaux (PP)

Nommés par les chefs d'établissement, les PP ont une responsabilité particulière dans l'orientation de leurs élèves. Ils ont trois grandes missions de coordination des actions éducatives en orientation, de suivi individuel des collégiens, de médiation avec les familles et d'accompagnement des élèves dans leurs choix.

Coordonner les actions éducatives d'orientation

Les professeurs principaux assurent la coordination des actions d'information et d'orientation en direction des élèves et des familles en collaboration étroite avec leurs collègues de l'équipe éducative au sein de l'établissement : professeurs documentalistes, conseillers principaux d'éducation (CPE), psychologues de l'Éducation nationale (ex- conseillers d'orientation psychologues).

ZOOM

Cadre stratégique - Éducation et formation 2020

Chaque pays de l'UE est responsable de ses systèmes d'éducation et de formation. La politique de l'Union européenne vise à soutenir les actions nationales et à aider à relever des défis communs. « Éducation et formation 2020 » constitue le cadre de la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation. L'UE a fixé des objectifs de référence à l'horizon 2020 :

- **En matière d'orientation,**
 - la proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante de la lecture, des mathématiques et des sciences devra être inférieure à 15 %.
 - le taux de jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation devra être inférieur à 10 %.
- **En matière d'orientation et de formation tout au long de la vie,**
 - permettre à chacun/e d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle.
 - favoriser l'élévation du niveau de qualification :
 - 100 % d'une classe d'âge au niveau V
 - 80 % au niveau bac
 - 50 % de diplômés du supérieur
 - améliorer les niveaux d'éducation en réduisant le taux d'abandon scolaire à 10 %.

Les professeurs principaux travaillent aussi avec des partenaires externes : établissements de formation, entreprises...

Assurer le suivi individuel des collégiens et le dialogue avec les familles

Chargés du suivi et du bilan individuel de chaque élève, pour formaliser des synthèses individuelles, les professeurs principaux s'appuient sur les informations stockées dans les portfolios de la classe et des élèves, ou recueillies auprès de l'équipe éducative. Ils organisent des bilans d'étape collectifs ou individuels et accompagnent chaque élève dans son cheminement.

Responsables du dialogue avec les familles, les PP les associent au maximum pour amener progressivement les élèves à devenir acteurs de leur orientation.

Accompagner les collégiens dans leurs choix d'orientation

Ils ont aussi un rôle de conseil auprès des élèves dans la construction de leur parcours de formation.

Avec l'appui des Psy-EN, ils organisent l'information sur les voies de formation et les procédures d'orientation. Ils mènent avec chaque collégien/ne un entretien personnalisé d'orientation en classe de 3^e. Ce moment privilégié permet à l'élève de s'interroger sur ses attentes, ses compétences et ses acquis scolaires et extrascolaires, ses expériences de découverte du monde professionnel et des formations.

Ce "temps fort" du parcours Avenir de l'élève doit aider à la prise de décision.

Les missions du CIO et des Psy-EN

Le centre d'information et d'orientation (CIO) constitue un lieu majeur privilégié pour la mise en place du parcours. Comme observatoire, il s'assure de la cohérence des actions conduites sur son territoire en matière d'information, de conseil et d'accompagnement mais il a également la connaissance du milieu local et peut servir d'interface entre les établissements et les partenaires locaux (professionnels, associatifs...).

Conseillers techniques des chefs d'établissement en matière d'information et d'orientation, les Psy-EN accompagnent les équipes éducatives dans l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à l'élaboration du parcours, en apportant leur expertise dans des domaines tels que le développement psychologique de l'adolescent ou les connaissances en analyse de travail.

Les Psy-EN, en appui des professeurs principaux, ont pour rôle d'accompagner les élèves tout au long de leur scolarité au collège puis au lycée : ils les aident à élaborer leur projet personnel en s'appuyant sur la capitalisation des compétences et des connaissances acquises.

La contribution des partenaires extérieurs

Tout au long du parcours de l'élève, les interventions des partenaires des milieux économiques, sociaux et professionnels doivent permettre de consolider les acquis de connaissances et de compétences :

- Par des actions de découverte (visites d'entreprise, forums, conférences et débats) ;
- Par des interventions de sensibilisation ou de formation (interventions de chefs d'entreprise ou de professionnels dans les classes) ;

- Par des actions d'immersion en milieu professionnel (classe en entreprise, stages) ;
- Par des projets accompagnés (mini-entreprises, reportages sur des métiers...).

Afin de définir sa stratégie partenariale et de proposer un panel d'actions diversifiées à plusieurs étapes du parcours, l'établissement pourra s'appuyer sur des actions fédératives impulsées au niveau académique (exemple : conventions avec les organisations professionnelles, comités locaux école entreprise - Clee...) et au sein de son bassin d'emploi et de formation.

Cette collaboration doit veiller à élargir au maximum les univers de découverte pour les élèves : entreprises du secteur privé, du secteur public, entreprises marchandes, non marchandes telles qu'associations, organisations diverses...

ZOOM

Le comité local école entreprise (Clee)

Le comité local école entreprise est un lieu de ressources et d'échanges entre les entreprises et les établissements scolaires sur la relation emploi/métiers - formation.

Créé au niveau d'un ou de deux bassins d'Éducation, le Clee établit un rapprochement essentiel entre les entreprises et les EPLE autour des axes suivants :

- le parcours Avenir ;
- l'image des métiers auprès des familles ;
- les stages en entreprise et les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ;
- la connaissance mutuelle entre le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation.

Les actions engagées s'inscrivent souvent dans des conventions de partenariat.

DANS MON ACADEMIE

Le stage de 3^e : une démarche active à Plouaret.

Dans le cadre d'un CLEE (Comité local école-entreprise) le collège de Plouaret dans les Côtes d'Armor, propose une démarche active et structurée autour du stage de 3^e (séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire).

Avec le CIO (Centre d'information et d'orientation) de Guingamp et des entreprises locales, il a créé des outils :

- Un questionnaire d'enquête que le jeune emmène sur le lieu de stage. Il enquête sur un métier découvert dans le cadre du stage et sur des métiers connexes : activités principales, qualités nécessaires, avantages, inconvénients, formation nécessaire.

- Exploitation de l'enquête après le stage : mise en commun et comparaison des situations de stage et des réactions. L'objectif est de prendre conscience que chacun peut avoir un vécu et une appréhension différente d'un stage, d'un métier. L'important n'est pas de donner de bonnes réponses mais de se mettre en mouvement dans une démarche.

- Retour sur soi et son projet : confirmation ou infirmation du projet.

A l'issue du stage, l'élève effectue une présentation orale en présence de son tuteur ou de sa tutrice dans l'entreprise. Cette présentation peut faire partie de l'évaluation au DNB (Diplôme national du brevet).

Des ressources d'information et des séquences pédagogiques pour les équipes éducatives



Les études, les diplômes,
les établissements
de formation, les métiers



Des informations de proximité,
spécifiques à chaque académie,
à chaque région



Des témoignages vidéo
de professionnels
et de jeunes en formation



Une rubrique dédiée
aux équipes éducatives



Des séquences pédagogiques
pour la découverte du monde
économique et professionnel



Des infos sur Folios,
l'appli au service
des parcours éducatifs

LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

- Les sections d'enseignement général et professionnel adapté ... 22
- Les établissements régionaux d'enseignement adapté 23

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

- Programme personnalisé de réussite éducative 24
- Projet d'accueil individualisé 24
- Plan d'accompagnement personnalisé 24
- Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants 24
- Enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs 25
- Enfants intellectuellement précoces 25
- Élèves en situation de handicap..... 25

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

- Assurer l'égalité sur tout le territoire..... 27
- Soutenir l'ambition des jeunes 27

LA RÉDUCTION DE L'ABSENTÉISME ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

- Prévenir l'absentéisme et la rupture avec l'École 29
- Les dispositifs et acteurs de la lutte contre le décrochage..... 30

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

Les enseignements généraux et professionnels adaptés (Egpa) s'inscrivent dans le cadre des actions menées au bénéfice des élèves en difficultés au collège.

Les élèves reçoivent une formation qui répond aux objectifs spécifiques de chacun des cycles du collège et vise la construction d'un projet personnel d'orientation.

Le parcours de formation des jeunes en sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) fixe trois priorités : acquérir les connaissances et les compétences du socle commun, se préparer à accéder à une formation professionnelle et valider le certificat de formation générale (CFG).

ZOOM



© Béatrice Faveur /Onisep

LES SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ

Pour qui ?

Les élèves présentant « un ensemble de difficultés scolaires graves et durables », ne maîtrisant pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école élémentaire. Les élèves sont affectés en Segpa par le ou la directeur/trice académique des services départementaux de l'Éducation nationale (Dasen), après accord des parents et décision de la commission départementale d'orientation des enseignements adaptés du second degré (CDOEA-SD).

L'admission s'effectue en 2 phases : la pré-orientation en 6^e Segpa en fin de CM2 et l'orientation en Segpa en fin de 6^e.

À noter : l'entrée en Segpa est possible à l'issue de l'année de 6^e. La plupart du temps, il s'agit d'élèves dont la famille avait refusé la proposition de Segpa à l'issue du CM2.

Objectifs

Construire progressivement un projet d'orientation et permettre l'accès à une formation professionnelle de niveau V (CAP). L'organisation de la scolarité s'articule autour des cycles pédagogiques 3 et 4, de consolidation et d'approfondissement.

La formation comprend des enseignements généraux et techniques qui s'appuient sur les programmes et les compétences visées en collège. Ces enseignements assurés par des professeurs des écoles spécialisés contribuent à la construction par les élèves de leur projet personnel d'orientation.

Les élèves accueillis bénéficient d'une prise en charge globale dans le cadre d'enseignements adaptés grâce à l'individualisation de leurs parcours, des supports et des rythmes d'apprentissage. L'ajustement des démarches pédagogiques et des approches didactiques est fondé sur une analyse approfondie de leurs potentialités et de leurs lacunes.

Depuis la rentrée 2016, les élèves bénéficient des enseignements interdisciplinaires (EPI), de l'accompagnement personnalisé (AP) et des parcours éducatifs, notamment du parcours Avenir qui doit leur permettre de construire progressivement leur choix d'orientation.

À noter : les élèves de Segpa bénéficient, tout au long de leur cursus, d'un suivi individualisé dans le cadre du projet individuel de formation.

Au programme

La 6^e et la 5^e sont centrées sur les enseignements généraux : français, maths, langue vivante étrangère, EPS, histoire-géographie-enseignement moral et civique, sciences, arts. Progressivement, la technologie et la découverte de champs professionnels prennent de plus en plus d'importance dans l'emploi du temps. Des modules d'aides spécifiques sont prévus.

En 4^e, l'élève découvre 2 champs professionnels parmi une liste de 5 : habitat, hygiène-alimentation-services, espace rural et environnement, vente-distribution-magasinerie, production industrielle. Il ou elle acquiert des compétences qui seront consolidées en 3^e en vue d'une poursuite d'études.

Le certificat de formation générale (CFG)

Le certificat de formation générale est un diplôme auquel peuvent se présenter, entre autres, les élèves scolarisés en sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), ainsi que les élèves effectuant leur dernière année de scolarité obligatoire.

Il valide l'aptitude à utiliser des outils de l'information et de la communication sociale et la capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences au moins au palier 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'évaluation s'effectue à partir des programmes et référentiels de ce palier. Elle se réfère principalement aux compétences et connaissances du socle commun. Pour les candidats soumis à l'obligation scolaire, l'évaluation a lieu au cours de leur formation.

Ils et elles présentent aussi une épreuve orale de 20 minutes. Elle consiste en un entretien avec le jury et s'appuie sur un dossier préparé par l'élève au cours de sa formation. Elle permet d'apprécier les aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que la capacité à exposer son expérience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel.

Le dossier, préparé par les candidats, qui ne doit pas dépasser six pages, est élaboré à partir de l'expérience professionnelle, de stages de formation ou de centres d'intérêts personnels. Sa rédaction implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Depuis la session 2017, ce dossier repose soit sur l'expérience professionnelle du candidat, soit sur l'un des 4 parcours éducatifs qu'il a suivis : parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé.

Le diplôme du CFG est attribué au vu de l'ensemble des résultats obtenus et du bilan de fin de cycle 4 du livret scolaire.

La classe de 4^e donne lieu aussi à la mise en place de 2 stages d'initiation professionnelle en entreprise (1 semaine chacun), dans 2 champs professionnels différents.

L'apprentissage des activités dans un champ donné se fait par le biais de plateaux techniques organisés au sein de la Segpa et des établissements de son réseau.

En 3^e, 2 stages d'application obligatoires en entreprise (2 semaines chacun) permettent à l'élève de mettre en pratique ses compétences et de définir son projet de formation professionnelle. Un troisième stage (2 semaines) est envisageable en fin d'année, si le jeune éprouve le besoin de confirmer son projet d'orientation après la 3^e.

À l'issue de la 3^e, tous les élèves doivent être en mesure d'accéder à une formation en lycée professionnel, en établissement régional d'enseignement adapté (Erea) ou en centre de formation d'apprentis (CFA), les conduisant à une qualification de niveau V (CAP). Ils peuvent également se présenter au certificat de formation générale (CFG) ainsi qu'au DNB série professionnelle.

LES ÉTABLISSEMENTS RÉGIONAUX D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

Les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea) sont des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ) qui scolarisent des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap.

Ils assurent un rôle essentiel dans la lutte contre l'échec scolaire et dans l'accès à la qualification.

Les Erea accueillent en internat des élèves en grande difficulté scolaire comme ceux des Segpa, pour lesquels la problématique de l'environnement social et familial rend compliqué l'investissement dans une formation à visée professionnelle. L'accueil en internat éducatif peut constituer une réponse adaptée permettant à ces élèves de poursuivre une scolarité, de bénéficier d'une formation qualifiante dans le cadre des enseignements adaptés tout en préparant leurs projets d'insertion tant professionnelle que sociale.

Pour qui ?

Les élèves ayant des difficultés scolaires et/ou sociales ou les élèves dont les difficultés exigent une prise en charge plus protégée au sein de groupes à effectifs restreints.

L'admission des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables se fait avec l'acceptation des familles, après décision de la commission départementale d'orientation des enseignements adaptés du second degré (CDOEA-SD). Celle des élèves présentant un handicap moteur ou sensoriel, après décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). La scolarisation de ces élèves se fait au sein des classes de l'établissement à partir de la classe de 6^e.

Les modalités d'admission des élèves au sein des Erea s'inscrivent dans le cadre de la circulaire relative aux sections d'enseignement général et professionnel adapté et peuvent intervenir dans le 1^{er} degré et au collège :

Pré-orientation en fin de la deuxième année du cycle de consolidation (CM2) :

Pour les élèves qui bénéficient d'une pré-orientation en Segpa, le dossier constitué en classe de CM2 doit être complété par les travaux et les bulletins scolaires de l'élève, et peut être enrichi de nouveaux éléments établis par les psychologues de l'Éducation nationale du collège.

Orientation en Erea au cours de la scolarité au collège :

Elle intervient en général à la fin de la 6^e, mais aussi tout au long du cycle du collège, lorsque les difficultés de l'élève sont telles qu'elles risquent de ne pouvoir être résolues par les dispositifs d'aide.

Objectifs des Erea

Ils dispensent un enseignement général et professionnel adapté conduisant à des diplômes de niveau V - certificat d'aptitude professionnelle (CAP) - ou IV - baccalauréat professionnel. Des enseignements généraux et technologiques sont également dispensés dans certains.

C'est aussi un cadre de socialisation permettant l'apprentissage des règles de vie collective et plus généralement la mise en œuvre des compétences du socle. À ce titre, ils inscrivent pleinement leur action dans la lutte nationale contre le décrochage scolaire.

ZOOM



© Béatrice Faveur /Onisep

Les Erea : BO n°17 du 27 avril 2017

Le texte réaffirme la place et le rôle des établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea) et des lycées d'enseignement adapté (LEA) dans le traitement de la grande difficulté scolaire et/ou sociale. Ces établissements scolaires (EPLÉ) s'inscrivent pleinement dans les objectifs de l'article L. 111-1 du code de l'éducation qui précise que le service public d'éducation doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction.

L'aide renforcée à l'orientation doit être une priorité dans la scolarité des élèves qui doivent bénéficier tout au long de leur scolarité d'un suivi individuel. À ce titre, le parcours Avenir est un outil privilégié pour amener les jeunes à construire leur projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Spécificité des Erea : leur organisation pédagogique fondée sur l'internat et la formation professionnelle dont le texte rappelle qu'elle doit permettre d'acquérir une qualification au moins de niveau CAP. Dans cet objectif, les Erea s'appuient sur un fonctionnement en réseau autour d'établissements de formation initiale : lycées professionnels, centres de formation d'apprentis (CFA) ou groupements d'établissements (Greta).

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

La loi sur la Refondation de l'École réaffirme le principe d'inclusion scolaire, qui vise à accueillir tous les élèves à besoins éducatifs particuliers. Si la scolarisation en classe ordinaire avec un accompagnement spécifique est privilégiée, des dispositifs adaptés peuvent également être proposés.

PROGRAMME PERSONNALISÉ DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un ensemble coordonné d'actions conçu pour un élève qui risque de ne pas maîtriser à un niveau suffisant les connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle, notamment en français et mathématiques.

Le PPRE est proposé et rédigé par l'équipe éducative, à destination de l'élève et des parents. Il décrit les actions à conduire avec objectifs, ressources, échéances, et des modalités d'évaluation. Il nécessite un engagement écrit entre l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique et éducative.

Dans le cadre des bilans périodiques de cycle, sont évalués les progrès réalisés pour chaque compétence travaillée dans le cadre du PPRE.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne les élèves atteints de troubles de la santé (maladies chroniques, allergies, intolérances alimentaires).

Il permet à l'élève de suivre une scolarité normale tout en bénéficiant d'un traitement médical ou d'un régime alimentaire, en toute sécurité et sans pâtir des inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI est mis en place sur proposition de l'établissement scolaire ou sur demande de la famille. Document rédigé par le médecin scolaire, signé par la famille et l'équipe pédagogique, il indique les traitements médicaux et/ou les régimes spécifiques. Il peut comporter des aménagements de la scolarité.

Ce document précise, en cas de période d'hospitalisation ou de maintien à domicile, le suivi de la scolarité par les enseignants. Éventuellement, un protocole d'urgence est joint au PAI. Les enseignants peuvent être sollicités pour dispenser certains soins ou réaliser les gestes nécessaires en cas d'urgence.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) s'adresse aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables liées à un ou plusieurs troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations pédagogiques sont nécessaires.

Il peut faire suite à un PPRE. Le PAP est mis en place sur proposition de l'établissement scolaire ou sur demande de la famille. Le médecin scolaire établit le constat des troubles et donne un avis. L'équipe pédagogique, en collaboration avec les professionnels, élabore ensuite le PAP, sous forme de document soumis à la famille pour accord. Il présente la situation de l'élève, les aménagements et adaptations pédagogiques à mettre en œuvre. Réactualisé et enrichi tous les ans, le document PAP est un outil de suivi tout au long de la scolarité du jeune.

UNITÉS PÉDAGOGIQUES POUR ÉLÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS

Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) sont des dispositifs d'inclusion scolaire spécifiques pour les enfants primo-arrivants non francophones.

L'objectif est l'intégration complète de ces élèves dans des classes ordinaires avec temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers. L'UPE2A est un dispositif souple avec des temps de présence en classe ordinaire. L'élève peut intégrer complètement la classe dès qu'il maîtrise suffisamment le français.

À son arrivée, un/une psychologue de l'Éducation nationale (ex-conseiller/ère d'orientation-psychologue) analyse le parcours scolaire de l'élève et organise une évaluation pédagogique nécessaire pour son affectation. L'élève est inscrit dans une classe ordinaire.

DANS MON ACADÉMIE

Le Casnav de l'académie de Rennes

Le Casnav est le centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. Il accompagne les UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) ainsi que les établissements ou écoles qui accueillent de façon isolée des EANA (Elèves allophones nouvellement arrivés) ou EFIV (Enfants de familles itinérantes et de voyageurs). Le Casnav assure la formation des enseignant.e.s. Il met à disposition des équipes une documentation et des outils spécialisés accessibles sur : <http://www.toutatice.fr/portail/cms/espace-educ/pole-interdisciplinaire/casnav/casnav>

Le Casnav propose ainsi des ressources pour les professeurs se préparant à la « certification complémentaire en français langue seconde ».

DEL F (diplôme d'études en langue française)

Le Casnav de Rennes propose aux élèves allophones de l'académie, la version scolaire pour adolescents du DELF, sur 3 niveaux, A.1, A.2 et B.1, qui valide les compétences en langue française.

Contacts : ce.casnav@ac-rennes.fr

Côtes d'Armor : ce.casnav22.@ac-rennes.fr

Finistère : ce.0291619C@ac-rennes.fr

Ille-et-Vilaine : ce.casnav35@ac-rennes.fr

Morbihan : ce.casnav56@ac-rennes.fr



Selon la situation antérieure de l'élève (scolarisé ou non) il bénéficie d'une part plus ou moins importante des enseignements de la classe ordinaire et d'un enseignement intensif du français dans le cadre de l'UPE2A. Le passage dans la classe ordinaire pour certains cours doit être possible dès que sa connaissance du français lui permet de suivre les enseignements communs.

La scolarisation dans une UPE2A ne doit pas excéder l'équivalent d'une année scolaire. À l'issue du dispositif, l'élève s'oriente comme les autres élèves, en fonction de son projet et de son niveau scolaire, sans qu'aucune voie ne lui soit fermée sur le seul argument de la maîtrise de la langue.

ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS

Les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, soumis à l'obligation scolaire entre 6 et 16 ans, doivent bénéficier d'une attention particulière du fait de leur mode de relation discontinu avec l'École.

L'intégration dans les classes ordinaires est la modalité principale de scolarisation. Les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, quelle que soit leur situation, bénéficient, comme tous les élèves, d'un accompagnement pédagogique de droit commun. Il leur permet de progresser dans leurs apprentissages scolaires au sein de leur collège de secteur.

Le recours à un dispositif d'accompagnement spécifique correspond à l'identification d'un besoin particulier qui ne peut être pris en compte ni dans le cadre de la différenciation pédagogique, ni par les mesures d'aide et d'accompagnement existantes.

Lorsque l'élève rencontre des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pas pu remédier les actions de prévention et de soutien, les possibilités offertes par les dispositifs des missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) ou les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) peuvent être exploitées dans le respect des procédures d'admission.

ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

Les enfants intellectuellement précoces (EIP) peuvent rencontrer des difficultés et se trouver en situation d'échec scolaire. D'où la nécessité pour le collège de savoir repérer ces enfants et répondre à leurs besoins particuliers.

Différentes actions sont possibles pour répondre aux besoins de ces élèves : enrichissement des contenus, renforcement de l'autonomie, apport d'aides spécifiques (dont le dispositif d'aide personnalisée ou un PPRE), offre d'activités supplémentaires ou périscolaires, accélération du cursus, classe à projet particulier (classes bilingues, sportives, musicales...).

Cet accompagnement doit être proposé en accord avec la famille. Il doit être étudié avec l'aide du ou de la psychologue de l'Éducation nationale (ex- conseiller/ère d'orientation-psychologue) et du médecin scolaire.

Dans chaque académie, un/e référent/e EIP est l'interlocuteur/trice privilégié/e des familles et de la communauté éducative. Se renseigner auprès des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) ou du rectorat.

ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour garantir la continuité du parcours scolaire de l'élève handicapé, les parents demandent un projet personnalisé de scolarisation (PPS), élaboré par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et validé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Il définit les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales. Il peut comporter des aménagements ou aides (matériel adapté, auxiliaire de vie scolaire). Il peut préconiser une orientation en établissement médico-social.

L'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) met en œuvre le PPS. Elle comprend l'enseignant/e référent/e, les enseignants de l'élève, son auxiliaire de vie scolaire, les professionnels de santé et des services sociaux, l'élève et ses parents.

Le PPS est accompagné du guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (Geva-Sco) qui recueille toutes les données de l'élève en situation scolaire : apprentissage, mobilité, actes essentiels de la vie quotidienne, activités relationnelles et vie sociale.

Outil de dialogue entre la famille, l'ESS et les MDPH, le Geva-Sco propose, selon la situation de l'élève, un mode de scolarisation : individualisée en milieu ordinaire, en Ulis collège ou en établissement médico-social.

ZOOM



© Béatrice Faveur / Onisep

Un service de l'Onisep dédié aux parents : www.onisep.fr/Parents

Cet espace donne des clés aux familles pour mieux appréhender l'organisation du système éducatif.

Il permet aux parents d'accompagner la scolarité de leur(s) enfant(s) et de favoriser leur réussite, quels que soient leur situation sociale et/ou leur pays d'origine.

Les contenus et les supports d'information sont accessibles et compréhensibles par tous les parents, dont les plus éloignés de l'École (parents allophones, parents en grande précarité, parents ayant des difficultés de compréhension de l'organisation scolaire).

■ Rendre le système éducatif plus lisible

- Infos pratiques : renvoie sur des thèmes d'actualité (brevet, rentrée scolaire...)
- Vos questions / Nos réponses : répertoire pour chaque niveau d'études les questions les plus récurrentes chez les parents, regroupées en thèmes. Exemple « Mon enfant est en 6^e », thème « Organisation de la scolarité ».
- Comprendre l'École : outille les parents avec 4 modules : « L'entrée en 6^e », « Aider mon enfant pour son projet d'orientation », « Aider mon enfant à s'orienter après la 3^e », « Aider mon enfant à s'orienter après le bac ».
- Représentants de parents d'élèves : propose une foire aux questions, les principales associations de parents d'élèves et des témoignages.

■ Expliquer en images

L'École expliquée aux parents propose 5 vidéos synthétiques, traduites en 9 langues : « La mission de l'École », « L'entrée à l'École, l'organisation de l'école primaire », « Le collège, le lycée et après », « L'organisation de la vie à l'École », « L'orientation au collège et au lycée ».

Ces vidéos sont mises à disposition des réseaux qui accueillent les familles (CAF, mairies, associations d'aide aux familles, associations de parents d'élèves...).

La scolarisation individualisée en classe de droit commun

L'élève est scolarisé dans une classe ordinaire, à temps plein ou partiel, avec ou sans recours à un/e auxiliaire de vie scolaire et à des matériels pédagogiques adaptés.

La scolarisation en Ulis

C'est la CDAPH qui propose l'orientation en Ulis dans le cadre du PPS de l'élève. L'affectation scolaire est prononcée par l'IA-Dasen du département.

L'unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) est un dispositif pédagogique accompagnant les élèves qui, en plus des aménagements, adaptations pédagogiques et mesures de compensation mis en œuvre, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements. L'Ulis fait partie intégrante de l'établissement dans lequel elle est implantée.

L'élève suit un parcours scolaire composé :

- d'un temps de scolarisation dans une classe, avec les adaptations et accessibilités nécessaires ;

- d'un temps d'enseignements adaptés dans le cadre de regroupements organisés par le/la coordonnateur/trice de l'Ulis.

Le ou la coordonnateur/trice de l'Ulis, enseignant/e spécialisé/e, organise le parcours scolaire de l'élève en lien avec l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS).

L'élève prépare le diplôme national du brevet, ou a minima le certificat de formation générale (CFG).

L'orientation des élèves affectés en Ulis fait l'objet d'un soin spécifique dans le cadre du parcours Avenir.

Une convention est possible avec un établissement médico-social dispensant des formations professionnelles ou un centre de formation d'apprentis (CFA). Un recours au centre national d'enseignement à distance (Cned) avec soutien pédagogique à domicile, est également envisageable.

La scolarisation en établissement médico-social

Cette scolarisation concerne l'élève qui, au cours de son parcours de formation, nécessite un séjour à temps plein ou à temps partiel, dans un établissement médico-social de type :

- Institut médico-éducatif (IME) - déficience mentale ;

- Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep) - troubles de la conduite et du comportement ;

- Établissement d'éducation spéciale pour polyhandicapés - handicaps complexes, à la fois mentaux et sensoriels et/ou moteurs ;

- Institut d'éducation sensorielle - handicaps auditifs et visuels ;

- Institut d'éducation motrice (IEM), ou centre médical infantile - handicap moteur.

Cette orientation relève de la CDAPH, sur proposition de l'EPE qui élabore le PPS de l'élève.

Les enseignements se réfèrent au socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux cycles d'enseignement définis par décret.

Les unités d'enseignement proposent outils, démarches et supports pédagogiques adaptés à la situation du jeune. Ces unités complètent et s'articulent avec les enseignements des établissements scolaires.

Pour les adolescents, à partir de 14 ans, des formations préprofessionnelles ou professionnelles sont proposées, souvent assurées par des éducateurs techniques spécialisés.

Le Pôle d'enseignement pour jeunes sourds (PEJS)

Le Pôle d'enseignement pour jeunes sourds (PEJS) regroupe dans un secteur géographique les ressources nécessaires à l'accompagnement du jeune au sein d'établissements du 1^{er} et du 2^d degré.

ZOOM

Les MDPH, la CDAPH, le Sessad

Les MDPH

Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont des lieux d'accueil pour faciliter les démarches des personnes handicapées : projet de vie, besoins, plan de compensation personnalisé...

Les MDPH s'appuient sur la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

La CDAPH

La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) se prononce sur l'orientation des personnes handicapées et les mesures de compensation permettant leur insertion scolaire, professionnelle ou sociale.

Elle peut désigner les établissements ou les services correspondant aux besoins des jeunes handicapés. Elle peut attribuer l'allocation d'éducation (pour enfant handicapé).

Le Sessad

Service ambulatoire du secteur médico-social, le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) offre de la naissance à 20 ans un accompagnement aux handicapés moteurs et aux jeunes présentant une déficience intellectuelle.

Il apporte aux familles conseils et suivi et propose des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.

Autres types de services ambulatoires :

- le service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (Safep) pour déficients sensoriels (0 à 3 ans) ;
- le service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation (SSEFS) pour déficients auditifs (3 à 20 ans) ;
- le service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (S3AS ou SAAAS) pour déficients visuels (3 à 20 ans).

Pour en savoir plus sur toutes ces structures : www.onisep.fr/handicap

DANS MON ACADEMIE

Enfants intellectuellement précoces

Education Nationale

Référents départementaux :

Côtes d'Armor : Myriam MENAGER, IEN, myriam.menager@ac-rennes.fr

Finistère : François-Xavier LECOQ, IEN ASH, francois-xavier.lecoq@ac-rennes.fr

Ille et Vilaine : Jean Pierre VINÇOT, IEN, jean-pierre.vincot@ac-rennes.fr

Morbihan : Pierre BELLE, IEN, pierre.belle@ac-rennes.fr

Centre national d'aide aux enfants et adolescents à haut potentiel (CNAHP)

Au CNAHP, une équipe de spécialistes de l'enfance et de l'adolescence, propose des évaluations et des suivis thérapeutiques.

CNAHP Rennes - 154, rue de Chatillon - 35200 Rennes
cna hp@ch-guillaumeregnyer.fr - Tél 02 99 32 91 75

Associations

« Un zèbre à Vitré »

Cette association regroupe des parents d'enfants ou d'adolescents intellectuellement précoces. <http://www.unzebreavitre.fr> - unzebreavitre@gmail.com

Association française pour les enfants précoces (AFEP) - <http://www.afep-asso.fr>

AFEP Bretagne : afep56@sfr.fr

Côtes d'Armor : afep22.isabelle@afe.asso.fr

Finistère : afepfinistere@gmail.com

Ille-et-Vilaine : afep35@laposte.net

Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces (ANPEIP)

<http://www.anpeip.org> - bretagne@anpeip.org

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

L'École de la République accueille tous les élèves sans distinction et vise à leur offrir les mêmes chances de réussite. Les enquêtes internationales montrent que la France est l'un des pays où la différence de résultats selon le milieu social des élèves est la plus marquée. C'est pourquoi la lutte contre les inégalités sociales a été placée au cœur de la refondation de l'éducation prioritaire.

ASSURER L'ÉGALITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

Réduire les écarts

C'est un travail de tous les jours où chacun doit jouer un rôle afin d'amener tous les élèves à se dépasser et à réussir. L'objectif est de réduire les écarts entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire dans l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Face à la diversité des élèves scolarisés et des difficultés qu'ils rencontrent, l'institution scolaire se réinvente et propose une offre éducative enrichie en vue d'encourager et de soutenir l'ambition scolaire de tous.

Cela passe par l'identification des territoires les plus concernés par les inégalités sociales et la concentration de population en grande difficulté et une redéfinition des moyens alloués ; mais également, par la mise en œuvre de dispositifs ou d'actions visant à accompagner les élèves et leurs familles. Sans oublier l'élimination des préjugés et des discriminations qui peuvent enrayer la réussite de tous les élèves.

Mettre en place des réseaux

Des réseaux d'éducation prioritaire (Rep et Rep+) ont été implantés dans l'ensemble des académies afin de réduire les inégalités sociales et territoriales, tout en favorisant la réussite de tous les élèves.

L'objectif de l'éducation prioritaire est de permettre à tous les élèves, quel que soit le contexte social, d'accéder aux apprentissages et à la réussite scolaire. Pour des questions d'efficacité et d'équité, l'allocation des moyens tient compte des différences et des spécificités des publics d'élèves accueillis dans les établissements scolaires. Pour être en prise avec les réalités du terrain, la carte de l'éducation prioritaire est révisée tous les 4 ans en fonction de l'évolution de l'environnement socio-économique des établissements scolaires.

Les Rep regroupent les écoles et les collèges rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des établissements situés hors éducation prioritaire.

Les Rep+ concernent les quartiers, ou les secteurs isolés, qui connaissent la plus forte concentration de difficultés sociales ayant des répercussions fortes sur la réussite scolaire.

Les équipes éducatives bénéficient de 1 h 30 hebdomadaire pour la formation, le travail en équipe et le suivi des élèves dans les réseaux les plus difficiles.

SOUTENIR L'AMBITION DES JEUNES

Création des parcours d'excellence

Afin de renforcer la réussite de tous les élèves, des parcours d'excellence ont été mis en place, pour les 3^e des 352 collèges Rep+, à la rentrée 2016.

Ce dispositif permet à des jeunes de milieu modestes et volontaires d'être accompagnés vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle ambitieuse et réussie. Il offre aux élèves un suivi individualisé jusqu'au baccalauréat.

À chaque étape de leur scolarité, les jeunes peuvent participer à des visites culturelles ou de lieux de formations ou encore d'entreprises. Ils rencontreront des étudiants ou des professionnels et pourront profiter de tutorat et d'aides au travail. Ce qui, en lien avec le parcours Avenir, permet aux élèves d'enrichir leurs connaissances dans le domaine des formations, des métiers et du monde économique et professionnel.

Pour les équipes éducatives, le parcours d'excellence prend appui sur l'existant et part des expériences de terrain réussies pour construire des partenariats efficaces entre les établissements du secondaire et les établissements du supérieur tout en associant les mondes professionnels, associatifs ainsi que les parents et les collectivités territoriales.

ZOOM



« La mallette des parents »

Parce que l'implication des parents est essentielle dans la réussite scolaire de chaque élève et parce que le dialogue est parfois difficile, il a été conçu « La mallette des parents ».

Cette mallette a été pensée et réalisée pour faciliter le dialogue, la communication entre l'École et les parents. L'enjeu de ce dispositif est de faciliter la compréhension des parents sur le sens, les enjeux de la scolarité de leur enfant et le fonctionnement de l'institution scolaire. Il porte sur des moments clés du parcours scolaire des élèves en CP, en 6^e et à titre expérimental en 3^e.

La mallette contient des outils que les équipes éducatives utilisent pour animer la discussion avec les familles lors d'ateliers-débats. Grâce à un DVD et des fiches-supports (Comment aider mon enfant ? Comprendre où en est mon enfant ? Bilan final), les enseignants peuvent débattre avec les familles sur l'accompagnement de la scolarité de leur enfant. Elle contribue ainsi à la prévention de l'absentéisme et de la violence à l'École.

C'est également un site dédié, <http://mallettedesparents.onisep.fr/>, articulé autour de 4 axes (Construire la confiance, Organiser les échanges collectifs, Mener des entretiens et Agir avec les parents) et présenté sous forme de « kit ».

Il a pour ambition d'accompagner les équipes dans la construction du lien de confiance avec les parents, dans le cadre de temps d'échanges collectifs, d'entretiens individuels et de projets communs.

Accueillir les élèves en dehors des heures de cours

D'autres dispositifs comme « L'École ouverte » peuvent être proposés. Celui-ci a pour but, au sein des établissements scolaires volontaires, d'accueillir les élèves durant les vacances scolaires, les mercredis et samedis afin de leur faire profiter d'activités construites autour d'un projet éducatif auquel participent les collectivités territoriales, les associations et les fédérations sportives.

Le collège joue alors un rôle dans l'intégration sociale et scolaire de l'élève, tout en valorisant son image auprès des jeunes et des habitants. L'objectif est alors d'améliorer les relations entre les jeunes et les adultes au sein de l'établissement, de mieux intégrer les nouveaux arrivants, en particulier ceux de 6^e, de faciliter l'ouverture de l'établissement sur son environnement et de lutter contre la violence à l'École. Les parents et les familles des élèves sont invités à s'associer au dispositif en prenant part à l'organisation et à l'animation des activités.

Ouvrir l'École aux parents

Le dispositif « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) quant à lui s'adresse à l'ensemble des parents immigrés avec, en priorité, les parents étrangers primo-arrivants.

L'objectif de ce dispositif est de leur permettre de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants, contribuant ainsi à améliorer leurs chances de réussite scolaire.

Au sein des établissements scolaires, les parents reçoivent des formations axées sur l'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire), la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents, la connaissance des valeurs de la République et leur mises en œuvre dans la société française.

Ces formations sont organisées à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents. Elles sont assurées majoritairement par des enseignants formés à l'enseignement du français langue seconde, du français langue étrangère ou ayant suivi une formation en français langue d'intégration.

Elles peuvent être conduites par d'autres professionnels comme par exemple des professeurs d'histoire-géographie, de physique-chimie ou encore des principaux de collèges ou des infirmiers. L'information auprès des familles est assurée par les établissements scolaires, les associations de parents d'élèves peuvent être un relais dans cette communication.



Les organismes ou partenaires, tels que les centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (Casnav), les associations œuvrant pour l'intégration des personnes immigrées, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), les équipes pluridisciplinaires de réussite éducative, les associations de femmes relais et les agents de développement local pour l'intégration (Adli) contribuent à la diffusion de l'information.

Choisir l'internat

Enfin des internats de la réussite (ex-internats d'excellence), pour les collégiens et lycéens issus de milieux modestes, peuvent être mis en place.

Le choix de l'internat dans le cadre de l'éducation prioritaire doit être un levier pour la réduction des inégalités.

Ce dispositif donne l'occasion aux élèves de changer de cadre de vie pour réussir leurs études, de construire leur projet professionnel et de développer leur sens des responsabilités. L'internat de la réussite offre à des jeunes qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable la possibilité de mettre toutes les chances de leur côté pour mener à bien leurs études.

L'objectif est de promouvoir la réussite scolaire grâce à des conditions de travail optimales. En plus des cours, les internes peuvent également bénéficier d'un accompagnement pédagogique et éducatif : révision des cours, préparation aux devoirs, activités sportives et culturelles, accès aux nouvelles technologies.

Associer les familles au projet d'internat favorise le succès du projet éducatif de l'élève. Les familles peuvent s'informer auprès de l'établissement fréquenté par leur enfant (principal/e, proviseur/e, CPE, assistant/e de service social...). Elles peuvent également contacter l'internat de la réussite choisi pour obtenir des informations.

LA RÉDUCTION DE L'ABSENTÉISME ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La lutte contre l'absentéisme et le décrochage est un enjeu de tous les instants pour l'ensemble de la communauté éducative. La mobilisation de tous, dans un climat privilégiant la persévérance scolaire et associant les familles, est la condition indispensable pour éviter les sorties prématurées.

PRÉVENIR L'ABSENTÉISME ET LA RUPTURE AVEC L'ÉCOLE

Des absences répétées constituent un manquement grave d'assiduité, nuisent à la réussite des collégiens soumis à l'obligation scolaire et risquent de conduire au décrochage.

On parle d'absentéisme dès lors que l'élève est absent au moins quatre demi-journées dans le mois. Les causes de l'absentéisme sont multiples et parfois complexes (problèmes scolaires, éducatifs, d'orientation et/ou des problèmes d'ordre psychologique, de santé, social ou familial). Tous les acteurs du système éducatif sont concernés.

En premier lieu, il revient aux établissements scolaires de tout mettre en œuvre pour favoriser le retour de l'assiduité de l'élève et d'agir pour limiter le nombre de sorties en cours de scolarité. Pour permettre une réaction immédiate et adaptée, toute absence constatée doit être signalée dans les meilleurs délais et enregistrée, afin d'en faciliter le traitement et l'analyse.

Le dispositif de prévention de l'absentéisme scolaire mis en place dans l'établissement s'inscrit dans une action conjointe qui implique l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, en vue de rétablir l'assiduité de l'élève.

Il met également l'accent sur un dialogue avec les familles, dans un climat de confiance et une approche de coéducation et prévoit la nomination d'un personnel d'éducation référent.

Le rôle des parents d'élèves dans le suivi de la scolarité de leur enfant et leur accompagnement est renforcé, avec la mise en place d'une procédure progressive et échelonnée (alerte, convocation, avertissement), dès les premiers signes d'absentéisme.

En cas d'absences répétées non justifiées, leur obligation en termes de respect de l'assiduité leur est rappelée ainsi que les mesures d'accompagnement pédagogiques et éducatives personnalisées qui peuvent leur être proposées dans l'établissement ou hors temps de classe (tutorat, soutien scolaire, actions de soutien à la parentalité, etc.). Elles sont récapitulées dans un dossier transmis par le/la chef/fe d'établissement à l'inspecteur/trice d'académie - directeur/trice académique des services de l'Éducation nationale (IA-Dasen).

La sanction pénale constitue l'ultime recours si la situation d'absentéisme persiste, en dépit des mesures mises en œuvre dans l'établissement.

La prévention de l'absentéisme constitue une priorité, tout comme l'est la lutte contre le décrochage, un processus qui conduit des jeunes en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme.

Enjeux majeurs au plan européen et national, la réduction des sorties précoces et la lutte contre le décrochage s'inscrivent dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

Les États membres, dont la France, se sont ainsi engagés à réduire à moins de 10 % la proportion des jeunes âgés de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation.

ZOOM



136 000 décrocheurs en 2011 - 98 000 en 2016 - Prévission de la DEPP pour l'année 2017 : 80 000

En 2011, on comptait 136 000 décrocheurs en France. En 2016, ils étaient 98 000 selon les derniers indicateurs du ministère. Le palier symbolique des moins de 100 000 sortants de formation initiale sans diplôme* a été franchi. Des chiffres encourageants qui, selon les prévisions, pourraient concerner 80 000 jeunes en 2017.

À l'échelle européenne, le nombre de décrocheurs est en baisse régulière depuis 2002. D'ores et déjà, l'objectif de la stratégie Europe 2020 que la France s'était fixé, à savoir passer au-dessous de la barre des 9,5 % de décrocheurs chez les 18-24 ans d'ici 2020, est déjà atteint.

Et en 2016, selon les dernières statistiques publiées par l'Union européenne (indicateurs Eurostat), le taux national de jeunes quittant prématurément l'éducation et la formation** s'élève à 8,8 %. Il est inférieur à la moyenne européenne qui s'établit à 10,7 %.

* Les sorties sans diplôme concernent les jeunes sortants du système éducatif sans aucun diplôme de second cycle général ou professionnel (Bac, CAP) ou avec au plus le diplôme national du brevet.

** Cet indicateur de référence de l'UE définit la part des 18-24 ans dont le niveau d'étude ne dépasse pas, au mieux, le premier cycle de l'enseignement secondaire et qui ne poursuivent ni études ni formation.

LES DISPOSITIFS ET ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE

Pour faire reculer le phénomène du décrochage, de nombreux acteurs et dispositifs interviennent dans le champ de la prévention, de la remobilisation ou de la remédiation, lorsque le décrochage est effectif.

Le plan d'action « Tous mobilisés contre le décrochage scolaire »

Lancé en novembre 2014, le plan national de lutte contre le décrochage scolaire met l'accent sur la prévention et la coopération de tous les partenaires concernés : parents, jeunes, professeurs, pouvoirs publics au niveau national et local, associations et entreprises... L'objectif est de diviser par deux, les sorties sans diplôme du système éducatif et de faciliter le retour vers l'École des jeunes ayant déjà décroché.

Tout au long de la scolarité, des actions d'accompagnement en faveur de la persévérance et de la réussite éducative

Des actions d'accompagnement sont proposées aux collégiens, pour favoriser l'apprentissage au quotidien (accompagnement personnalisé, accompagnement éducatif, programme personnalisé de réussite éducative) et les éclairer progressivement dans l'élaboration de leur projet d'orientation scolaire et professionnel (parcours Avenir).

Les référents décrochage scolaire

Nommés dans les établissements scolaires à fort taux de décrochage et d'absentéisme, mobilisés dès le moindre signe de décrochage au sein des groupes de prévention, leur mission consiste à coordonner l'action de tous les acteurs de l'établissement intervenant dans le processus de mobilisation scolaire des élèves.

Les dispositifs relais (classes, ateliers, internats)

Ils s'adressent à des élèves, en grand rejet de l'institution scolaire et en risque de marginalisation :

La classe relais, toujours attachée à un établissement (qu'elle soit implantée dans celui-ci ou non) est mise en réseau et associe services de l'État, collectivités territoriales et secteur associatif ;

L'atelier relais est rattaché à un ou plusieurs collèges. Il a un partenariat renforcé avec les mouvements d'éducation populaire et accueille une dizaine de collégiens pour des modules de 4 semaines renouvelables 3 fois ;

L'internat relais est intégré au collège de rattachement de l'élève ou dans un établissement voisin.

L'objectif est de permettre de se réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle, dans le cadre d'un accueil temporaire de quelques semaines à plusieurs mois, ne pouvant dépasser une année scolaire. L'admission et l'affectation dans le dispositif sont prononcées par le/la directeur/trice académique des services de l'Éducation nationale (IA-Dasen), sous réserve de l'accord de l'élève et de sa famille. Dès son entrée, l'élève est soumis à un bilan et, tout au long du processus, sa famille est invitée à s'intégrer à la démarche.

La mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)

Elle a un rôle de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation. Elle participe à la prévention du décrochage scolaire auprès des équipes éducatives, de direction et d'encadrement, au niveau de l'établissement, du district, du bassin de formation. Dans le domaine de l'intervention, la MLDS a un rôle central auprès des élèves en risque de décrochage, en lien avec les référents décrochage scolaire et les «groupes de prévention du décrochage scolaire» de l'établissement. Dans le champ de la remédiation, elle participe, au sein des plates-formes de suivi et

d'appui aux décrocheurs, à l'évaluation des besoins de formation et à l'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire sans qualification.

Le CIO observatoire du district ou du bassin

Les centres d'information et d'orientation participent au recensement des élèves décrocheurs. En cas de rupture de scolarité, les psychologues de l'Éducation nationale (ex-conseillers d'orientation-psychologues) organisent des entretiens individuels de situation en CIO ou au sein de l'établissement scolaire qui visent à proposer une solution.

Les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

Instances composées des partenaires de la formation, de l'insertion et de l'orientation.

Elles recensent, identifient et contactent tous les jeunes «décrochés» de 16 à 25 ans, sortis sans diplôme de la formation initiale, auxquels elles tentent d'apporter une réponse personnalisée pour un retour en formation, un accès à la qualification ou à l'emploi. Elles regroupent et coordonnent les acteurs des réseaux de formation initiale, des réseaux d'accueil et d'accompagnement des jeunes pour apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de plus de 16 ans sans diplôme et sans solution.

Complémentaire de l'action des PSAD, le site <http://masecondechance.onisep.fr> permet à tout jeune qui relève de ce dispositif de rencontrer des professionnels de l'accompagnement dans un lieu d'accueil proche de son domicile, pour trouver une solution adaptée à sa situation.

Les réseaux formation qualification emploi (Foquale)

Ils rassemblent les établissements et dispositifs relevant de l'Éducation nationale susceptibles d'accueillir les jeunes décrocheurs. Ils permettent ainsi de mieux coordonner l'ensemble des solutions et s'intègrent dans les réseaux de partenaires constitués autour des PSAD.

DANS MON ACADÉMIE

La Mission de lutte contre le décrochage scolaire de l'Académie de Rennes

Démarches à suivre

Pour les élèves en difficulté scolaire qui risquent de quitter l'école ou qui l'ont déjà quittée :

- Prendre contact avec le chef d'établissement d'origine, ou avec le CIO (centre d'information et d'orientation) le plus proche du domicile. Ils accueilleront l'élève et lui indiqueront les structures qui peuvent l'accompagner et/ou le former.
- Appeler le 0800 12 25 00 (numéro vert gratuit). Les jeunes décrocheurs et leurs familles peuvent appeler gratuitement ce numéro et obtenir des informations sur les solutions possibles.

MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire)

Elle a plusieurs objectifs :

- Prévenir les sorties sans qualification : accompagner la mise en place dans chaque établissement d'un groupe de prévention du décrochage scolaire pour repérer et accueillir les élèves en risque de rupture scolaire et individualiser les parcours de formation.
- Repérer les élèves en difficulté quittant le système éducatif sans solution, en collaboration avec les CIO et les structures relevant de l'insertion.
- Préparer et former les jeunes par des actions de formation mises en place en fonction des besoins.

Les MLDS : <http://www.ac-rennes.fr/cid104344/le-reseau-des-mlds.html>

Les élèves de l'enseignement catholique doivent se rapprocher de la MIJEC (Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique) :

<http://www.mijec-bretagne.org/>

UNE ARTICULATION ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES

Le socle commun et les nouveaux programmes

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : décret n° 2006-830 du 11.07.2006, JO n° 160 du 12.07.2006 ; circulaire n° 2010-087 du 18.06.2010, BO n° 27 du 08.07.2010 ; décret n° 2015-372 du 31.03.2015, JO n° 78 du 02.04.2015

Les EPI, une approche interdisciplinaire

Organisation des enseignements au collège :

décret n° 2015-544 du 19.05.2015, JO n° 115 du 20.05.2015

Organisation des enseignements : modification : arrêté du 16.06.2017, JO du 18.06.2017, BO n° 22 du 22.06.2017

Enseignements au collège :

circulaire n° 2015-106 du 30.06.2015, BO n° 27 du 02.07.2015

L'accompagnement personnalisé

Organisation des enseignements : modification : arrêté du 16.06.2017, JO du 18.06.2017, BO n° 22 du 22.06.2017

Définition et mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé :

circulaire n° 2011-118 du 27.07.2011, BO n° 31 du 01.09.2011

Continuité pédagogique école-collège :

décret n° 2013-683 du 24.07.2013, JO n° 174 du 28.07.2013

L'apprentissage renforcé des langues vivantes

Organisation des enseignements : modification : arrêté du 16.06.2017, JO du 18.06.2017, BO n° 22 du 22.06.2017

La carte des langues vivantes :

circulaire n° 2015-173 du 20.10.2015, BO n° 39 du 22.10.2015

Poursuite du plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes : circulaire n° 2008-042 du 04.04.2008, BO n° 15 du 10.05.2008

Classes bilangues : circulaire n° 2005-067 du 15.04.2005 (I - 5 Des objectifs de formation transversaux, BO n° 18 du 05.05.2005)

Sections de langues régionales : arrêté du 07.06.2010, JO n° 142 du 22.06.2010

Langues régionales : enseignement immersif bilingue :

arrêté du 19.04.2002, JO du 27.04.2002, BO n° 19 du 9 mai 2002

Sections internationales : arrêté du 28.09.2006, BO n° 38 du 19.10.2006, BO n° 24 du 06.07.2017

Le numérique et l'éducation aux médias et à l'information

Collèges connectés : circulaire n° 2014-068 du 20.05.2014, BO n° 21 du 22.05.2014

UNE ORGANISATION EN CYCLES

Les cycles pédagogiques

Organisation en quatre cycles pédagogiques de l'école primaire et du collège : décret n° 2013-682 du 24.07.2013 modifié, JO n° 174 du 28.07.2013

Les disciplines

Organisation des enseignements du collège fixant les enseignements obligatoires et leur volume horaire par discipline décret n° 2015-544 du 19.05.2015 et arrêté du 19.05.2015, JO n° 115 du 20.05.2015 ; **compléments sur l'organisation des enseignements :** circulaire n° 2015-106 du 30.06.2015, BO n° 27 du 02.07.2015

Les sections particulières

Classes à horaires aménagés : circulaire n° 2002-165 du 02.08.2002, BO n° 31 du 29.08.2002 ; circulaire n° 2007-020 du 18.01.2007, BO n° 04 du 25.01.2007 ; circulaire n° 2009-140 du 06.10.2009, BO n° 39 du 22.10.2009

Classes bilangues : circulaire n° 2005-067 du 15.04.2005 (I - 5 Des objectifs de formation transversaux)

Sections de langues régionales : arrêté du 07.06.2010, JO n° 142 du 22.06.2010

Sections internationales : arrêté du 28.09.2006, BO n° 38 du 19.10.2006,

BO n° 24 du 06.07.2017

Sections sportives scolaires : circulaire n° 2011-099 du 29.09.2011, BO n° 31 du 29.08.2002

Sport de haut niveau : circulaire n° 2006-123 du 01.08.2006, BO n° 32 du 07.09.2006

L'ÉVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES

Livret scolaire unique numérique (LSUN)

Évaluation des acquis scolaires et livret scolaire à l'école et au collège : arrêté du 24.10.2017, JO n° 0257 du 03.11.2017, décret n° 2015-1929 du 31.12.2015, JO n° 02 du 03.01.2016

Contenu du livret scolaire : arrêté du 31.12.2015, JO n° 02 du 03.01.2016

Le redoublement : décret du 20.02.2018 - JO du 21.02.2018

DES DIPLÔMES RÉNOVÉS

Le DNB

Organisation des examens pour les candidats présentant un handicap : circulaire n° 2015-127 du 03.08.2015, BO n° 31 du 27.08.2015

Évaluation des acquis scolaires des élèves : Arrêté du 29.03.2018 - J.O. du 27.04.2018, décret n° 2015-1929 du 31.12.2015, JO n° 02 du 03.01.2016

Modalités d'attribution du DNB : arrêté du 31.12.2015, JO n° 02 du 03.01.2016 ; arrêté du 16.02.2016, JO n° 46 du 24.02.2016, note de service n° 2016-063 du 06.04.2016, BO n° 14 du 08.04.2016, arrêté du 27.11.2017

Cérémonie républicaine de remise des diplômes : note de service n° 2016-090 du 22.06.2016, BO n° 25 du 23.06.2016

Modalités d'attribution du DNB pour les candidats de

l'enseignement agricole : note de service n° 2016-118 du 04.08.2016, BO n° 30 du 25.08.2016

Épreuve de langue vivante pour les candidats individuels : arrêté du 19.07.2016, BO n° 33 du 15.09.2016

Adaptation et dispense de certaines épreuves ou parties d'épreuve à l'examen du DNB pour les candidats présentant un handicap ou bénéficiant d'un PAP : arrêté du 10.10.2016, BO n° 44 du 01.12.2016

Modalités d'attribution du DNB aux candidats des sections internationales de collège et des établissements franco-allemands : note de service n° 2017-023 du 14.02.2017, BO n° 09 du 02.03.2017

Le CFG

Conditions de délivrance du CFG : arrêté du 19.07.2016, JO n° 179 du 03.08.2016

Cérémonie républicaine de remise des diplômes : note de service n° 2016-090 du 22.06.2016, BO n° 25 du 23.06.2016

Les brevets et attestations

ASSR1 et ASSR2

Organisation et conditions de délivrance de l'ASSR1 et de l'ASSR2 : décret n° 2007-429 du 25.03.2007 et arrêté du 25.03.2007, JO n° 73 du 27.03.2007

Éducation à la sécurité routière : circulaire n° 2016-153 du 12.10.2016, BO n° 38 du 20.10.2016

BIA

Diplôme BIA : décret n° 2015-193 du 19.02.2015, JO n° 44 du 21.02.2015

Programme et épreuves du BIA : arrêté du 19.02.2015, JO n° 44 du 21.02.2015

BJSP

Jeunes sapeurs-pompiers : arrêté du 08.10.2015, JO n° 253 du 31.10.2015

Référentiel de formation : annexes de l'arrêté du 08.10.2015, JO n° 253 du 31.10.2015

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

PA

Parcours Avenir : arrêté du 01.07.2015, JO n° 155 du 07.07.2015, BO n° 28 du 09.07.2015

PEAC

Parcours d'éducation artistique et culturelle : circulaire n° 2013-073 du 03.05.2013, BO n° 19 du 09.05.2013 ; arrêté du 01.07.2015, JO n° 155 du 07.07.2015 ; circulaire n° 2016-011 du 03.02.2016, BO n° 05 du 04.02.2016

PC

Parcours citoyen : circulaire n° 2015-085 du 03.06.2015, BO n° 23 du 04.06.2015 ; circulaire n° 2016-092 du 20.06.2016, BO n° 25 du 23.06.2016

PES

Parcours éducatif de santé : circulaire n° 2016-008 du 28.01.2016, BO n° 05 du 04.02.2016

L'ORIENTATION : UNE MISSION PARTAGÉE

Loi n° 83-634 du 13.07.1983

Organisation des enseignements dans les classes de collège : arrêté du 19.05.2015, JO n° 115 du 20.05.2015

Modalités de mise en place du corps des psychologues de l'Éducation nationale au titre de l'année scolaire 2017 : note de service n° 2017-042 du 28.02.2017

Dispositions statutaires relatives au nouveau corps de psychologues de l'Éducation nationale : décret n° 2017-120 du 01.02.2017

Loi n° 2013-515 du 08.07.2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Rôle du professeur principal : code de l'éducation, loi du 23.04.2005 ; circulaire 93-087 du 21.01.93 ; circulaire n° 2006-213 du 14.12.2006

Conseil pédagogique : loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École n° 2005-380 du 23.04.2005, JO n° 96 du 24.04.2005

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

Segpa

Segpa : arrêté du 21.10.2015, JO du 24.10.2015 et du 25.10.2015 ; circulaire n° 2015-176 du 28.10.2015, BO n° 40 du 29.10.2015 ; arrêté du 01.12.2015, JO n° 291 du 16.12.2015 ; arrêté du 19.07.2016, JO du 03.08.2016

Erea

Caractéristiques de l'Erea : circulaire n° 2015-176 du 28.10.2015, BO n° 40 du 29.10.2015 ; circulaire n° 2017-076 du 24.04.2017, BO n° 17 du 27.04.2017

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

PPRE

Mise en œuvre du PPRE : circulaire n° 2006-138 du 25.08.2006, BO n° 31 du 31.08.2006

Définition du PPRE : circulaire n° 2015-085 du 03.06.2015, BO n° 23 du 04.06.2015

PAI

Accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période : circulaire n° 2003-135 du 08.09.2003, BO n° 34 du 18.09.2003

PAP

Définition et mise en œuvre du PAP : circulaire n° 2015-016 du 22.01.2015, BO n° 05 du 29.01.2015

UPE2A

Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés : circulaire n° 2012-141 du 02.10.2012, BO n° 37 du 11.10.2012

OEPRE

Dispositif Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants au titre de l'année scolaire 2017 : circulaire n° 2017-060 du 03.04.2017, BO n° 15 du 13.04.2017

Efiv

Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs : circulaire n° 2012-142 du 02.10.2012, BO n° 37 du 11.10.2012

EIP

Parcours scolaire des enfants intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège : circulaire n° 2007-158 du 17.10.2007, BO n° 38 du 25.10.2007

Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces : circulaire n° 2009-168 du 12.11.2009, BO n° 45 du 03.12.2009

Élèves en situation de handicap

Scolarisation des élèves en situation de handicap (Ulis) : circulaire n° 2016-117 du 08.08.2016, BO n° 30 du 25.08.2016

Parcours de formation du jeune sourd : circulaire n° 2017-011 du 03.02.2017, BO n° 08 du 23.02.2017

MDPH, CDAPH, Sessad

Accueil et information des personnes handicapées, évaluation de leurs besoins et reconnaissance de leurs droits : loi n° 2005-102 du 11.02.2005, JO n° 360 du 12.02.2005

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Pilotage de l'éducation prioritaire

circulaire n° 2017-090 du 03.05.2017, BO n° 18 du 04.05.2017

Liste des écoles et des établissements scolaires publics inscrits dans le programme Rep+ à la rentrée scolaire 2015 : arrêté du 24.04.2017, BO n° 18 du 04.05.2017

Liste des établissements scolaires publics inscrits dans le programme Rep à la rentrée scolaire 2015 : modification arrêté du 24.04.2017, BO n° 18 du 04.05.2017

Parcours d'excellence, mise en place - rentrée scolaire 2016 : instruction n° 2016-124 du 05.08.2016, BO n° 30 du 25.08.2016

École ouverte : circulaire n° 2003-008 du 23.01.2003, BO n° 05 du 30.01.2003 ; circulaire n° 2015-094 du 09.06.2015, BO n° 27 du 02.07.2015 ; circulaire n° 2017-034 du 01.03.2017, BO n° 11 du 16.03.2017

Internats de la réussite : circulaire n° 2016-076 du 18.05.2016, BO n° 20 du 19.05.2016

Mallette des parents : circulaire n° 2010-106 du 15.07.2010, BO n° 29 du 22.07.2010

LA RÉDUCTION DE L'ABSENTÉISME ET LA PERSÉVÉRANCE

Absentéisme

Prévention de l'absentéisme scolaire : circulaire interministérielle n° 2014-159 du 24.12.2014, BO n° 01 du 01.01.2015

Dispositif Ouvrir l'école aux parents : circulaire n° 2017-060 du 03.04.2017, BO n° 15 du 13.04.2017

Décrochage

"Éducation et formation 2020" : cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, conclusions du Conseil de l'Union européenne du 12.05.2009

Droit au retour en formation : décrets n° 2014-1453 et n° 014-1454 du 05.12.2014, JO du 07.12.2014 ; circulaire n° 2015-041 du 20.03.2015, BO n° 13 du 26.03.2015 ; circulaire n° 2017-066 du 12.04.2017, BO n° 15 du 13.04.2017

Lutte contre le décrochage scolaire : circulaire n° 2011-028 du 09.02.2011, BO n° 06 du 10.02.2011 ; circulaire n° 2016-212 du 30.12.2016, BO n° 01 du 05.01.2017

Prévention du décrochage scolaire et accompagnement des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire : instruction interministérielle n° 09-060, BO n° 23 du 04.06.2009

Dispositifs relais : circulaire n° 2014-037 du 28.03.2014, BO n° 14 du 03.04.2014

Réseaux formation qualification emploi (Foquale) : circulaire n° 2013-035 du 29.03.2013, BO n° 14 du 04.04.2013

Psad : circulaire n° 2011-028 du 09.02.2011, BO n° 6 du 10.02.2011

TABLE DES SIGLES

Adli : Agent de développement local pour l'intégration

AER : Attestation d'éducation à la route

AP : Accompagnement personnalisé

Aper : Attestation de première éducation à la route

ASSN : Attestation scolaire « savoir nager »

ASSR : Attestation scolaire de sécurité routière

BIA : Brevet d'initiation aéronautique

B2i : Brevet informatique et Internet

BJSP : Brevet national de jeunes sapeurs-pompiers

BRNE : Banque de ressources numériques éducatives

BSR : Brevet de sécurité routière

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

Casnav : Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage

CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDOEA-SD : Commission départementale d'orientation des enseignements adaptés du second degré

CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues

CFA : Centre de formation d'apprentis

CFG : Certificat de formation générale

Chaap : Classe à horaires aménagés arts plastiques

Chad : Classe à horaires aménagés danse

Cham : Classe à horaires aménagés musique

Chat : Classe à horaires aménagés théâtre

CIO : Centre d'information et d'orientation

Clee : Comité local école entreprise

Cnee : Conseil national éducation-économie

Cned : Centre national d'enseignement à distance

CPE : Conseiller/ère principal/e d'éducation

Dafpic : Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue

Dasen : Directeur/trice académique des services départementaux de l'Éducation nationale

Dgescs : Direction générale de l'enseignement scolaire

Dima : Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

DNB : Diplôme national du brevet

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

EAO : Éducation à l'orientation

Efiv : Enfant issu de famille itinérante et de voyageurs

Egpa : Enseignements généraux et professionnels adaptés

EIP : Enfant intellectuellement précoce

EMC : Enseignement moral et civique

EMI : Éducation aux médias et à l'information

ENT : Espace numérique de travail

EPE : Équipe pluridisciplinaire d'évaluation

EPI : Enseignements pratiques interdisciplinaires

EPLÉ : Établissement public local d'enseignement

Erea : Établissement régional d'enseignement adapté

ESS : Équipe de suivi de scolarisation

Foquale : Réseaux formation qualification emploi

Geva-Sco : Guide d'évaluation de scolarisation

Greta : Groupement d'établissements

IEM : Institut d'éducation motrice

IEN : Inspecteur/trice général/e de l'Éducation nationale

IEN ASH : Inspecteur/trice général/e de l'Éducation nationale chargé/e de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

IGEN : Inspecteur/trice général/e de l'Éducation nationale (ou Inspection générale de l'Éducation nationale)

IME : Institut médico-éducatif

Itep : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

JSP : Jeunes sapeurs-pompiers

LEA : Lycée d'enseignement adapté

LSU : Livret scolaire unique

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire

OEPRE : Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants

PA : Parcours Avenir

PAI : Projet d'accueil individualisé

PAP : Plan d'accompagnement personnalisé

PES : Parcours éducatif de santé

PC : Parcours citoyen

PEAC : Parcours d'éducation artistique et culturelle

PEJS : Pôle d'enseignement pour jeunes sourds (ex - Pass : Pôle d'accompagnement pour la scolarisation des jeunes sourds)

PEP : Préparatoire à l'enseignement professionnel

PES : Parcours éducatif de santé

PIF : Projet individuel de formation

PIX : Plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques

PP : Professeur/e principal/e

PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

PPS : Projet personnalisé de scolarisation

Prépa pro : Préparatoire à l'enseignement professionnel

PSAD : Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs

PSCI : Prévention et secours civiques de niveau 1

Psy-EN : Psychologue de l'Éducation nationale (ex - COP : conseiller/ère d'orientation psychologue)

REAAP : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Rep : Réseau d'éducation prioritaire

SAAS ou S3AS : Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation

Safep : Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce

Segpa : Section d'enseignement général et professionnel adapté

Sessad : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SSEFS : Service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation

UE : Union européenne

ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

LES ÉTABLISSEMENTS DANS MON ACADÉMIE

FORMATIONS ET DISPOSITIFS PARTICULIERS	34
DES STRUCTURES EN DEHORS DES COLLÈGES	47
RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS DE LA 6 ^E À LA 3 ^E	55
ADRESSES UTILES DE MON ACADÉMIE	80

La carte des langues à la rentrée 2018, ci-dessous, pour les collèges publics et privés ne comporte que les informations communiquées par les chefs d'établissement et validées par les instances académiques. Les collèges peuvent cependant moduler et créer des enseignements dans le respect du volume horaire des disciplines obligatoires.

FORMATIONS ET DISPOSITIFS PARTICULIERS

CLASSES BILINGUES

ANGLAIS/ALLEMAND

- ◆ 22 BROONS Collège Jean Monnet
- ◆ 22 DINAN Collège Broussais
- 22 DINAN Collège les Cordeliers
- 22 DINAN Collège Notre Dame de la Victoire
- ◆ 22 GUINGAMP Collège Jacques Prévert
- 22 GUINGAMP Collège Notre-Dame
- ◆ 22 LAMBALLE Collège Simone Veil
- ◆ 22 LANNION Collège Charles le Goffic
- 22 LANNION Collège Saint Joseph
- ◆ 22 LOUDÉAC Collège les Livaudières
- 22 LOUDÉAC Collège Saint-Joseph
- ◆ 22 MERDRIGNAC Collège Per-Jakez Hélias
- ◆ 22 MINIHY-TRÉGUIER Collège Ernest Renan
- ◆ 22 MONCONTOUR Collège François Lorant
- ◆ 22 PLANCOËT Collège Chateaubriand

- ◆ 22 PLÉNÉE-JUGON Collège Louis de Chappedelaine
- ◆ 22 PLÉRIN Collège Jules Lequier
- 22 PLÉRIN Collège Saint Pierre
- ◆ 22 PLOUAGAT Collège Lucie et Raymond Aubrac
- ◆ 22 PLOUARET Collège François Marie Luzel
- ◆ 22 PLOUËR-SUR-RANCE Collège du Val de Rance
- 22 PLOUËR-SUR-RANCE Collège Saint-Stanislas
- 22 QUINTIN Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII
- ◆ 22 SAINT-BRIEUC Collège Anatole le Braz
- ◆ 22 SAINT-BRIEUC Collège Beaufeuillage
- ◆ 22 SAINT-BRIEUC Collège Jean Macé
- ◆ 22 SAINT-BRIEUC Collège Jean Racine
- ◆ 22 SAINT-BRIEUC Collège Léonard de Vinci
- 22 SAINT-BRIEUC Collège Saint-Charles- La Providence
- ◆ 29 BREST Collège de l'Harteloire
- ◆ 29 BREST Collège de l'Iroise
- ◆ 29 BREST Collège Kerhallet
- 29 BREST Collège La Croix Rouge

- ◆ 29 BREST Collège Penn Ar C'hleuz
- ◆ 29 BRIEC Collège Pierre Stéphan
- 29 BRIEC Collège Saint Pierre
- ◆ 29 CARHAIX-PLOUGUER Collège Beg Avel
- ◆ 29 CHÂTEAULIN Collège Jean Moulin
- 29 CHÂTEAULIN Collège Saint Louis
- 29 CONCARNEAU Collège Saint-Joseph
- 29 CROZON Collège Sainte Jeanne d'Arc
- 29 DOUARNENEZ Collège Saint Blaise
- ◆ 29 FOUESNANT Collège Kervihan
- ◆ 29 LANDERNEAU Collège Mescoat
- ◆ 29 LANDIVISIAU Collège Kerzourat
- ◆ 29 LANMEUR Collège Aux Quatre Vents
- ◆ 29 LESNEVEN Collège Antoine de Saint Exupéry
- 29 LESNEVEN Collège Saint François Notre Dame
- ◆ 29 MOËLAN-SUR-MER Collège Parc Ar C'Hoat - Yves Cotty
- 29 PLABENNEC Collège Saint Joseph

- 29 PLOUDALMEZEAU Collège Saint Joseph
- ◆ 29 PLOUGASNOU Collège François Charles
- 29 PLOUZANÉ Collège Saint Michel
- ◆ 29 PONT-L'ABBÉ Collège Laënnec
- 29 PONT-L'ABBÉ Collège Saint-Gabriel
- ◆ 29 QUIMPER Collège Auguste Brizeux
- ◆ 29 QUIMPER Collège La Tour D'Auvergne
- 29 QUIMPER Collège le Likès
- 29 QUIMPER Collège Saint Jean Baptiste
- 29 ROSPORDEN Collège Saint Michel
- 29 SAINT-POL-DE-LÉON Collège Sainte Ursule
- 29 SAINT-THÉGONNEC Collège Sainte Marie
- ◆ 35 BAIN-DE-BRETAGNE Collège le Chêne Vert
- 35 BAIN-DE-BRETAGNE Collège Saint-Joseph
- ◆ 35 BRUZ Collège Pierre Brossolette
- 35 BRUZ Collège Saint-Joseph
- ◆ 35 CANCALE Collège René Cassin

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

- ◆ **35 CESSON-SÉVIGNÉ** Collège Bourgchevreuil
- ◆ **35 CHARTRES-DE-BRETAGNE** Collège de Fontenay
- **35 CHÂTEAUBOURG** Collège Saint-Joseph
- ◆ **35 COMBOURG** Collège François René de Chateaubriand
- ◆ **35 DINARD** Collège le Bocage
- **35 DINARD** Collège Sainte Marie
- ◆ **35 DOL-DE-BRETAGNE** Collège Paul Féval
- **35 DOL-DE-BRETAGNE** Collège Saint-Magloire
- ◆ **35 FOUGÈRES** Collège Mahatma Gandhi
- **35 FOUGÈRES** Collège Sainte Marie
- ◆ **35 FOUGÈRES** Collège Thérèse Pierre
- ◆ **35 GUICHEN** Collège Noël du Fail
- ◆ **35 JANZÉ** Collège Jean Monnet
- **35 JANZÉ** Collège Saint Joseph
- ◆ **35 LE RHEU** Collège Georges Brassens
- ◆ **35 LIFFRÉ** Collège Martin Luther King
- **35 LIFFRÉ** Collège Saint Michel
- **35 MAEN ROCH** Collège Jeanne d'Arc
- ◆ **35 MAEN ROCH** Collège Angèle Vannier
- ◆ **35 MELESSE** Collège Mathurin Méheut
- **35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE** Collège la Providence
- **35 MONTFORT SUR MEU** Collège Saint Louis-Marie
- **35 MORDELLES** Collège Saint-Yves
- ◆ **35 ORGÈRES** Collège Andrée Récipion
- ◆ **35 PACÉ** Collège Françoise Dolto
- **35 PACÉ** Collège Saint Gabriel
- ◆ **35 PLEINE-FOUGÈRES** Collège François Brune
- **35 REDON** Collège Le Cleu Saint Joseph
- ◆ **35 RENNES** Collège la Binquenaïs
- ◆ **35 RENNES** Collège les Gayeulles
- ◆ **35 RENNES** Collège les Hautes Ourmes

- ◆ **35 RETIERS** Collège la Roche aux Fées
- ◆ **35 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ** Collège Amand Brionne
- ◆ **35 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER** Collège Pierre de Dreux
- ◆ **35 SAINT-GEORGES DE REINTEBAULT** Collège Roquebleue
- **35 SAINT-GRÉGOIRE** Collège Immaculée
- ◆ **35 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE** Collège Jean Moulin
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Chateaubriand
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Jean Charcot
- **35 SAINT-MALO** Collège Moka
- **35 SAINT-MALO** Collège Sacré Coeur
- **35 SAINT-MALO** Collège Sainte Jeanne d'Arc Choisy
- **35 SAINT-MEEN LE GRAND** Collège Notre Dame
- **35 TINTÉNIAC** Collège saint Joseph
- ◆ **35 TINTÉNIAC** Collège Théophile Briant
- ◆ **35 TREMBLAY** Collège Pierre Perrin
- ◆ **35 VAL D'ANAST** Collège du Kerpont
- ◆ **35 VERN SUR SEICHE** Collège Théodore Monot
- ◆ **35 VITRÉ** Collège les Rochers Sévigné
- ◆ **56 AURAY** Collège Le Verger
- **56 BRECH** Collège Saint-Gildas
- **56 ELVEN** Collège Sainte Marie
- ◆ **56 ELVEN** Collège Simone Veil
- ◆ **56 ETEL** Collège la Rivière d'Étel
- **56 GOURIN** Collège Jeanne d'Arc
- **56 GRAND-CHAMP** Collège Saint-Joseph
- ◆ **56 GUER** Collège Brocéliande
- **56 HENNEBONT** Collège Saint Félix
- ◆ **56 LANESTER** Collège Jean Lurçat
- **56 LA ROCHE BERNARD** Collège Saint Joseph
- ◆ **56 LORIENT** Collège Auguste Brizeux
- ◆ **56 LORIENT** Collège de Kerentrech

- ◆ **56 LORIENT** Collège Le Coutaller
- **56 LORIENT** Collège Saint Louis
- ◆ **56 PLESCOP** Collège Anne Frank
- **56 PLOEMEUR** Collège Notre-Dame Jean Paul II
- ◆ **56 PLOËRMEL** Collège Beaumanoir
- **56 PLOËRMEL** Collège Sacré Coeur
- ◆ **56 PONTIVY** Collège Charles Langlais
- **56 PONTIVY** Collège les Saints Anges
- ◆ **56 QUESTEMBERT** Collège Jean Loup Chrétien
- **56 QUESTEMBERT** Collège Saint-Joseph La Salle
- **56 SAINTE-ANNE D'AURAY** Collège Saint Anne
- **56 SAINTE-AVÉ** Collège Notre Dame
- **56 THEIX** Collège Notre Dame La Blanche
- ◆ **56 VANNES** Collège Antoine de Saint-Exupéry
- ◆ **56 VANNES** Collège Jules Simon
- **56 VANNES** Collège Notre Dame Le Ménimur

ANGLAIS/CHINOIS

- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Anatole le Braz
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Harteloire
- ◆ **29 BREST** Collège Kerhallet
- **29 QUIMPER** Collège le Likès
- ◆ **35 CESSON-SÉVIGNÉ** Collège Bourgchevreuil
- **35 PACÉ** Collège Saint-Gabriel
- ◆ **35 RENNES** Collège Clotilde Vautier
- ◆ **35 RENNES** Collège la Binquenaïs
- **35 RENNES** Collège La Tour d'Auvergne La Salle
- ◆ **35 RENNES** Collège les Ormeaux
- ◆ **56 AURAY** Collège Le Verger
- ◆ **56 LORIENT** Collège Auguste Brizeux
- ◆ **56 SÉNÉ** Collège Cousteau
- ◆ **56 VANNES** Collège Antoine de Saint-Exupéry

ANGLAIS/ESPAGNOL

- **22 CRÉHEN** Collège Immaculée Conception
- ◆ **22 ERQUY** Collège Thalassa
- **22 GOUAREC** Collège Notre-Dame
- **22 QUINTIN** Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII
- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Saint-Pierre
- **22 TRÉGUIER** Collège Saint-Yves
- ◆ **29 BREST** Collège La Fontaine Margot
- ◆ **29 BREST** Collège les Quatre Moulins
- ◆ **29 BREST** Collège Saint-Pol Roux
- **29 BREST** Collège Saint-Vincent
- **29 FOUESNANT** Collège Saint-Joseph
- **29 LE CONQUET** Collège Dom Michel Nobletz
- ◆ **29 MORLAIX** Collège du Château
- **29 PLEYBEN** Collège Saint Germain
- ◆ **29 PLOUDALMÉZEAU** Collège Édouard Quéau
- ◆ **29 PLOUGASTEL-DAOULAS** Collège La Fontaine Blanche
- ◆ **29 PLOUZANÉ** Collège Kerallan
- ◆ **29 PLOUZANÉ** Collège Victoire Daubié
- ◆ **29 PONT AVEN** Collège Pen an Roz
- **29 QUIMPER** Collège La Sablière
- ◆ **29 QUIMPER** Collège La Tourelle
- **29 QUIMPER** Collège Sainte Thérèse
- ◆ **29 SAINT-RENNAN** Collège Kerzouar
- **29 SAINT-RENNAN** Collège Saint-Stanlas
- ◆ **35 CHÂTEAUGIRON** Collège Victor Segalen
- **35 CHÂTEAUGIRON** Collège Sainte Croix
- **35 DINARD** Collège Sainte Marie
- **35 MARTIGNÉ FERCHAUD** Collège Saint Joseph

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

- **35 MORDELLES** Collège Saint Yves
- **35 PACÉ** Collège Saint Gabriel
- ◆ **35 REDON** Collège Beaumont
- ◆ **35 REDON** Collège Bellevue
- **35 REDON** Collège le Cleu Saint Joseph
- **35 RENNES** Collège Notre-Dame du Vieux cours

- **35 SAINT-GRÉGOIRE** Collège Immaculée
- **35 SAINT-MALO** Collège Moka
- **35 SAINT-MALO** Collège Sacré Cœur
- **35 TINTÉNIAC** Collège Saint Joseph
- **35 VAL D'ANAST** Collège Sainte Marie

- ◆ **56 LORIENT** Collège Le Coutaller
- ◆ **56 HENNEBONT** Collège Paul Langevin
- ◆ **56 PONTIVY** Collège Romain Rolland
- ◆ **56 QUESTEMBERT** Collège Jean Loup Chrétien
- **56 VANNES** Collège Saint François Xavier

ANGLAIS/ITALIEN

- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Sainte Marie

ANGLAIS/RUSSE

- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Léonard de Vinci
- ◆ **35 RENNES** Collège Anne de Bretagne



LANGUES RARES

BRETON

- ◆ **22 BÉGARD** Collège François Clech
- ◆ **22 CALLAC** Collège Gwer Halou
- ◆ **22 CORLAY** Collège Pier An Dall
- ◆ **22 GUERLÉDAN** Collège Paul Eluard
- ◆ **22 GUINGAMP** Collège Jacques Prévert
- ◆ **22 PAIMPOL** Collège Marie-José Chombar de Lauwe
- ◆ **22 PERROS-GUIREC** Collège les Sept Iles
- ◆ **22 PLESTIN-LES-GRÈVES** Collège du Penker
- ◆ **22 PLEUMEUR-BODOU** Collège Paul le Flem
- ◆ **22 PLOUARET** Collège François Marie Luzel
- ◆ **22 PLOUHA** Collège Jean Louis Hamon
- ◆ **22 PONTRIEUX** Collège Charles Brochen
- ◆ **22 ROSTRENEC** Collège Edouard Herriot
- ◆ **22 SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM** Collège Jean Jaurès
- **22 TRÉGUIER** Collège Saint-Yves
- ◆ **29 BANNALEC** Collège Jean Jaurès
- ◆ **29 BRIEC** Collège Pierre Stéphan
- **29 BRIEC** Collège Saint-Pierre
- ◆ **29 CARHAIX-PLOUGUER** Collège Beg Avel
- **29 CARHAIX-PLOUGUER** Collège Saint-Trémeur

- ◆ **29 CHÂTEAULIN** Collège Jean Moulin
- **29 CHÂTEAULIN** Collège Saint-Louis
- ◆ **29 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU** Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Châteauneuf du Faou
- **29 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU** Collège Notre-Dame des Portes
- **29 CLÉDER** Collège Notre-Dame d'Espérance
- ◆ **29 CROZON** Collège Alain
- **29 CROZON** Collège Sainte Jeanne d'Arc
- ◆ **29 DOUARNENEZ** Collège Jean Marie Le Bris
- **29 DOUARNENEZ** Collège Saint-Blaise
- ◆ **29 FOUESNANT** Collège Kervihan
- ◆ **29 GUERLESQUIN** Collège Roz Avel
- ◆ **29 GUILVINEC** Collège Paul Langevin
- ◆ **29 GUIPAVAS** Collège du Vizac
- **29 GUIPAVAS** Collège Saint-Charles
- ◆ **29 HUELGOAT** Collège Jean Jaurès
- ◆ **29 LANDELEAU** Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Landeleau
- ◆ **29 LANDERNEAU** Collège Mescoat
- **29 LANDERNEAU** Collège Saint-Sébastien
- ◆ **29 LANDIVISIAU** Collège Kerzourat
- ◆ **29 LANMEUR** Collège Aux Quatre Vents
- **29 LANNILIS** Collège Saint-Antoine

- ◆ **29 LE RELECQ-KERHUON** Collège Camille Vallaux
- ◆ **29 LESNEVEN** Collège Antoine de Saint Exupéry
- **29 LESNEVEN** Collège Saint-François Notre-Dame
- ◆ **29 MOËLAN-SUR-MER** Collège Parc Ar C'Hoat - Yves Cotty
- ◆ **29 MORLAIX** Collège Mendès France
- ◆ **29 PLEYBEN** Collège Louis Hémon
- **29 PLEYBEN** Collège Saint-Germain
- **29 PLOUESCAT** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 PLOUNEUR-MÉNEZ** Collège des Monts d'Arrée
- **29 PLOUZANÉ** Collège Saint-Michel
- ◆ **29 PLOZÉVET** Collège Henri Le Moal
- **29 PONT-AVEN** Collège Abbes Tanguy
- ◆ **29 PONT-AVEN** Collège Penanroz
- **29 PONT-CROIX** Collège Notre-Dame de Roscudon
- **29 POULDREUZIC** Collège Notre-Dame de Penhors
- ◆ **29 QUIMPER** Collège Auguste Brizeux
- **29 QUIMPER** Collège la Sablière
- **29 QUIMPER** Collège Sainte Thérèse
- ◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège la Villemarqué
- ◆ **29 ROSPORDEN** Collège Germain Pensivy
- ◆ **29 SAINT-RENNAN** Collège Kerzourat

- ◆ **29 SCAËR** Collège Léo Ferré
- ◆ **29 SPÉZET** Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Spezet
- ◆ **35 BRUZ** Collège Pierre Brossolette
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Jean Charcot
- ◆ **56 BAUD** Collège Mathurin Martin
- ◆ **56 ETEL** Collège la Rivière d'Etel
- ◆ **56 GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF** Collège Emile Mazé
- ◆ **56 HENNEBONT** Collège Pierre et Marie Curie
- ◆ **56 LE FAOUËT** Collège Jean Corentin Carré
- ◆ **56 PLOUAY** Collège Marcel Pagnol
- ◆ **56 PLUVIGNER** Collège Goh Lanno

CHINOIS

- **22 LANNION** Collège Saint Joseph
- ◆ **22 PLÉRIN** Collège Jules Lequier
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Anatole le Braz
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Harteloire
- **29 BREST** Collège Estran Charles de Foucauld
- ◆ **29 BREST** Collège Kerhallet
- **29 FOUESNANT** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 GUIPAVAS** Collège du Vizac
- **29 MORLAIX** Collège Saint-Joseph
- **29 QUIMPER** Collège le Likès

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

- ◆ **35 CESSON-SÉVIGNÉ** Collège Bourgchevreuil
- ◆ **35 LA MÉZIERE** Collège Germaine Tillion
- **35 PACÉ** Collège Saint-Gabriel
- ◆ **35 RENNES** Collège Clotilde Vautier
- ◆ **35 RENNES** Collège Emile Zola
- **35 RENNES** Collège La Tour d'Auvergne La Salle
- ◆ **35 RENNES** Collège les Ormeaux
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Jean Charcot
- ◆ **56 ARRADON** Collège Gilles Gahinet
- ◆ **56 AURAY** Collège Le Verger
- ◆ **56 CARNAC** Collège Les Korrigans
- **56 GUÉMENÉ-SUR-SCORFF** Collège Sainte-Anne
- ◆ **56 LORIENT** Collège Auguste Brizeux
- ◆ **56 LORIENT** Collège Jean le Coutaller
- ◆ **56 PLOEMEUR** Collège Charles de Gaulle
- **56 PONTIVY** Collège les Saints Anges
- ◆ **56 VANNES** Collège Antoine de Saint-Exupéry
- **56 VANNES** Collège Sacré-Coeur

GALLO

- ◆ **22 BROONS** Collège Jean Monnet
- ◆ **22 LES MOULINS** Collège Louis Guilloux
- ◆ **22 MERDRIGNAC** Collège Per-Jakez Hélias
- ◆ **22 PLÉNÉE-JUGON** Collège Louis de Chappedelaine
- ◆ **35 BAIN-DE-BRETAGNE** Collège le Chêne Vert

GREC ANCIEN

- **22 GUINGAMP** Collège Notre Dame
- ◆ **22 PLESTIN LES GRÈVES** Collège du Penker
- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Saint-Charles- La Providence
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Harteloire
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Iroise
- **29 BREST** Collège Estran Charles de Foucauld
- ◆ **29 BREST** Collège Penn Ar C'heuz

- **29 BREST** Collège Sainte-Anne
- ◆ **29 GUILVINEC** Collège Paul Langevin
- **29 LANDIVISIAU** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 LANMEUR** Collège Quatre Vents
- ◆ **29 LANNILIS** Collège Pays des Abers
- ◆ **29 LESNEVEN** Collège Antoine de Saint Exupéry
- **29 LESNEVEN** Collège Saint-François Notre-Dame
- ◆ **29 MORLAIX** Collège du Château
- ◆ **29 PLOUGASNOU** Collège François Charles
- ◆ **29 PLOUGASTEL-DAOULAS** Collège la Fontaine Blanche
- ◆ **29 PLOZÉVET** Collège Henri Le Moal
- ◆ **29 QUIMPER** Collège Auguste Brizeux
- ◆ **35 BRUZ** Collège Pierre Brossolette
- **35 BRUZ** Collège Saint-Joseph
- **35 COMBOURG** Collège Saint-Gilduin
- **35 JANZÉ** Collège Saint Joseph
- ◆ **35 LIFFRÉ** Collège Martin Luther King
- **35 MARTIGNÉ-FERCHAUD** Collège Saint-Joseph
- ◆ **35 MONTFORT-SUR-MEU** Collège Louis Guilloux
- ◆ **35 ORGÈRES** Collège Andrée Récipon
- ◆ **35 RENNES** Collège Anne de Bretagne
- ◆ **35 RENNES** Collège Emile Zola
- ◆ **56 GUER** Collège Brocéliande
- ◆ **56 LANESTER** Collège Henri Wallon
- ◆ **56 LE FAOUËT** Collège Corentin Carré
- ◆ **56 MALESTROIT** Collège Yves Coppens
- **56 PLOËRMEL** Collège Sacré Coeur
- ◆ **56 SAINT JEAN BREVELAY** Collège Eugène Guillevic
- **56 VANNES** Collège Sacré Coeur
- ◆ **56 VANNES** Collège Saint Exupéry
- **56 VANNES** Collège Saint François Xavier

ITALIEN

- ◆ **22 GUINGAMP** Collège Albert Camus
- ◆ **22 GUINGAMP** Collège Jacques Prévert
- **22 LANNION** Collège Saint Joseph
- ◆ **22 PLOUFRAGAN** Collège la Grande Métairie
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Anatole le Braz
- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Saint-Pierre
- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Sainte-Marie
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Harteloire
- **29 BREST** Collège Sainte-Anne
- ◆ **29 GUILERS** Collège Croas ar Pennoc
- **29 QUIMPER** Collège Sainte Thérèse
- ◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège Jules Ferry
- ◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège la Villemarqué
- ◆ **35 CESSON-SÉVIGNÉ** Collège Bourgchevreuil
- ◆ **35 CHARTRES-DE-BRETAGNE** Collège de Fontenay
- ◆ **35 DINARD** Collège le Bocage
- ◆ **35 FOUGÈRES** Collège Mahatma Gandhi
- ◆ **35 FOUGÈRES** Collège Thérèse Pierre
- ◆ **35 GUICHEN** Collège Noël du Fail
- **35 JANZÉ** Collège Saint Joseph
- ◆ **35 LE RHEU** Collège Georges Brassens
- ◆ **35 LIFFRÉ** Collège Martin Luther King
- ◆ **35 MELESSE** Collège Mathurin Meheut
- ◆ **35 MORDELLES** Collège Morvan Lebesque
- ◆ **35 NOYAL-SUR-VILAINE** Collège Jacques Brel
- ◆ **35 ORGÈRES** Collège Andrée Récipon
- ◆ **35 PACÉ** Collège Françoise Dolto
- ◆ **35 RENNES** Collège Anne de Bretagne
- **35 RENNES** Collège Assomption
- ◆ **35 RENNES** Collège Echange
- ◆ **35 RENNES** Collège Emile Zola
- ◆ **35 RENNES** Collège la Binquenais

- ◆ **35 RENNES** Collège les Chalais
- ◆ **35 RENNES** Collège les Gayeulles
- ◆ **35 RENNES** Collège les Ormeaux
- **35 RENNES** Collège Saint Vincent Providence
- **35 RENNES** Collège Sainte Geneviève
- **35 SAINT-GRÉGOIRE** Collège Immaculée
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Jean Charcot
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Chateaubriand
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Duguay Trouin
- **35 SAINT-MALO** Collège Sainte Jeanne d'Arc Choisy
- ◆ **56 LORIENT** Collège Anita Conti
- ◆ **56 QUÉVEN** Collège Joseph Kerbellec
- **56 SAINT-AVÉ** Collège Notre-Dame
- ◆ **56 SÉNÉ** Collège Cousteau
- ◆ **56 VANNES** Collège Jules Simon
- **56 VANNES** Collège Notre-Dame le Menimur

JAPONAIS

- **35 RENNES** Collège Assomption

PORTUGAIS

- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Sainte-Marie
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Iroise

RUSSE

- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Jean Macé
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Léonard de Vinci
- ◆ **35 RENNES** Collège Anne de Bretagne
- **35 RENNES** Collège Saint Vincent Providence

TURC

- ◆ **35 RENNES** Collège les Chalais
- ◆ **35 RENNES** Collège Échange

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat



SECTIONS BILINGUES RÉGIONALES FRANÇAIS-BRETON

- ◆ **22 BÉCARD** Collège François Clech
- ◆ **22 GUINGAMP** Collège Jacques Prévert
- **22 GUINGAMP** Collège Notre-Dame
- ◆ **22 LANNION** Collège Charles le Goffic
- **22 LANNION** Collège Saint Joseph
- ◆ **22 PLOUHA** Collège Jean Louis Hamon
- **22 ROSTRENEN** Collège Notre-Dame de Campostal
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Iroise
- ◆ **29 BRIEC** Collège Pierre Stéphan
- ◆ **29 CARHAIX-PLOUGUER** Collège Beg Avel
- **29 CLÉDER** Collège Notre-Dame d'Espérance
- ◆ **29 DOUARNENEZ** Collège Jean Marie Le Bris
- ◆ **29 GUIPAVAS** Collège du Vizac
- ◆ **29 LANDERNEAU** Collège Mescoat
- **29 LANDERNEAU** Collège Saint-Sébastien
- **29 LANDIVISIAU** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 LANMEUR** Collège Aux Quatre Vents
- ◆ **29 LANNILIS** Collège Pays des Abers
- **29 LANNILIS** Collège Saint-Antoine
- **29 LESNEVEN** Collège Saint-François Notre-Dame
- **29 PLABENNEC** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 PLOUGASTEL-DAOULAS** Collège la Fontaine Blanche
- **29 PLOUGASTEL-DAOULAS** Collège Sainte-Anne
- ◆ **29 PLOUZANÉ** Collège Kerallan
- ◆ **29 PONT-L'ABBÉ** Collège Laënnec
- **29 PONT-L'ABBÉ** Collège Saint-Gabriel
- ◆ **29 QUIMPER** Collège Auguste Brizeux
- ◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège la Villemarqué
- ◆ **29 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS** Collège Tanguy Prigent
- ◆ **29 SAINT-POL-DE-LÉON** Collège Jacques Prévert
- **29 SAINT-RENAU** Collège Saint-Stanislas
- ◆ **29 SIZUN** Collège du Val d'Elorn
- ◆ **35 BRUZ** Collège Pierre Brossolette
- **35 REDON** Collège le Cleu Saint Joseph
- ◆ **35 RENNES** Collège Anne de Bretagne
- **35 RENNES** Collège Saint-Héliér
- **56 BRECH** Collège Saint-Gildas
- **56 HENNEBONT** Collège Saint-Félix
- **56 JOSSELIN** Collège Sainte Marguerite Marie
- ◆ **56 LANESTER** Collège Henri Wallon
- **56 LANGUIDIC** Collège Saint-Aubin
- **56 LOCMINÉ** Collège Jean-Pierre Calloch
- ◆ **56 LORIENT** Collège Auguste Brizeux
- ◆ **56 PLOUAY** Collège Marcel Pagnol
- ◆ **56 PLUNERET** Collège de Kerfontaine
- ◆ **56 QUÉVEN** Collège Joseph Kerbellec
- **56 SAINTE-ANNE-D'AURAY** Collège Sainte-Anne
- **56 THEIX-NOYALO** Collège Notre Dame La Blanche
- ◆ **56 VANNES** Collège Jules Simon
- **56 VANNES** Collège Notre-Dame le Menimur



DIWAN

Les collèges Diwan sont des établissements associatifs, laïques et gratuits.

Ils ont un statut privé sous contrat et fonctionnent grâce aux subventions des collectivités locales et des particuliers. Leur principe est celui de l'immersion dans la langue bretonne. L'enseignement de toutes les matières autres que le français se fait dans cette langue.

- **22 PLÉSIDY** Collège Diwan
- **29 GUISSENY** Annexe du Collège Diwan Penn ar Bed
- **29 LE RELECQ-KERHUON** Collège Diwan Penn ar Bed
- **29 QUIMPER** Collège Diwan Jakez Riou
- **56 VANNES** Collège Diwan du Morbihan - Skolaj Diwan ar Mor-Bihan



SECTIONS INTERNATIONALES

AMÉRICAIN

- **35 RENNES** Collège Saint Vincent Providence

ANGLAIS

- **29 BREST** Collège Sainte-Anne
- ◆ **35 RENNES** Collège Rosa Parks

CHINOIS

- ◆ **35 RENNES** Collège Emile Zola

ESPAGNOL

- ◆ **29 BREST** Collège les Quatre Moulins



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

ARTS PLASTIQUES

- ◆ **29 BREST** Collège Penn Ar C'hleuz

DANSE

- ◆ **29 BREST** Collège Anna Marly
- ◆ **35 RENNES** Collège les Hautes Ourmes
- ◆ **56 LORIENT** Collège Anita Conti

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

- ◆ **56 SARZEAU** Collège de Rhuy

MUSIQUE

- ◆ **22 DINAN** Collège Roger-Vercel
- ◆ **22 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ** Collège Jean Richepin
- ◆ **22 ROSTRENEN** Collège Edouard Herriot
- ◆ **29 BREST** Collège Anna Marly
- ◆ **29 QUIMPER** Collège Max Jacob
- ◆ **35 RENNES** Collège Anne de Bretagne

- ◆ **35 RENNES** Collège les Hautes Ourmes

- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Duguay Trouin
- ◆ **56 LORIENT** Collège Anita Conti
- **56 MALESTROIT** Collège Saint-Julien
- ◆ **56 ROHAN** Collège Yves le Bec
- **56 SAINTE-ANNE-D'AURAY** Collège Sainte-Anne
- ◆ **56 SARZEAU** Collège de Rhuy

- ◆ **56 VANNES** Collège Antoine de Saint-Exupéry

- ◆ **56 VANNES** Collège Jules Simon

THÉÂTRE

- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Léonard de Vinci
- ◆ **29 BREST** Collège les Quatre Moulins
- ◆ **35 RENNES** Collège Rosa Parks
- ◆ **56 VANNES** Collège Antoine de Saint-Exupéry



SECTIONS SPORTIVES

ATHLÉTISME

- **22 LAMBALLE** Collège Sacré-Coeur
- **22 MERDRIGNAC** Collège Saint-Nicolas
- ◆ **22 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ** Collège Jean Richepin
- **22 PLÉRIN** Collège Saint Pierre
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Jean Macé
- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Saint-Charles- La Providence
- **29 LANDERNEAU** Collège Saint-Sébastien
- ◆ **29 LANNILIS** Collège Pays des Abers
- **35 CHÂTEAUBOURG** Collège Saint-Joseph
- **35 COMBOURG** Collège Saint-Gilduin
- **35 PACÉ** Collège Saint-Gabriel
- **35 PLÉLAN-LE-GRAND** Collège de l'Hermine
- **35 RENNES** Collège Saint-Hélier
- **35 SAINT-MÉEN-LE-GRAND** Collège Notre-Dame
- **35 VITRÉ** Collège Jeanne d'Arc
- **35 VITRÉ** Collège Sainte Marie
- **56 ARRADON** Collège Saint-Jean Baptiste

AVIRON

- **56 LORIENT** Collège Saint-Louis

BADMINTON

- **22 LAMBALLE** Collège Sacré-Coeur
- ◆ **22 ROSTRENE** Collège Edouard Herriot
- **22 ROSTRENE** Collège Notre-Dame de Campostal
- ◆ **29 BREST** Collège La Fontaine Margot
- **29 BREST** Collège Notre Dame de Kerbonne
- **35 FOUGÈRES** Collège Jeanne d'Arc
- **35 JANZÉ** Collège Saint Joseph
- ◆ **35 ROMILLÉ** Collège Jacques Prévert
- ◆ **56 HENNEBONT** Collège Pierre et Marie Curie

BASKET

- **22 GUERLÉDAN** Collège Saint-Joseph
- **22 LAMBALLE** Collège Sacré-Coeur
- **22 LOUDÉAC** Collège Saint-Joseph
- ◆ **22 PLOUFRAGAN** Collège la Grande Métairie
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Léonard de Vinci
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Harteloire
- ◆ **29 GUIPAVAS** Collège du Vizac
- ◆ **29 LANDERNEAU** Collège Mescoat
- **29 LANDERNEAU** Collège Saint-Sébastien
- **29 QUIMPER** Collège le Likès
- ◆ **29 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS** Collège Tanguy Prigent
- **29 SAINT-POL-DE-LÉON** Collège Sainte Ursule
- ◆ **29 SAINT-RENAN** Collège Kerzour
- **35 BRUZ** Collège Saint-Joseph
- ◆ **35 COMBOURG** Collège F.R. de Chateaubriand
- **35 LIFFRÉ** Collège Saint-Michel
- **35 MONTFORT-SUR-MEU** Collège Saint Louis - Marie
- ◆ **35 MORDELLES** Collège Morvan Lebesque
- ◆ **35 PACÉ** Collège Françoise Dolto
- ◆ **35 RENNES** Collège Cleunay
- **35 RENNES** Collège Saint Vincent Providence
- **35 SAINT-MALO** Collège Sainte Jeanne d'Arc Choisy
- **35 VITRÉ** Collège Jeanne d'Arc
- **35 VITRÉ** Collège Sainte Marie
- ◆ **56 AURAY** Collège Le Verger
- ◆ **56 LORIENT** Collège Anita Conti
- ◆ **56 LORIENT** Collège de Kerentrech
- **56 PLOËRMEL** Collège Sacré-Coeur
- ◆ **56 PONTIVY** Collège Romain Rolland
- ◆ **56 VANNES** Collège Jules Simon

BILLARD FRANÇAIS

- **56 ROHAN** Collège Sainte Jeanne d'Arc

CANOË-KAYAK

- ◆ **22 GUERLÉDAN** Collège Paul Eluard
- ◆ **22 LES MOULINS** Collège Louis Guilloux
- **29 CROZON** Collège Sainte Jeanne d'Arc
- ◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège la Villemarqué
- ◆ **35 GUICHEN** Collège Noël du Fail
- **35 TINTÉNIAC** Collège Saint-Joseph
- ◆ **35 VERN-SUR-SEICHE** Collège Théodore Monod
- ◆ **56 HENNEBONT** Collège Paul Langevin
- ◆ **56 PONTIVY** Collège Romain Rolland
- **56 ROHAN** Collège Sainte Jeanne d'Arc

CYCLISME

- **22 LOUDÉAC** Collège Saint-Joseph
- **56 PLOËRMEL** Collège Sacré-Coeur
- ◆ **56 PLOUAY** Collège Marcel Pagnol

DANSE

- ◆ **22 DINAN** Collège Broussais
- **29 MORLAIX** Collège Saint-Augustin
- **35 BRUZ** Collège Saint-Joseph

ÉCHECS

- ◆ **29 BREST** Collège Penn Ar C'hleuz

ÉQUITATION

- **22 MERDRIGNAC** Collège Saint-Nicolas
- ◆ **35 SAINT-GEORGES-DE-REINTEBAULT** Collège de Roquebleue

ESCALADE

- ◆ **29 FOUESNANT** Collège Kervihan
- ◆ **29 MORLAIX** Collège du Château
- **35 MARTIGNÉ-FERCHAUD** Collège Saint-Joseph

- **35 RENNES** Collège La Tour d'Auvergne La Salle

ESCRIME

- **35 COMBOURG** Collège Saint-Gilduin
- **35 RENNES** Collège Saint Vincent Providence

FOOTBALL

- **22 CRÉHEN** Collège Immaculée Conception
- **22 DINAN** Collège les Cordeliers
- **22 GUERLÉDAN** Collège Saint-Joseph
- ◆ **22 GUINGAMP** Collège Jacques Prévert
- **22 GUINGAMP** Collège Notre-Dame
- **22 LAMBALLE** Collège Sacré-Coeur
- ◆ **22 LANNION** Collège Charles le Goffic
- **22 LOUDÉAC** Collège Saint-Joseph
- ◆ **22 MERDRIGNAC** Collège Per-Jakez Hélias
- ◆ **22 PAIMPOL** Collège Marie-José Chombart de Lauwe
- **22 PAIMPOL** Collège Saint-Joseph

- ◆ **22 PLANCOËT** Collège Chateaubriand
- ◆ **22 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ** Collège Jean Richepin
- ◆ **22 PLÉRIN** Collège Jules Lequier
- **22 PLÉRIN** Collège Saint Pierre
- ◆ **22 PLOEUC-L'HERMITAGE** Collège Eugène Guillevic
- ◆ **22 PLOUFRAGAN** Collège la Grande Métairie
- ◆ **22 QUINTIN** Collège le Volozen
- **22 QUINTIN** Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII
- ◆ **22 ROSTRENE** Collège Edouard Herriot
- **22 ROSTRENE** Collège Notre-Dame de Campostal
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Léonard de Vinci

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Saint-Yves La Salle
- **29 BREST** Collège Estran Charles de Foucauld
- **29 BREST** Collège La Croix Rouge
- ◆ **29 CARHAIX-PLOUGUER** Collège Beg Avel
- **29 CARHAIX-PLOUGUER** Collège Saint-Trémeur
- ◆ **29 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU** Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Châteauneuf du Faou
- ◆ **29 CONCARNEAU** Collège les Sables Blancs
- **29 CONCARNEAU** Collège Saint-Joseph
- **29 GUILERS** Collège Sainte Marie
- ◆ **29 GUIPavas** Collège du Vizac
- ◆ **29 LANDELEAU** Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Landeleau
- **29 LANDERNEAU** Collège Saint-Sébastien
- **29 LANDIVISIAU** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 LANMEUR** Collège Aux Quatre Vents
- **29 LESNEVEN** Collège Saint-François Notre-Dame
- ◆ **29 PLABENNEC** Collège Nelson Mandela
- **29 PLABENNEC** Collège Saint-Joseph
- **29 PLOUDALMÉZEAU** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 PLOUESCAT** Collège Louis et Marie Fichez
- **29 PLOUESCAT** Collège Saint-Joseph
- **29 PLOUZANÉ** Collège Saint-Michel
- ◆ **29 PLOUZANÉ** Collège Victoire Daubié
- ◆ **29 PONT-L'ABBÉ** Collège Laënnec
- **29 QUIMPER** Collège St Jean Baptiste Kerivoal
- **29 QUIMPERLÉ** Collège Notre-Dame de Kerbertrand
- ◆ **29 SAINT-RENAN** Collège Kerzouar
- **29 SAINT-RENAN** Collège Saint-Stanislas

- ◆ **29 SPÉZET** Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Spezet
- **35 BAIN-DE-BRETAGNE** Collège Saint-Joseph
- **35 BRUZ** Collège Saint-Joseph
- **35 CHÂTEAUGIRON** Collège Sainte Croix
- ◆ **35 COMBOURG** Collège F.R. de Chateaubriand
- ◆ **35 DINARD** Collège le Bocage
- ◆ **35 DOL-DE-BRETAGNE** Collège Paul Féval
- **35 FOGÈRES** Collège Jeanne d'Arc
- ◆ **35 GUICHEN** Collège Noël du Fail
- **35 JANZÉ** Collège Saint Joseph
- **35 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE** Collège Saint Joseph
- **35 LIFFRÉ** Collège Saint-Michel
- **35 MAEN ROCH** Collège Jeanne d'Arc
- **35 REDON** Collège le Cleu Saint Joseph
- ◆ **35 RENNES** Collège Cleunay
- ◆ **35 RENNES** Collège Rosa Parks
- ◆ **35 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER** Collège Pierre de Dreux
- **35 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER** Collège Sainte-Anne
- **35 SAINT-GRÉGOIRE** Collège Immaculée
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Duguay Trouin
- **35 SAINT-MALO** Collège Sacré-Coeur
- ◆ **35 SAINT-MÉEN-LE-GRAND** Collège Camille Guérin
- **35 TINTÉNIAC** Collège Saint-Joseph
- ◆ **35 TINTÉNIAC** Collège Théophile Briant
- ◆ **35 VITRÉ** Collège Gérard de Nerval
- **35 VITRÉ** Collège Jeanne d'Arc
- **35 VITRÉ** Collège Sainte Marie
- **56 BRECH** Collège Saint-Gildas
- **56 ELVEN** Collège Sainte Marie
- ◆ **56 HENNEBONT** Collège Paul Langevin
- **56 LA GACILLY** Collège Sainte-Anne
- **56 LA ROCHE-BERNARD** Collège Saint-Joseph
- ◆ **56 LANESTER** Collège Henri Wallon

- **56 LOCMINÉ** Collège Jean-Pierre Calloch
- **56 LORIENT** Collège Saint Joseph - La Salle
- **56 MALESTROIT** Collège Saint-Julien
- **56 MAURON** Collège Marie Immaculée
- **56 PLOËRMEL** Collège Sacré-Coeur
- ◆ **56 PLUVIGNER** Collège Goh Lanno
- **56 PONTIVY** Collège les Saints Anges
- **56 QUESTEMBERT** Collège Saint-Joseph La Salle
- **56 ROHAN** Collège Sainte Jeanne d'Arc
- ◆ **56 SAINT-JEAN-BRÉVELAY** Collège Eugène Guillevic
- ◆ **56 VANNES** Collège Jules Simon
- **56 VANNES** Collège Notre-Dame le Menimur
- **56 VANNES** Collège Saint François Xavier

GOLF

- **56 LORIENT** Collège Saint-Louis

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

- ◆ **35 ORGÈRES** Collège Andrée Récipon

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

- ◆ **29 BREST** Collège les Quatre Moulins
- ◆ **35 BETTON** Collège François Truffaut
- ◆ **35 CHARTRES-DE-BRETAGNE** Collège de Fontenay
- **35 JANZÉ** Collège Saint Joseph
- ◆ **56 LANESTER** Collège Henri Wallon

GYMNASTIQUE SPORTIVE

- **29 BREST** Collège Estran Charles de Foucauld
- ◆ **29 LANNILIS** Collège Pays des Abers
- ◆ **29 LE RELECQ-KERHUON** Collège Camille Vallaux
- **35 FOGÈRES** Collège Sainte Marie

- ◆ **56 PONTIVY** Collège Romain Rolland
- **56 VANNES** Collège Sacré-Coeur

HANDBALL

- ◆ **22 DINAN** Collège Broussais
- ◆ **22 LOUDÉAC** Collège les Livaudières
- ◆ **22 PLOUAGAT** Collège Lucie et Raymond Aubrac
- ◆ **29 BREST** Collège La Fontaine Margot
- ◆ **29 BREST** Collège Penn Ar C'hleuz
- ◆ **29 CHÂTEAULIN** Collège Jean Moulin
- **29 GUILERS** Collège Sainte Marie
- ◆ **29 LANDERNEAU** Collège Mescoat
- **29 LANDIVISIAU** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 LE RELECQ-KERHUON** Collège Camille Vallaux
- **29 LESNEVEN** Collège Saint-François Notre-Dame
- **29 PONT-CROIX** Collège Notre-Dame de Roscodon
- **29 ROSPORDEN** Collège Saint-Michel
- **29 SAINT-RENAN** Collège Saint-Stanislas
- ◆ **35 CESSON-SÉVIGNÉ** Collège Bourgchevreuil
- **35 FOGÈRES** Collège Jeanne d'Arc
- **35 GUILIGNEN** Collège Saint-Joseph
- ◆ **35 REDON** Collège Bellevue
- **35 REDON** Collège le Cleu Saint Joseph
- **35 SAINT-MALO** Collège Sacré-Coeur
- **35 SAINT-MÉEN-LE-GRAND** Collège Notre-Dame
- **35 TINTÉNIAC** Collège Saint-Joseph
- **35 VAL D'ANAST** Collège Sainte Marie
- ◆ **35 VITRÉ** Collège les Rochers Sévigné
- **56 BRECH** Collège Saint-Gildas
- **56 PONTIVY** Collège les Saints Anges
- **56 SAINT-AVÉ** Collège Notre-Dame

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

JUDO

- ◆ 22 DINAN Collège Broussais
- ◆ 22 PLOUËR-SUR-RANCE Collège du Val de Rance
- 22 SAINT-BRIEUC Collège Saint-Charles- La Providence
- ◆ 29 PLOUZANÉ Collège Victoire Daubié
- ◆ 29 QUIMPER Collège La Tourelle
- 35 JANZÉ Collège Saint Joseph
- ◆ 35 PACÉ Collège Françoise Dolto
- 35 PIPRIAC Collège Saint-Joseph
- 56 PONTIVY Collège les Saints Anges
- ◆ 56 VANNES Collège Jules Simon

KARATÉ

- 35 RENNES Collège Sainte Geneviève

KITESURF TERRESTRE

- ◆ 56 QUIBERON Collège Beg Er Vil

NATATION

- 22 DINAN Collège les Cordeliers
- ◆ 22 LOUDÉAC Collège les Livaudières
- ◆ 22 PAIMPOL Collège Marie-José Chombart de Lauwe
- ◆ 29 BREST Collège les Quatre Moulins
- ◆ 29 QUIMPER Collège Auguste Brizeux
- ◆ 35 MAEN ROCH Collège Angèle Vannier
- 35 REDON Collège le Cleu Saint Joseph
- ◆ 35 RENNES Collège les Chalais
- 56 GRAND-CHAMP Collège Saint-Joseph

NATATION SPORTIVE ET SAUVETAGE

- ◆ 29 DOUARNENEZ Collège Jean Marie Le Bris

PATINAGE SUR GLACE

- ◆ 35 RENNES Collège Anne de Bretagne

PÊCHE

- 29 PONT-AVEN Collège Abbes Tanguy
- 35 FOUGÈRES Collège Jeanne d'Arc
- ◆ 35 REDON Collège Beaumont

RUGBY

- 29 BREST Collège Saint-Vincent
- ◆ 29 CARHAIX-PLOUGUER Collège Beg Avel
- 29 CARHAIX-PLOUGUER Collège Saint-Trémeur
- 29 PLABENNEC Collège Saint-Joseph
- ◆ 29 PLOUZANÉ Collège Victoire Daubié
- 35 BAIN-DE-BRETAGNE Collège Saint-Joseph
- ◆ 35 LE RHEU Collège Georges Brassens
- ◆ 35 RENNES Collège Rosa Parks
- 35 VITRÉ Collège Jeanne d'Arc
- 56 ELVEN Collège Sainte Marie
- ◆ 56 LORIENT Collège Anita Conti
- ◆ 56 MALESTROIT Collège Yves Coppens
- ◆ 56 PLUNERET Collège de Kerfontaine
- 56 VANNES Collège Notre-Dame le Menimur

SPORTS NAUTIQUES

- 56 CARNAC Collège Saint-Michel
- ◆ 56 ETEL Collège la Rivière d'Etel

SURF

- 22 PERROS-GUIREC Collège Notre-Dame de la Clarté
- 29 CROZON Collège Sainte Jeanne d'Arc
- ◆ 29 PONT-L'ABBÉ Collège Laënnec
- 56 QUIBERON Collège Sainte-Anne

TENNIS

- 22 SAINT-QUAY-PORTRIEUX Collège Stella Maris
- ◆ 29 BREST Collège Penn Ar C'hleuz
- 29 QUIMPERLÉ Collège Notre-Dame de Kerbertrand
- 56 PONTIVY Collège les Saints Anges

TENNIS DE TABLE

- 29 GUIPAVAS Collège Saint-Charles
- 35 FOUGÈRES Collège Jeanne d'Arc
- 35 VITRÉ Collège Jeanne d'Arc

TIR À L'ARC

- ◆ 22 ERQUY Collège Thalassa

TRAMPOLINE

- 56 MALESTROIT Collège Saint-Julien
- 56 VANNES Collège Sacré-Coeur

TRIATHLON

- 22 QUINTIN Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII
- 35 RENNES Collège Saint Vincent Providence
- ◆ 56 PONTIVY Collège Romain Rolland

VÉLO TOUT TERRAIN

- 22 DINAN Collège les Cordeliers
- 22 DINAN Collège Notre-Dame de la Victoire
- 22 PLOEUC-L'HERMITAGE Collège Saint-Pierre
- 22 QUINTIN Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII
- 22 SAINT-BRIEUC Collège Saint-Yves La Salle

VOILE

- ◆ 22 PERROS-GUIREC Collège les Sept Iles
- ◆ 29 CARANTEC Collège des Deux Baies
- 29 CLÉDER Collège Notre-Dame d'Espérance
- ◆ 29 FOUESNANT Collège Kervihan
- ◆ 29 LANNILIS Collège Pays des Abers
- ◆ 56 PLOËRMEL Collège Beaumanoir
- ◆ 56 QUIBERON Collège Beg Er Vil
- 56 VANNES Collège Saint François Xavier

VOLLEY-BALL

- ◆ 29 QUIMPER Collège La Tourelle
- 35 ANTRAIN Collège Saint-André
- 35 PIPRIAC Collège Saint-Joseph
- 35 RENNES Collège Assomption
- 35 VITRÉ Collège Sainte Marie
- 56 ROHAN Collège Sainte Jeanne d'Arc

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

↓ DISPOSITIFS RELAIS

- ◆ **22 GUINGAMP** Collège Jacques Prévert
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Anatole le Braz
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Léonard de Vinci
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Iroise
- **29 BREST** Collège Javouhey
- **29 MORLAIX** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 QUIMPER** Collège La Tourelle
- **29 QUIMPER** Collège le Likès
- ◆ **35 FOUGÈRES** Collège Mahatma Gandhi
- **35 REDON** Collège le Cleu Saint Joseph
- ◆ **35 RENNES** Collège les Chalais
- **35 RENNES** Collège Sainte Thérèse
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Chateaubriand
- ◆ **56 LORIENT** Collège de Kerentrech
- **56 LORIENT** Collège Saint Joseph - La Salle
- ◆ **56 PONTIVY** Collège Charles Langlais
- ◆ **56 VANNES** Collège Jules Simon

↓ UNITÉS PÉDAGOGIQUES POUR ÉLÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS (UPE2A)

- ◆ **22 DINAN** Collège Roger-Vercel
- ◆ **22 GUINGAMP** Collège Albert Camus
- ◆ **22 LANNION** Collège Charles le Goffic
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Jean Racine
- ◆ **29 BREST** Collège de l'Harteloire
- ◆ **29 BREST** Collège Kerhallet
- ◆ **29 BREST** Collège Saint-Pol Roux
- ◆ **29 QUIMPER** Collège Max Jacob
- ◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège Jules Ferry
- ◆ **29 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS** Collège Tanguy Prigent
- ◆ **35 CESSON-SÉVIGNÉ** Collège Bourgchevreuil
- ◆ **35 FOUGÈRES** Collège Thérèse Pierre
- ◆ **35 REDON** Collège Bellevue
- ◆ **35 RENNES** Collège Anne de Bretagne
- ◆ **35 RENNES** Collège Clotilde Vautier
- ◆ **35 RENNES** Collège les Chalais
- ◆ **35 RENNES** Collège les Hautes Ourmes
- ◆ **35 RENNES** Collège Rosa Parks
- ◆ **35 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE** Collège Jean Moulin
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Jean Charcot
- ◆ **35 VITRÉ** Collège Gérard de Nerval
- **56 VANNES** Collège Sacré-Coeur
- **56 VANNES** Collège Saint François Xavier

↓ CLASSES POUR ENFANTS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS

- ◆ **35 CHARTRES-DE-BRETAGNE** Collège de Fontenay
- ◆ **35 FOUGÈRES** Collège Mahatma Gandhi
- ◆ **35 RENNES** Collège les Gayeulles

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat



UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)

TROUBLES NON PRÉCISÉS

- ◆ 22 SAINT-BRIEUC Collège Beaufeuillage
- ◆ 35 CESSON-SÉVIGNÉ Collège Bourgchevreuil
- 56 GUIDEL Collège Saint Jean Lasalle

TROUBLES DE LA FONCTION AUDITIVE

- ◆ 35 RENNES Collège la Binquennais

TROUBLES DE LA FONCTION VISUELLE

- ◆ 35 RENNES Collège les Ormeaux

TROUBLES DES FONCTIONS COGNITIVES OU MENTALES

- ◆ 22 BROONS Collège Jean Monnet
- ◆ 22 DINAN Collège Broussais
- 22 DINAN Collège les Cordeliers
- ◆ 22 GUINGAMP Collège Jacques Prévert
- ◆ 22 LAMBALLE Collège Simone Veil
- 22 LAMBALLE Collège Sacré-Coeur
- ◆ 22 LANNION Collège Yves Coppens
- ◆ 22 LOUDÉAC Collège les Livaudières
- 22 LOUDÉAC Collège Saint-Joseph
- 22 PAIMPOL Collège Saint-Joseph
- ◆ 22 PLANCOËT Collège Chateaubriand
- ◆ 22 PLÉRIN Collège Jules Lequier
- ◆ 22 PLOEUC-L'HERMITAGE Collège Eugène Guillevic
- ◆ 22 PLOUFRAGAN Collège la Grande Métairie
- ◆ 22 PONTRIEUX Collège Charles Brochen
- ◆ 22 QUINTIN Collège Le Volozen
- 22 ROSTRENEN Collège Notre-Dame de Campostal
- ◆ 22 SAINT-BRIEUC Collège Anatole le Braz

- ◆ 22 SAINT-BRIEUC Collège Jean Racine
- ◆ 22 SAINT-BRIEUC Collège Léonard de Vinci
- 22 SAINT-BRIEUC Collège Saint-Yves La Salle
- 22 SAINT-BRIEUC Collège Sainte-Marie
- 29 BREST Collège Estran Charles de Foucauld
- ◆ 29 BREST Collège les Quatre Moulins
- ◆ 29 BREST Collège Penn Ar C'hleuz
- ◆ 29 BREST Collège Saint-Pol Roux
- 29 BREST Collège Saint-Vincent
- ◆ 29 CARHAIX-PLOUGUER Collège Beg Avel
- ◆ 29 CHÂTEAULIN Collège Jean Moulin
- 29 CHÂTEAULIN Collège Saint-Louis
- ◆ 29 CONCARNEAU Collège du Porzou
- ◆ 29 DAOULAS Collège Coat Mez
- ◆ 29 GUIPAVAS Collège du Vizac
- 29 LANDERNEAU Collège Saint-Sébastien
- ◆ 29 LANDIVISIAU Collège Kerzourat
- 29 LANDIVISIAU Collège Saint-Joseph
- ◆ 29 LESNEVEN Collège Antoine de Saint Exupéry
- ◆ 29 MORLAIX Collège Mendès France
- 29 MORLAIX Collège Saint-Augustin
- ◆ 29 PLABENNEC Collège Nelson Mandela
- 29 PLABENNEC Collège Saint-Joseph
- ◆ 29 PLEYBEN Collège Louis Hémon
- ◆ 29 PLOUGASTEL-DAOULAS Collège la Fontaine Blanche
- 29 PONT-L'ABBÉ Collège Saint-Gabriel
- ◆ 29 QUIMPER Collège Auguste Brizeux
- ◆ 29 QUIMPER Collège La Tour D'Auvergne
- 29 QUIMPER Collège le Likès
- ◆ 29 QUIMPER Collège Max Jacob

- 29 QUIMPER Collège Sainte Thérèse
- ◆ 29 QUIMPERLÉ Collège Jules Ferry
- ◆ 29 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS Collège Tanguy Prigent
- 29 SAINT-RENAN Collège Saint-Stanislas
- ◆ 35 BAIN-DE-BRETAGNE Collège le Chêne Vert
- 35 BAIN-DE-BRETAGNE Collège Saint-Joseph
- 35 CHÂTEAUBOURG Collège Saint-Joseph
- 35 CHÂTEAUGIRON Collège Sainte Croix
- ◆ 35 DOL-DE-BRETAGNE Collège Paul Féval
- 35 DOL-DE-BRETAGNE Collège Saint-Magloire
- ◆ 35 FOUGÈRES Collège Mahatma Gandhi
- ◆ 35 FOUGÈRES Collège Thérèse Pierre
- 35 JANZÉ Collège Saint Joseph
- ◆ 35 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE Collège des Fontaines
- ◆ 35 MAEN ROCH Collège Angèle Vannier
- 35 MAEN ROCH Collège Jeanne d'Arc
- ◆ 35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE Collège Evariste Galois
- 35 MONTFORT-SUR-MEU Collège Saint Louis - Marie
- ◆ 35 MORDELLES Collège Morvan Lebesque
- 35 MORDELLES Collège Saint-Yves
- ◆ 35 PACÉ Collège Françoise Dolto
- 35 PIPRIAC Collège Saint-Joseph
- ◆ 35 REDON Collège Beaumont
- ◆ 35 RENNES Collège Anne de Bretagne
- ◆ 35 RENNES Collège Cleunay
- 35 RENNES Collège La Tour d'Auvergne La Salle
- ◆ 35 RENNES Collège le Landry
- ◆ 35 RENNES Collège les Gayeulles
- 35 RENNES Collège Saint-Hélière
- ◆ 35 SAINT-MALO Collège Chateaubriand

- ◆ 35 SAINT-MALO Collège Duguay Trouin
- ◆ 35 SAINT-MALO Collège Jean Charcot
- 35 SAINT-MALO Collège Sainte Jeanne d'Arc Choisy
- ◆ 35 TINTÉNIAC Collège Théophile Briant
- ◆ 35 VERN-SUR-SEICHE Collège Théodore Monod
- ◆ 35 VITRÉ Collège Gérard de Nerval
- ◆ 56 ARRADON Collège Gilles Gahinet
- ◆ 56 AURAY Collège Le Verger
- ◆ 56 GOURIN Collège François René de Chateaubriand
- 56 HENNEBONT Collège Saint Félix
- ◆ 56 LE FAOUËT Collège Jean Corentin Carré
- ◆ 56 LORIENT Collège Anita Conti
- ◆ 56 LORIENT Collège de Kerentrech
- 56 LORIENT Collège Saint-Louis
- ◆ 56 MALANSAC Collège René Guy Cadou
- 56 MALESTROIT Collège Saint-Julien
- ◆ 56 PLOEMEUR Collège Charles de Gaulle
- ◆ 56 PLOËRMEL Collège Beaumanoir
- 56 PLOËRMEL Collège Sacré-Coeur
- 56 PONTIVY Collège les Saints Anges
- ◆ 56 PONTIVY Collège Romain Rolland
- ◆ 56 QUESTEMBERT Collège Jean Loup Chrétien
- 56 QUESTEMBERT Collège Saint-Joseph La Salle
- ◆ 56 QUÉVEN Collège Joseph Kerbellec
- 56 SAINTE-ANNE-D'AURAY Collège Sainte-Anne
- ◆ 56 SÉNÉ Collège Cousteau
- 56 VANNES Collège Notre-Dame le Menimur

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

TROUBLES DES FONCTIONS MOTRICES

- **35 REDON** Collège le Cleu Saint Joseph
- ◆ **35 RENNES** Collège Rosa Parks
- ◆ **56 PLESCOP** Collège Anne Frank

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (DONT L'AUTISME)

- **35 VITRÉ** Collège Jeanne d'Arc

TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES

- ◆ **22 BROONS** Collège Jean Monnet
- ◆ **22 DINAN** Collège Broussais
- **22 DINAN** Collège les Cordeliers
- ◆ **22 GUINGAMP** Collège Jacques Prévert
- ◆ **22 LAMBALLE** Collège Simone Veil
- **22 LAMBALLE** Collège Sacré-Coeur
- ◆ **22 LANNION** Collège Yves Coppens
- ◆ **22 LOUDÉAC** Collège les Livaudières
- **22 LOUDÉAC** Collège Saint-Joseph
- **22 PAIMPOL** Collège Saint-Joseph
- ◆ **22 PLANCOËT** Collège Chateaubriand
- ◆ **22 PLOEUC-L'HERMITAGE** Collège Eugène Guillevic
- ◆ **22 PLOUFRAGAN** Collège la Grande Métairie
- ◆ **22 PONTRIEUX** Collège Charles Brochen
- **22 ROSTRENEN** Collège Notre-Dame de Campostal
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Anatole le Braz
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Jean Racine
- ◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Léonard de Vinci
- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Saint-Yves La Salle

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Sainte-Marie
- **29 BREST** Collège Estran Charles de Foucauld
- ◆ **29 BREST** Collège les Quatre Moulins
- ◆ **29 BREST** Collège Penn Ar C'hleuz
- ◆ **29 BREST** Collège Saint-Pol Roux
- **29 BREST** Collège Saint-Vincent
- ◆ **29 CARHAIX-PLOUGUER** Collège Beg Avel
- ◆ **29 CHÂTEAULIN** Collège Jean Moulin
- **29 CHÂTEAULIN** Collège Saint-Louis
- ◆ **29 CONCARNEAU** Collège du Porzou
- ◆ **29 DAOULAS** Collège Coat Mez
- ◆ **29 GUIPAVAS** Collège du Vizac
- **29 LANDERNEAU** Collège Saint-Sébastien
- ◆ **29 LANDIVISIAU** Collège Kerzourat
- **29 LANDIVISIAU** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 LESNEVEN** Collège Antoine de Saint Exupéry
- ◆ **29 MORLAIX** Collège Mendès France
- **29 MORLAIX** Collège Saint-Augustin
- ◆ **29 PLABENNEC** Collège Nelson Mandela
- **29 PLABENNEC** Collège Saint-Joseph
- ◆ **29 PLOUGASTEL-DAOULAS** Collège la Fontaine Blanche
- **29 PONT-L'ABBÉ** Collège Saint-Gabriel
- ◆ **29 QUIMPER** Collège Auguste Brizeux
- ◆ **29 QUIMPER** Collège La Tour D'Auvergne
- **29 QUIMPER** Collège le Likès
- ◆ **29 QUIMPER** Collège Max Jacob
- **29 QUIMPER** Collège Sainte Thérèse
- ◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège Jules Ferry
- ◆ **29 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS** Collège Tanguy Prigent
- **29 SAINT-RENAN** Collège Saint-Stanislas
- ◆ **35 BAIN-DE-BRETAGNE** Collège le Chêne Vert
- **35 BAIN-DE-BRETAGNE** Collège Saint-Joseph
- **35 CHÂTEAUBOURG** Collège Saint-Joseph
- **35 CHÂTEAUGIRON** Collège Sainte Croix
- **35 DOL-DE-BRETAGNE** Collège Saint-Magloire
- ◆ **35 FOUGÈRES** Collège Mahatma Gandhi
- ◆ **35 FOUGÈRES** Collège Thérèse Pierre
- **35 JANZÉ** Collège Saint Joseph
- ◆ **35 MAEN ROCH** Collège Angèle Vannier
- **35 MAEN ROCH** Collège Jeanne d'Arc
- ◆ **35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE** Collège Evariste Galois
- **35 MONTFORT-SUR-MEU** Collège Saint Louis - Marie
- ◆ **35 PACÉ** Collège Françoise Dolto
- **35 PIPRIAC** Collège Saint-Joseph
- ◆ **35 REDON** Collège Beaumont
- ◆ **35 RENNES** Collège Anne de Bretagne
- ◆ **35 RENNES** Collège Cleunay
- **35 RENNES** Collège La Tour d'Auvergne La Salle
- ◆ **35 RENNES** Collège le Landry
- ◆ **35 RENNES** Collège les Gayeulles
- **35 RENNES** Collège Saint-Héliier
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Chateaubriand
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Duguay Trouin
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Jean Charcot
- **35 SAINT-MALO** Collège Sainte Jeanne d'Arc Choisy
- ◆ **35 TINTÉNIAC** Collège Théophile Briant
- ◆ **35 VERN-SUR-SEICHE** Collège Théodore Monod
- ◆ **35 VITRÉ** Collège Gérard de Nerval
- **35 VITRÉ** Collège Jeanne d'Arc
- ◆ **56 ARRADON** Collège Gilles Gahinet
- ◆ **56 AURAY** Collège Le Verger
- ◆ **56 GOURIN** Collège François René de Chateaubriand
- **56 HENNEBONT** Collège Saint Félix
- ◆ **56 LE FAOUËT** Collège Jean Corentin Carré
- ◆ **56 LORIENT** Collège Anita Conti
- ◆ **56 LORIENT** Collège de Kerentrech
- **56 LORIENT** Collège Saint-Louis
- ◆ **56 MALANSAC** Collège René Guy Cadou
- **56 MALESTROIT** Collège Saint-Julien
- ◆ **56 PLOEMEUR** Collège Charles de Gaulle
- ◆ **56 PLOËRMEL** Collège Beaumanoir
- **56 PLOËRMEL** Collège Sacré-Coeur
- **56 PONTIVY** Collège les Saints Anges
- ◆ **56 PONTIVY** Collège Romain Rolland
- ◆ **56 QUESTEMBERT** Collège Jean Loup Chrétien
- **56 QUESTEMBERT** Collège Saint-Joseph La Salle
- ◆ **56 QUÉVEN** Collège Joseph Kerbellec
- **56 SAINTE-ANNE-D'AURAY** Collège Sainte-Anne
- ◆ **56 SÉNÉ** Collège Cousteau
- **56 VANNES** Collège Notre-Dame le Menimur



SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ (SEGPA)

◆ **56 GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF** Collège Emile Mazé

■ **56 QUESTEMBERT** Collège Saint-Joseph La Salle

ESPACE RURAL ET ENVIRONNEMENT

■ **22 LANNION** Collège Saint Joseph

■ **22 QUINTIN** Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII

◆ **29 DOUARNENEZ** Collège Jean Marie Le Bris

■ **29 LESNEVEN** Collège Saint-François Notre-Dame

■ **29 QUIMPER** Collège le Likès

◆ **29 SAINT-POL-DE-LÉON** Collège Jacques Prévert

◆ **35 BAIN-DE-BRETAGNE** Collège le Chêne Vert

■ **35 RENNES** Collège Saint Vincent Providence

◆ **56 AURAY** Collège Le Verger

■ **56 GOURIN** Collège Sainte Jeanne d'Arc

■ **56 LORIENT** Collège Saint Joseph - La Salle

◆ **56 VANNES** Collège Antoine de Saint-Exupéry

HABITAT

◆ **22 DINAN** Collège Roger-Vercel

◆ **22 GUINGAMP** Collège Albert Camus

◆ **22 LAMBALLE** Collège Simone Veil

◆ **22 LANNION** Collège Charles le Goffic

◆ **22 LOUDÉAC** Collège les Livaudières

◆ **22 PAIMPOL** Collège Marie-José Chombart de Lauwe

◆ **22 PLOUFRAGAN** Collège la Grande Métairie

■ **22 QUINTIN** Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII

◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Jean Macé

◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Léonard de Vinci

◆ **22 TADEN** Établissement régional d'enseignement adapté Beauregard

◆ **29 BREST** Collège Anna Marly

■ **29 BREST** Collège Estran Charles de Foucauld

◆ **29 BREST** Collège Kerhallet

◆ **29 BREST** Collège La Fontaine Margot

◆ **29 CARHAIX-PLOUGUER** Collège Beg Avel

◆ **29 CONCARNEAU** Collège les Sables Blancs

◆ **29 LANDERNEAU** Collège Mescoat

◆ **29 LE RELECQ-KERHUON** Collège Camille Vallaux

◆ **29 MORLAIX** Collège du Château

◆ **29 PONT-L'ABBÉ** Collège Laënnec

■ **29 QUIMPER** Collège le Likès

◆ **29 QUIMPER** Collège Max Jacob

◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège la Villemarqué

◆ **29 SAINT-POL-DE-LÉON** Collège Jacques Prévert

◆ **35 BAIN-DE-BRETAGNE** Collège le Chêne Vert

◆ **35 BRUZ** Collège Pierre Brossolette

◆ **35 DOL-DE-BRETAGNE** Collège Paul Féval

◆ **35 FOGÈRES** Collège Mahatma Gandhi

◆ **35 JANZÉ** Collège Jean Monnet

◆ **35 MONTFORT-SUR-MEU** Collège Louis Guilloux

◆ **35 REDON** Collège Bellevue

■ **35 REDON** Collège le Cleu Saint Joseph

◆ **35 RENNES** Collège Clotilde Vautier

◆ **35 RENNES** Collège la Binquenais

◆ **35 RENNES** Collège les Hautes Ourmes

◆ **35 RENNES** Collège Rosa Parks

■ **35 RENNES** Collège Saint Vincent Providence

◆ **35 RENNES** Établissement régional d'enseignement adapté Magda Hollander-Lafon

◆ **35 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ** Collège Amand Brionne

◆ **35 SAINT-MALO** Collège Duguay Trouin

■ **35 TINTÉNIAC** Collège Saint-Joseph

◆ **35 VITRÉ** Collège Gérard de Nerval

◆ **56 HENNEBONT** Collège Paul Langevin

◆ **56 JOSSELIN** Collège Max Jacob

◆ **56 LANESTER** Collège Jean Lurçat

◆ **56 LORIENT** Collège Anita Conti

◆ **56 PLOEMEUR** Établissement régional d'enseignement adapté les Pins

◆ **56 PLOËRMEL** Collège Beaumanoir

■ **56 PLOËRMEL** Collège Sacré-Coeur

■ **56 PONTIVY** Collège les Saints Anges

◆ **56 PONTIVY** Collège Romain Rolland

◆ **56 QUESTEMBERT** Collège Jean Loup Chrétien

◆ **56 QUÉVEN** Collège Joseph Kerbellec

◆ **56 VANNES** Collège Antoine de Saint-Exupéry

■ **56 VANNES** Collège Sacré-Coeur

HYGIÈNE ALIMENTATION SERVICES

◆ **22 DINAN** Collège Roger-Vercel

◆ **22 GUINGAMP** Collège Albert Camus

◆ **22 LAMBALLE** Collège Simone Veil

◆ **22 LANNION** Collège Charles le Goffic

■ **22 LANNION** Collège Saint Joseph

◆ **22 LOUDÉAC** Collège les Livaudières

◆ **22 PAIMPOL** Collège Marie-José Chombart de Lauwe

◆ **22 PLOUFRAGAN** Collège la Grande Métairie

■ **22 QUINTIN** Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII

◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Jean Macé

◆ **22 SAINT-BRIEUC** Collège Léonard de Vinci

◆ **22 TADEN** Établissement régional d'enseignement adapté Beauregard

◆ **29 BREST** Collège Anna Marly

■ **29 BREST** Collège Estran Charles de Foucauld

◆ **29 BREST** Collège Kerhallet

◆ **29 BREST** Collège La Fontaine Margot

◆ **29 CARHAIX-PLOUGUER** Collège Beg Avel

◆ **29 CONCARNEAU** Collège les Sables Blancs

◆ **29 DOUARNENEZ** Collège Jean Marie Le Bris

◆ **29 LANDERNEAU** Collège Mescoat

◆ **29 LE RELECQ-KERHUON** Collège Camille Vallaux

■ **29 LESNEVEN** Collège Saint-François Notre-Dame

◆ **29 MORLAIX** Collège du Château

◆ **29 PONT-L'ABBÉ** Collège Laënnec

◆ **29 QUIMPER** Collège Max Jacob

◆ **29 QUIMPER** Établissement régional d'enseignement adapté Louise Michel

◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège la Villemarqué

◆ **35 BAIN-DE-BRETAGNE** Collège le Chêne Vert

◆ **35 BRUZ** Collège Pierre Brossolette

◆ **35 DOL-DE-BRETAGNE** Collège Paul Féval

◆ **35 FOGÈRES** Collège Mahatma Gandhi

◆ **35 JANZÉ** Collège Jean Monnet

◆ **35 MONTFORT-SUR-MEU** Collège Louis Guilloux

◆ **35 REDON** Collège Bellevue

■ **35 REDON** Collège le Cleu Saint Joseph

◆ **35 REDON** Établissement régional d'enseignement adapté

◆ **35 RENNES** Collège Clotilde Vautier

◆ Établissement public

■ Établissement privé sous contrat

- ◆ **35 RENNES** Collège la Binquenais
- ◆ **35 RENNES** Collège les Hautes Ourmes
- ◆ **35 RENNES** Collège Rosa Parks
- **35 RENNES** Collège Saint Vincent Providence
- ◆ **35 RENNES** Établissement régional d'enseignement adapté Magda Hollander-Lafon
- ◆ **35 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ** Collège Amand Brionne
- ◆ **35 SAINT-MALO** Collège Duguay Trouin

- **35 TINTÉNIAC** Collège Saint-Joseph
- ◆ **35 VITRÉ** Collège Gérard de Nerval
- ◆ **56 AURAY** Collège Le Verger
- ◆ **56 HENNEBONT** Collège Paul Langevin
- ◆ **56 JOSSELYN** Collège Max Jacob
- ◆ **56 LANESTER** Collège Jean Lurçat
- ◆ **56 LORIENT** Collège Anita Conti
- **56 LORIENT** Collège Saint Joseph - La Salle

- ◆ **56 PLOËRMEL** Collège Beaumanoir
- **56 PLOËRMEL** Collège Sacré-Coeur
- **56 PONTIVY** Collège les Saints Anges
- ◆ **56 PONTIVY** Collège Romain Rolland
- ◆ **56 QUESTEMBERT** Collège Jean Loup Chrétien
- ◆ **56 QUÉVEN** Collège Joseph Kerbellec
- ◆ **56 VANNES** Collège Antoine de Saint-Exupéry
- **56 VANNES** Collège Sacré-Coeur

PRODUCTION INDUSTRIELLE

- ◆ **35 REDON** Établissement régional d'enseignement adapté



INTERNATS

HÉBERGEMENT ORGANISÉ HORS ÉTABLISSEMENT

- **29 QUIMPER** Collège St Jean Baptiste Kerivoal
- **29 SAINT-POL-DE-LÉON** Collège Sainte Ursule

INTERNAT FILLES

- **56 PRIZIAC** Collège Saint-Michel

INTERNAT GARÇONS

- ◆ **29 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU** Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Châteauneuf du Faou
- **35 REDON** Collège le Cleu Saint Joseph
- ◆ **35 SAINT-MÉEN-LE-GRAND** Collège Camille Guérin
- **56 PRIZIAC** Collège Saint-Michel
- ◆ **56 SAINT-JEAN-BRÉVELAY** Collège Eugène Guillevic

INTERNAT GARÇONS-FILLES

- **22 DINAN** Collège les Cordeliers
- **22 GOUAREC** Collège Notre-Dame
- **22 GUINGAMP** Collège Notre-Dame

- ◆ Établissement public
- Établissement privé sous contrat

- ◆ **22 LES MOULINS** Collège Louis Guilloux (internat de réussite)
- ◆ **22 PLÉRIN** Centre hélio marin
- **22 PLÉSIDY** Collège Diwan (enseignement immersif en breton)
- ◆ **22 PLESTIN-LES-GRÈVES** Collège du Penker (internat de réussite)
- **22 QUINTIN** Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII
- **22 ROSTRENEC** Collège Notre-Dame de Campostal
- **22 SAINT-BRIEUC** Collège Saint-Pierre
- ◆ **22 TADEN** Établissement régional d'enseignement adapté Beauregard
- ◆ **29 BANNALEC** Collège Jean Jaurès
- **29 BREST** Collège Estran Charles de Foucauld
- ◆ **29 BREST** Collège les Quatre Moulins
- ◆ **29 CHÂTEAULIN** Annexe médicalisée de la cité scolaire Jean Moulin
- **29 CHÂTEAULIN** Collège Saint-Louis
- **29 CONCARNEAU** Collège Saint-Joseph
- **29 DOUARNENEZ** Collège Saint-Blaise
- **29 GUISSÉNY** Annexe du collège Diwan Penn ar Bed (enseignement immersif en breton)

- **29 LE RELECQ-KERHUON** Collège Diwan Penn ar Bed (enseignement immersif en breton)
- ◆ **29 PLOZÉVET** Collège Henri Le Moal
- **29 QUIMPER** Collège Diwan Jakez Riou (enseignement immersif en breton)
- **29 QUIMPER** Collège le Likès
- ◆ **29 QUIMPER** Établissement régional d'enseignement adapté Louise Michel
- ◆ **29 QUIMPERLÉ** Collège Jules Ferry
- **29 QUIMPERLÉ** Collège Notre-Dame de Kerbertrand
- ◆ **29 ROSCOFF** Unité d'enseignement Centre de Perharidy
- ◆ **29 SIZUN** Collège du Val d'Elorn
- ◆ **35 LA BOUËXIÈRE** Unité pédagogique centre médical Rey Leroux
- ◆ **35 REDON** Établissement régional d'enseignement adapté
- ◆ **35 RENNES** Collège Anne de Bretagne
- **35 RENNES** Collège Sainte Geneviève
- ◆ **35 RENNES** Établissement régional d'enseignement adapté Magda Hollander-Lafon
- ◆ **35 RENNES** Unité pédagogique Robert Desnos CHU de Rennes

- ◆ **35 TREMBLAY** Collège Pierre Perrin
- **56 GOURIN** Collège Sainte Jeanne d'Arc
- ◆ **56 PLOEMEUR** Établissement régional d'enseignement adapté les Pins
- ◆ **56 PLOEMEUR** Unité d'enseignement Kerpape
- **56 PONTIVY** Collège les Saints Anges
- ◆ **56 PONTIVY** Collège Romain Rolland
- **56 SAINTE-ANNE-D'AURAY** Collège Sainte-Anne
- **56 VANNES** Collège Diwan du Morbihan - Skolaj Diwan ar Morbihan (enseignement immersif en breton)
- ◆ **56 VANNES** Collège Jules Simon
- **56 VANNES** Collège Saint François Xavier

DES STRUCTURES EN DEHORS DES COLLÈGES



3^E PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

22 Côtes-d'Armor

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Guingamp 22205 Cedex

LP Jules Verne

Route de Corlay, BP 70527

02 96 43 71 32

ce.0220019b@ac-rennes.fr

<http://www.lyceedesmetiers-jules-verne-guingamp.ac-rennes.fr>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Lamballe 22402

Lycée et SEP Henri Avril

7 et 9 rue de Dinard, BP 40219

02 96 50 70 70

ce.0220196u@ac-rennes.fr

<http://www.lyceehenriavril.fr>

les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

Internat F G (l'internat est accessible aux élèves handicapés moteurs,)

Langues : anglais, espagnol

Loudéac 22606 Cedex

Lycée et SEP Fulgence

Bienvenueü

Rue Eon de l'Etoile, BP 601

02 96 66 87 00

ce.0220027k@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-fulgence-bienvenue-loudeac.ac-rennes.fr>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Saint-Brieuc 22015 Cedex 01

LP Chaptal

6 allée Chaptal

02 96 77 22 77

ce.0220058u@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-chaptal-saint-brieuc.ac-rennes.fr>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Saint-Brieuc 22023 Cedex 01

LP Eugène Freyssinet

32 rue Mansart, BP 2359

02 96 77 44 40

ce.0220060w@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-freyssinet.fr>

Internat F G (Accueil des élèves du 2^d degré)

Langues : anglais, espagnol

Saint-Brieuc 22070 Cedex 3

LP Jean Moulin avec section d'enseignement agricole

3 rue du Vau Gicquel, BP 57050

02 96 75 12 30

ce.0220059v@ac-rennes.fr

<http://www.lyceejeanmoulin.fr>

ascenseurs

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Tréguier 22220

LP Joseph Savina

Place de la République, BP 82

02 96 92 32 63

ce.0220065b@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-savina.fr>

Internat F G

Langue : anglais

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Ploubazlanec 22620

LP Kersa la Salle

Château de Kersa, BP 2

02 96 55 81 98

ce.0221866J@ac-rennes.fr

<http://www.kersa.fr>

Internat F G (internat ouvert le dimanche soir)

Langues : anglais, espagnol

Saint-Brieuc 22003 Cedex 01

Lycée polyvalent Sacré-Coeur La Salle

2 boulevard J.B. de la Salle, BP 305

02 96 68 39 39

ce.0220117H@ac-rennes.fr

<http://www.sacrecoeur22.com>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Saint-Brieuc 22005

LP Marie Balavenne

47 boulevard Laënnec, BP 522

02 96 94 31 11

ce.0221867K@ac-rennes.fr

<http://www.balavenne.com>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Pleyben 29190

LP du bâtiment

Rue de Kerven

02 98 26 76 76

ce.0290130j@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-des-metiers-du-batiment-pleyben.ac-rennes.fr>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Quimper 29104 Cedex

Lycée général et technologique et SEP Yves Thépôt

28 avenue Yves Thépôt, BP 61439

02 98 90 25 97

ce.0290071v@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-thepot.org>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Quimperlé 29391 Cedex

LP Roz Glas

1 place Jean Zay, BP 121

02 98 96 19 52

Ce.0290078c@ac-rennes.fr

<http://www.lp-rozglas-quimperle.ac-rennes.fr>

(pas d'internat en 3^e prépa-pro)

Langues : anglais, espagnol

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Brest 29238 Cedex

LP Javouhey

4 rue du Rempart, CS 63816

02 98 45 17 70

ce.0292139T@ac-rennes.fr

<http://www.javouhey-brest.fr>

Langues : allemand, anglais, espagnol

Brest 29229 Cedex 02

LP la Croix Rouge La Salle

2 rue Mirabeau, CS 62925

02 98 47 81 00

ce.0290335g@ac-rennes.fr

<http://www.lacroixrouge-brest.fr>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

29 Finistère

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Brest 29287 Cedex

Lycée polyvalent Dupuy de Lôme

34 rue Dupuy de Lôme, BP 48724

02 98 45 03 81

ce.0290108k@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-dupuydelome-brest.ac-rennes.fr>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Brest 29225 Cedex 02

SEP Vauban - site de Lanroze

40 rue Saint Vincent de Paul, BP 92545

02 98 03 23 02

Ce.0291715g@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr>

Internat F G

Langue : anglais, allemand

Concarneau 29182 Cedex

Lycée polyvalent Pierre Guéguin

Cours Charlemagne, BP 240

02 98 97 57 34

ce.0290030a@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-pierre-gueguin.fr/>

Internat F G

Langues : allemand, anglais, espagnol

Morlaix 29671 Cedex

LP Tristan Corbière

16 rue de Kerveguen, BP 17149

02 98 88 62 77

ce.0290105g@ac-rennes.fr

<http://www.lyceetristancorbiere.fr>

Internat F G

Langues : anglais, espagnol

SIGLES :

LP : Lycée professionnel

SEP : Section d'enseignement professionnel

Landerneau 29208 Cedex Lycée et SEP Saint-Joseph

Route de Pencran, BP 30819
02 98 85 02 58
ce.0290184T@ac-rennes.fr
<http://www.les-2-rives.fr>

↔ Internat F G (Accueil des élèves toutes sections enseignement secondaire)

Langues : allemand, anglais, espagnol

Pont-l'Abbé 29125 Cedex LP Saint-Gabriel

24 bis rue Jean Lautredou, BP 85137
02 98 66 08 44
ce.0290202M@ac-rennes.fr
<http://www.saint-gabriel.fr>

↔ Internat F G

Langue : anglais, espagnol

Quimper 29196 Cedex

LP le Likès

20 place de la Tourbie, CS 41012
02 98 95 04 86
ce.0292144Y@ac-rennes.fr
<http://www.likes.org>

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Saint-Pol-de-Léon 29250

LP ND du Kreisker

2 rue Cadiou, BP 91
02 98 69 13 08
ce.0290207T@ac-rennes.fr
<http://www.lekreisker.fr>

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

35 Ille-et-Vilaine

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Dol-de-Bretagne 35120

LP Alphonse Pellé

5 rue Alphonse Pellé
02 99 48 01 22
ce.0350009v@ac-rennes.fr
<http://www.lyceeprofessionnelalphonsepelle-doldebretagne.ac-rennes.fr>

↔ l'établissement accueille les élèves déficients auditifs et les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs sauf en section bois où les postes de travail ne sont pas adaptés

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Redon 35605 Cedex

LP Beaumont

10 rue du Lycée, BP 90503
02 99 72 37 37
ce.0350022j@ac-rennes.fr
<http://www.beaumont-redon.fr>

↔ Internat F G (internat ouvert le dimanche soir)

Langue : anglais, espagnol

Rennes 35069 Cedex

Lycée et SEP Pierre Mendès France

34 rue Bahon Rault, CS 86906
02 99 27 82 82
ce.0350030t@ac-rennes.fr
<http://lyceepmf.fr>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Rennes 35009 Cedex

LP Charles Tillon

9 Allée Georges Palante, BP 90901
02 99 27 21 00
ce.0351054f@ac-rennes.fr
<http://www.lp-charles-tillon-rennes.fr>

↔ ascenseur

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Rennes 35083 Cedex

LP et SGT Coëtlogon

53 rue Antoine Joly, BP 18307
0299546262 ou 65 apprentissage
ce.0351878b@ac-rennes.fr
<http://www.lyceecoetlogon.fr>

↔ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Rennes 35205 Cedex 02

LP Jean Jaurès

24 rue Victor Rault, BP 80533
02 99 65 15 66
ce.0350031u@ac-rennes.fr
<http://www.lycee-jean-jaures-rennes.fr>

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Rennes 35703 Cedex 07

LP Louis Guilloux

76 avenue des Buttes de Coësmes, BP 70313
02 99 84 57 60
ce.0350032v@ac-rennes.fr
<http://lycee-des-metiers-louis-guilloux.fr>

↔ Internat F G (Internat ouvert aux lycéens du LP ainsi que pour les sportifs de haut niveau sections Canoë Kayak et Hand Ball)

Langues : anglais, espagnol

Saint-Malo 35407 Cedex

LP Maupertuis

Rue Pierre de Coubertin, BP 99
02 99 21 12 12
ce.0350062c@ac-rennes.fr
<http://www.lycee-maupertuis.com>

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Tinténiac 35190

LP Bel Air

7 rue Ernest Renan, BP 8
02 99 68 02 34
ce.0350050p@ac-rennes.fr
<http://www.lyceebelair-tinteniach.fr>

↔ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Internat F G (accueil d'élèves handicapés à l'internat)

Langues : anglais, espagnol

Vitré 35506 Cedex

LP la Champagne

2 rue du Sergent Harris, BP 70609
02 99 75 07 97
ce.0350709f@ac-rennes.fr
<http://www.lyceelachampagne.fr>

↔ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Cesson-Sévigné 35577 Cedex

Lycée et SEP Frédéric Ozanam

99 rue de la Chalotais, CS 97704
02 99 83 97 40
ce.0350793X@ac-rennes.fr
<http://www.lycee-ozanam35.fr>

↔ l'établissement accueille les élèves sourds et malentendants, en lien avec l'institut Paul Cézanne de Fougères ; les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Internat F G (accueil de sportifs de haut niveau)

Langues : allemand, anglais, espagnol

La Guerche-de-Bretagne 35130

Groupe Antoine de Saint-Exupéry - site Rose de Lima

12 avenue du Mail
02 99 96 20 63
laguerche@st-exupery.org
<http://groupesaintexupery.fr>

Langues : anglais

Redon 35601 Cedex

LP Notre-Dame

6 rue de Vannes, BP 20113
02 99 71 22 56
ce.0350790U@ac-rennes.fr
<http://lpnotredameredon.org>

↔ Internat F G

Langues : allemand, anglais, espagnol

Rennes 35064

Lycée et SEP Saint-Vincent la Providence

57-75 rue de Paris, CS 46430
02 99 84 81 00
ce.0350776D@ac-rennes.fr
<http://www.saintvincent-rennes.org>

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Saint-Malo 35418 Cedex

LP Institution Saint Malo la Providence

2 rue du collège, CS 31863
02 99 40 74 74
ce.0352072M@ac-rennes.fr
<http://www.ism-lapro.fr>

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

SIGLES :

LP : Lycée professionnel

SEP : Section d'enseignement professionnel

Vitré 35504 Cedex
Groupe Antoine de Saint-Exupéry - site Jeanne Jugan
site Jeanne Jugan,
2 allée de la Hodeyère, BP 70413
02 99 75 02 20
vitre@st-exupery.org
<http://groupesaintexupery.fr>
Langue : anglais

Vitré 35500
Lycée technologique Jeanne d'Arc
1 ter boulevard Châteaubriant
02 99 75 38 79
jeanne-darc.vitre@wanadoo.fr
<http://www.jeanne-darc-vitre.fr/lycee-industriel-jeanne-d-arc-vitre>
↔ *Internat G*
Langues : anglais, espagnol

56 Morbihan

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Etel 56410
LP Emile James
56 rue Emile James, BP 31
02 97 55 32 07
ce.0560008@ac-rennes.fr
<http://lycee-emile-james.org>
↔ *Internat F G*
Langue : anglais

Hennebont 56704 Cedex
LP Emile Zola
30 rue Emile Zola, BP 134
02 97 85 17 17
ce.0560070x@ac-rennes.fr
<http://www.lpzola56.com>
↔ *(pas d'internat pour les élèves de 3^e prépa-pro)*
Langues : anglais, espagnol

Josselin 56120
LP Ampère
Rue Guethennoc, BP 61
02 97 22 26 77
ce.0560019s@ac-rennes.fr
<http://www.lp-ampere-josselin.ac-rennes.fr>
♿ *les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs*
↔ *Internat F G (accueil possible de 3 élèves handicapés en internat)*
Langues : anglais, espagnol

Port-Louis 56290
LP Julien Crozet
4 rue des Recollets, BP 33
02 97 87 17 30
ce.0560042s@ac-rennes.fr
<http://www.lp-jcrozet-port-louis.ac-rennes.fr>
↔ *Internat G*
Langues : anglais, espagnol

Questembert 56231 Cedex
Lycée polyvalent Marcellin Berthelot
Avenue Roland Garros, BP 90010
02 97 26 12 06
ce.0561641@ac-rennes.fr
<http://www.lycee-marcellinberthelot-questembert.ac-rennes.fr>
♿ *les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs*
↔ *Internat F G*
Langues : anglais, espagnol

Vannes 56017 Cedex
LP Jean Guéhenno ♿
79 avenue de la Marne, BP 552
02 97 43 76 00
ce.0560053d@ac-rennes.fr
<http://www.lycee-guehenno-vannes.fr>
↔ *Internat F G*
Langues : anglais, espagnol

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Auray 56400
SEP Sainte-Anne Saint Louis ♿
15 rue du Jeu de Paume
02 97 24 15 17
Lycee.Sainte.Anne.Auray@wanadoo.fr
<http://www.sainteanne-saintlouis.fr>
Langue : allemand

Lorient 56109 Cedex
Lycée et SEP Saint-Joseph La Salle
42 rue de Kerguestenen, BP 925
02 97 37 37 99
ce.0560181T@ac-rennes.fr
<http://www.st-joseph-lorient.org>
↔ *Internat F G*
Langues : anglais, espagnol

Ploërmel 56801 Cedex
Lycée et SEP La Mennais ♿
2 rue Général Dubreton, BP 36
02 97 73 25 00
ce.0560105K@ac-rennes.fr
<http://www.lycee-lamennais.fr>
↔ *Internat F G*
Langue : anglais

Pontivy 56306 Cedex
Lycée et SEP Jeanne d'Arc Saint-Ivy ♿
29 rue Abbé Martin (site Saint Ivy), BP 30019
02 97 25 01 69
ce.0561744S@ac-rennes.fr
↔ *Internat F G*
<http://www.lyceejasi.fr>
Langues : allemand, anglais, espagnol

Priziac 56320
LP Saint-Michel
Apprentis d'Auteuil
02 97 23 89 55
ce.0560197K@ac-rennes.fr
<http://saintmichel.apprentis-auteuil.org>
↔ *Internat F G*
Langues : anglais, espagnol

Vannes 56010 Cedex
Lycée polyvalent Saint-Joseph Lasalle
39 boulevard des Iles, CS 42404
02 97 63 14 63
ce.0560198L@ac-rennes.fr
<http://www.stjo-vannes.com>
♿ *les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs*
↔ *Internat F G*
Langue : anglais, espagnol

SIGLES :

LP : Lycée professionnel
SEP : Section d'enseignement professionnel



4^E ET 3^E AGRICOLES

22 Côtes-d'Armor

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Caulnes 22350

Lycée agricole

Route de Dinan
02 96 83 92 68
legta.caulnes@educagri.fr
<http://www.caulnes.educagri.fr>

♿ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Internat F G (hébergement possible le dimanche soir)

Langue : anglais

Plouisy 22200

Lycée agricole Kernilien

Plouisy, allée de Kernilien
02 96 40 67 50
contact@kernilien.fr
<http://www.kernilien.fr>

♿ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Internat F G (internat ouvert le dimanche soir)

Langue : anglais

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Dinan 22106 Cedex

Lycée Les Cordeliers - Site Dominique Savio

22 rue Châteaubriand, BP 56366
02 96 85 89 00
dinan@cneap.fr
<http://www.cordeliers-ndvictoire.org>

↔ Internat F G (4^e et 3^e de l'enseignement agricole-CAPA SAPVER et BAC PRO SAPAT)

Langues : anglais, espagnol

Langueux 22360

Ecole Saint-Ilan

52 rue Saint Ilan, BP 14
02 96 52 58 58
langueux@cneap.fr
<http://www.hortilan.com>

♿ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Internat F G (l'internat est accessible aux élèves handicapés moteurs)

Langue : anglais

SIGLES :

LP : Lycée professionnel

SEP : Section d'enseignement professionnel

Loudéac 22600 Cedex

LP agricole Xavier Grall

8 rue Lavergne, BP 531
02 96 28 03 43
loudeac@cneap.fr
<http://www.lyceexaviergrall.fr>

↔ Hébergement organisé hors établissement

Langue : anglais

Loudéac 22605

Maison familiale rurale - antenne CFA MFR de Bretagne

31 rue Anatole Le Braz, BP 561
02 96 28 02 27
mfr.Loudeac@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-loudeac.asso.fr>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Pabu 22200

Lycée rural du Restmeur

Runévarec
02 96 43 70 71
pabu-guingamp@cneap.fr
<http://www.lycee-durestmeur.com>

↔ Internat F G (chambres individuelles ou doubles)

Langue : anglais

Plérin 22190

Maison familiale rurale

Moulin de Colvé
02 96 33 44 60
mfr.plerin@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-plerin.fr>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Pommerit-Jaudy 22450

Lycée Pommerit

Le Chef du Bois, CS 60020
02 96 91 35 63
lycee.pommerit@pommerit.fr
<http://www.lycee.pommerit.fr>

↔ Internat F G

Langues : anglais, espagnol

Quessoy 22120

Lycée La Ville Davy

51 rue de la Corderie
02 96 42 52 00
quessoy@cneap.fr
<http://www.lavilledavy.fr>

↔ Internat F G

Langue : anglais

29 Finistère

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Châteaulin 29150

Lycée de l'Aulne

31 Rocade de Parc Bihan, BP 26
02 98 86 05 43
legta.chateaulin@educagri.fr
<http://www.cmk29.educagri.fr/le-lycee-de-laulne.html>

♿ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Internat F G

Langue : anglais

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Elliant 29370

Maison familiale rurale - antenne CFA MFR de Bretagne

13 rue Saint Yves
02 98 94 18 68
mfr.elliant@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-elliant.com>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Landivisiau 29400

Maison familiale rurale - antenne CFA MFR de Bretagne

41 rue Georges Clemenceau
02 98 68 02 24
mfr.landivisiau@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-landivisiau.com>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Lesneven 29260

IREO - antenne CFA MFR de Bretagne

Route de Plouider
02 98 83 33 08
lreo.lesneven@mfr.asso.fr
<http://www.ireo.org>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Lesneven 29260

Lycée du Cleusmeur AGROTECH Formations

Le Cleusmeur, 5 rue Chanoine Calvez
02 98 21 23 24
lesneven@cneap.fr
<http://www.cleusmeur.net>

♿ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Internat F G (chambres simples ou doubles)

Langue : anglais

Lopérec 29590

Lycée agricole le Nivot

Le Nivot
02 98 81 10 04
loperec@cneap.fr
<http://www.lenivot.com>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Morlaix 29600

Maison familiale rurale

Kerozar, Rue de Roch Glaz
02 98 88 12 43
mfr.morlaix@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-morlaix.com>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Plabennec 29860

Maison familiale rurale antenne CFA MFR de Bretagne

15 rue des Ecoles
02 98 40 40 73
mfr.Plabennec@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Pleyben 29190

Maison familiale rurale

Croas An Drevers, 2 rue de Trésigny
BP 20
02 98 26 61 77
mfr.Pleyben@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-pleyben.com>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Plomelin 29700

Lycée de l'horticulture et du paysage de Kerbernez

Kerbernez
02 98 94 42 24
plomelin@cneap.fr
<http://www.lycee-kerbernez.com>
♿ dispositif d'accueil : élèves dyslexiques en 4^e 3^e
↔ Internat F G
Langue : anglais

Plouigneau 29610

Lycée Sainte Marie

1 rue Boileau, BP 23
02 98 79 83 00
plouigneau@cneap.fr
<http://lycee-sainte-marie.fr>
♿ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs
↔ Internat F G
Langue : anglais

Plounevez-Lochrist 29430

Maison familiale rurale

9 rue de la Gare
02 98 61 41 30
mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-plounevez.com>
↔ Internat F G
Langue : anglais

Poullan-sur-Mer 29100

Maison familiale rurale

2 route Park ar Menez
02 98 74 04 01
mfr.poullan@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-poullan.org>
↔ Internat F G
Langue : anglais

Quimper 29101 Cedex

Lycée Kerustum

12 allée de Kerustum, BP 1145
02 98 64 04 40
quimper@cneap.fr
<http://www.kerustum.org>
↔ Internat F G
Langue : anglais

Saint-Renan 29290

Maison familiale rurale de l'Iroise

4 route de Mengleuz
02 98 84 21 58
mfr.st-renan@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-strenan.com>
↔ Internat F G
Langue : anglais

35 Ille-et-Vilaine

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Saint-Aubin-du-Cormier 35140

LP agricole la Lande de Rencontre

La Lande de la Rencontre, BP 12
02 99 45 14 45
lpa.st-aubin@educagri.fr
<http://www.st-aubin.educagri.fr>
↔ Internat F G
Langue : anglais

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Bain-de-Bretagne 35470

LP Saint-Yves

Rue Sainte Emerance, BP 67025
02 99 43 71 78
bain-de-bretagne@cneap.fr
<http://www.saintyves-bain.fr>
↔ Internat F G
Langue : anglais

Dol-de-Bretagne 35120

Lycée les Vergers

4 rue des Murets, BP 96
02 99 48 17 28
dol-de-bretagne@cneap.fr
<http://lyceelesvergers.fr>
↔ Internat F G (chambres de 2 à 4 personnes)
Langue : anglais

Fougères 35300

Lycée J-B Le Taillandier site Edmond Michelet

Parc de Montaubert,
2 boulevard Jean Monnet
02 99 17 22 30
secretariat.emichelet@lycee-jblt.fr
<http://www.lycee-jblt.fr>
♿ accueil d'élèves malentendants et malvoyants en partenariat avec l'UPI
↔ Internat F G
(chambres de deux, 60 places)
Langue : anglais

Fougères 35300

Maison familiale rurale

1 et 3 bis rue des Cotterêts
02 99 94 84 00
mfr.fougeres@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-fougeres.fr>
↔ Internat F G

Goven 35580

Maison familiale rurale

34 rue des Croix de Roche
02 99 42 01 26
mfr.Goven@mfr.asso.fr
<http://www.mfr35.asso.fr>
↔ Internat garçons-filles
aussi week-end ou petits congés
Langue : anglais

Guipry-Messac 35480

Maison familiale rurale

rue des Prés Vonaud
02 99 34 61 29
mfr.messac@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-messac.fr>
↔ Internat F G
Langue : anglais

Janzé 35150

Maison familiale rurale

La Jaroussaye, 41 rue du Bois Rougé
02 99 47 04 52
mfr.janze@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-janze.fr>
↔ Internat F G
Langue : anglais

La Guerche-de-Bretagne 35130

Groupe Antoine de Saint-Exupéry - site Rose de Lima

12 avenue du Mail
02 99 96 20 63
laguerche@st-exupery.org
<http://groupesaintexupery.fr>
Langue : anglais

Montauban-de-Bretagne 35360

Lycée agricole Saint Nicolas-La Providence

28 rue de Rennes, BP 36034
02 99 06 52 84
montauban-de-bretagne@cneap.fr
<http://www.lycee-saintnicolas-laprovidence.fr>
♿ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs
↔ Internat F G
Langue : anglais

Montauban-de-Bretagne 35360

Maison familiale rurale - antenne CFA MFR de Bretagne

La Rouvraie
02 99 06 42 56
mfr.montauban-bretagne@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-montauban-bretagne.fr>
↔ Internat F G
Langue : anglais

Redon 35605 Cedex

ISSAT Redon

21 rue de la Guichardaie, BP 80502
02 99 71 11 00
redon@issat.fr
<http://www.issat.info>
↔ Internat F G

Rennes 35042 Cedex

Groupe Antoine de Saint-Exupéry - site Pier Giorgio Frassati

Rue Fernand Robert, CS 84233
02 99 59 34 94
accueil@st-exupery.org
<http://groupesaintexupery.fr>
↔ Internat F G
Langue : anglais

Saint-Aubin-d'Aubigné 35250

Maison familiale rurale - antenne CFA MFR de Bretagne

4 allée du Clos Sireuil
02 99 55 20 81
mfr.st-aubin-aubigne@mfr.asso.fr
<http://www.mfr35.fr>
↔ Internat F G
Langue : anglais

Saint-Aubin-du-Cormier 35140

Lycée J-B Le Taillandier site Saint Aubin

15 rue Bourg au Loup
02 99 39 10 27
secretariat.staubin@lycee-jblt.fr
<http://www.lycee-jblt.fr>
↔ Internat F G (site de Fougères)
Langue : anglais

Saint-Grégoire 35760 Cedex

Maison familiale rurale horticole

Les Rabinardières, BP 46325
02 99 68 81 11
mfr.St-Gregoire@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-rennes-stgregoire.fr/page-143-locations.html>
↔ Internat F G
Langue : anglais

SIGLES :

LP : Lycée professionnel

SEP : Section d'enseignement professionnel

Saint-Méen-le-Grand 35290
Maison familiale rurale -
antenne CFA MFR de Bretagne
 40 rue de Merdrignac, BP 5
 02 99 09 61 10
 mfr.St-meen@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-stmeen.fr>

↔ Internat F G
Langue : anglais

Saint-Symphorien 35630
Maison familiale rurale ♿
 La Chatière
 02 99 45 46 12
 mfr.hede@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-hede.fr>

↔ Internat F G
Langue : anglais

Tinténiac 35190
LP Abbé Pierre
 50 rue Nationale
 02 99 68 06 50
 tinteniac@cneap.fr
<http://www.lyceeprofessionnelinteniac.fr>

Langue : anglais

Vitré 35504 Cedex
Groupe Antoine de Saint-
Exupéry - site Jeanne Jugan
 site Jeanne Jugan, 2 allée de la
 Hodeyère, BP 70413
 02 99 75 02 20
 vitre@st-exupery.org
<http://groupesaintexupery.fr>

Langue : anglais

56 Morbihan

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Hennebont 56701 Cedex
LP agricole le Talhouët -
antenne du LPA Le Sullio
 76 rue du Talhouët, BP 14
 02 97 36 23 40
 lpa.hennebont@educagri.fr
<http://www.lyceehorticolepublicmorbihan.fr>

Langue : anglais

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Auray 56404 Cedex
Lycée agricole Kerplouz La
Salle ♿
 route du Bono, BP 40417
 02 97 24 34 40
 secretariat-direction@kerplouz.com
<http://www.kerplouz.com>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Gourin 56110
Lycée Saint-Yves
 2 rue de la Libération, BP 38
 02 97 23 37 10
 gourin@cneap.fr
<http://styves-gourin.fr>

↔ Internat F G (internat ouvert dès le dimanche soir)

Langue : anglais

Guilliers 56490
Maison familiale rurale
- antenne CFA MFR de
Bretagne ♿
 22 route de Josselin
 02 97 74 40 64
 mfr.Guilliers@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-guilliers.fr>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Kervignac 56700
Lycée d'enseignement agricole
privé Ker Anna ♿
 3 rue de Ker Anna
 02 97 02 11 20
 kervignac@cneap.fr
<http://www.lyceekeranna.fr>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Locminé 56503 Cedex
Lycée Anne de Bretagne
 5 place Anne de Bretagne, BP 70366
 02 97 60 01 54
 locmine@cneap.fr
<http://www.lyceeannedebretagne.fr>

↔ Internat F G

(chambres simples ou doubles)

Langue : anglais

Malestroit 56140
Lycée Jean Queinnec
 20 place du Docteur Queinnec, BP 62
 02 97 75 12 49
 contact@lycee-jean-queinnec.org
<http://www.lycee-jean-queinnec.org>

Langue : anglais

Ploërmel 56801 Cedex
Lycée agricole la Touche ♿
 La Touche, BP 38
 02 97 73 32 89
 ploermel@cneap.fr
<http://www.lycee-latouche.com>

↔ Internat F G

(hébergement possible le week end)

Langue : anglais

Pontivy 56306 Cedex
LEAP Kerlebobst
 St Thuriau, Kerlebobst, BP 80033
 02 97 28 99 66
 pontivy@cneap.fr
<http://www.lyceekerlebobst.fr>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Questembert 56230
Maison familiale rurale -
antenne CFA MFR de Bretagne
 1 boulevard Pasteur, BP 12
 02 97 26 10 77
 mfr.questembert@mfr.asso.fr
<http://www.metiers-du-cheval.com>

↔ Internat F G

Langue : anglais

Ruffiac 56140
Maison familiale rurale
 20 rue du Sacré Coeur
 02 97 93 73 30
 mfr.ruffiac@mfr.asso.fr
<http://www.mfruffiac.sitew.com>

↔ Internat F G

Langue : anglais

SIGLES :

LP : Lycée professionnel

SEP : Section d'enseignement professionnel



DISPOSITIF D'INITIATION AUX MÉTIERS EN ALTERNANCE (DIMA)



Ces informations concernent la rentrée 2018.

22 Côtes-d'Armor

CFA (Centre de formation d'apprentis)

Plérin 22191 Cedex
CFA du bâtiment des Côtes d'Armor
 6 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 115
 02 96 79 89 79
 cfabtp.saintbrieuc@ccca-btp.fr
<http://www.batiment-cfa.bzh>
 ↗ Internat F G

Ploufragan 22440
CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor
 Campus de l'artisanat et des métiers, rue du Tertre de la Motte, CS 90051
 02 96 76 27 27
 cfa.ploufragan@cma22.fr
<http://www.cfa-cotesdarmor.fr>
 ↗ Internat F G

29 Finistère

CFA (Centre de formation d'apprentis)

Brest 29801 Cedex 9
CFA de la CCI métropolitaine Bretagne Ouest ♿
 Guipavas, 465 rue de Kerlaurent, BP 30037
 02 29 00 60 60
 accueil.brest@bretagne-ouest.cci.bzh
<http://www.ifac-brest.fr>
 ↗ Internat F G

Quimper 29000
CFA du bâtiment du Finistère ♿
 Moulin des Landes, 1 rue François Marie André
 02 98 95 97 26
 cfabtp.quimper@ccca-btp.fr
<http://www.batiment-cfa.bzh>
 ↗ Internat F G

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Châteaulin 29150
Lycée de l'Aulne
 31 Rocade de Parc Bihan, BP 26
 02 98 86 05 43
 legta.chateaulin@educagri.fr
<http://www.cmk29.educagri.fr/le-lycee-de-laulne.html>
 ♿ les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs
 ↗ Internat F G

35 Ille-et-Vilaine

CFA (Centre de formation d'apprentis)

Fougères 35300
CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille et Vilaine - Faculté des métiers ♿
 ZI de La Guénaudière, 37 Boulevard de Groslay
 02 99 94 58 85
 fougères-secretariat@cma-rennes.fr
<http://www.fac-metiers.fr>

Saint-Grégoire 35760
Maison familiale urbaine - antenne CFA MFR de Bretagne ♿
 Les Rabinardières
 02 23 25 01 66
 mfr.urbaine.St-Gregoire@mfr.asso.fr
<http://www.mfu-rennes-stgregoire.fr>
 ↗ Internat G

Saint-Malo 35400
CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille et Vilaine - Faculté des métiers
 68 avenue de Marville
 02 99 40 69 50
 thochet@cma-rennes.fr
<http://www.fac-metiers.fr>
 ↗ Internat F G

56 Morbihan

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ

Auray 56404 Cedex
Lycée agricole Kerplouz La Salle ♿
 Route du Bono, BP 40417
 02 97 24 34 40
 secretariat-direction@kerplouz.com
<http://www.kerplouz.com>
 ↗ Internat F G (de la 4^e au bac)

SIGLES :

LP : Lycée professionnel

SEP : Section d'enseignement professionnel



ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ (ÉRÉA)

22 Côtes-d'Armor

Taden 22100 Cedex
Établissement régional d'enseignement adapté Beaugard
 Taden , Square Beaugard, BP 35258
 Tél. : 02 96 39 95 53
 ce.0221569L@ac-rennes.fr
<http://www.ere-a-taden.net>
Internat F G (internat éducatif : activités culturelles, études, estime de soi, autonomie.)
 champs professionnels des métiers de l'alimentation et des services, et des métiers du bâtiment
Segpa : habitat, hygiène alimentation services

29 Finistère

Quimper 29107 Cedex
Établissement régional d'enseignement adapté Louise Michel
 16 rue Saint Pol Roux, BP 1704
 Tél. : 02 98 90 29 53
 ce.0290347v@ac-rennes.fr
Internat F G
 champs professionnels des métiers de l'alimentation et des services
Segpa : hygiène alimentation services

35 Ille-et-Vilaine

Redon 35603 Cedex
Établissement régional d'enseignement adapté
 10 rue Saint Pierre, BP 50339
 Tél. : 02 99 71 38 66
 ce.0350732f@ac-rennes.fr
<http://www.ere-a-jeanbart.ac-rennes.fr>
Internat F G
Segpa : hygiène alimentation services, production industrielle
Rennes 35201 Cedex 2
Établissement régional d'enseignement adapté Magda Hollander-Lafon
 26 avenue du Canada, BP 30136
 Tél. : 02 99 50 91 69
 ce.0350747x@ac-rennes.fr
<http://pharouest.ac-rennes.fr/e350747X>
ascenseur et rampe d'accès
Internat F G
 champs professionnels des métiers de l'alimentation et des services, et des métiers du bâtiment
Segpa : habitat, hygiène alimentation services

56 Morbihan

Ploemeur 56272 Cedex
Établissement régional d'enseignement adapté les Pins
 Kergalan, BP 21
 Tél. : 02 97 65 55 22
 Ce.0560217g@ac-rennes.fr
<http://www.ere-a-ploemeur.ac-rennes.fr>
Internat F G (internat éducatif)
 champs professionnels des métiers de l'alimentation et des services, et des métiers du bâtiment
Segpa : habitat

RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS DE LA 6^E À LA 3^E

22 Côtes-d'Armor

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Bégard 22140

Collège François Clech

20 avenue Pierre Perron, BP 6

Tél. : 02 96 45 21 11

Ce.0221518f@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Section bilingue régionale :

français-breton

Belle-Isle-en-Terre 22810

Collège du Prat Eles

Prat Eles, BP 1

Tél. : 02 96 43 33 09

Ce.0221539d@ac-rennes.fr

<http://www.college-prat-eles.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Bourbriac 22390

Collège Jules Ferry

11 rue Hent Garenn

Tél. : 02 96 43 40 42

Ce.0220003j@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Broons 22250

Collège Jean Monnet

15 route de Lamballe, BP 2

Tél. : 02 96 84 61 56

Ce.0221127f@ac-rennes.fr

<http://www.college-jean-monnet-broons.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Gallo, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Callac 22160

Collège Gwer Halou

16 rue Anatole le Braz, BP 68

Tél. : 02 96 45 50 55

Ce.0221540e@ac-rennes.fr

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e221540E>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Corlay 22320

Collège Pier An Dall

2 rue des Ecoles, BP 24

Tél. : 02 96 29 40 53

Ce.0220009r@ac-rennes.fr

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e220009R>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Dinan 22102 Cedex

Collège Broussais

1 rue Broussais, BP 32066

Tél. : 02 96 39 20 36

Ce.0221623v@ac-rennes.fr

<http://www.college-broussais-dinan.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Classe bilingue : anglais/allemand

Latin

Sections sportives : danse, handball, judo

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Dinan 22102

Collège Roger-Vercel

12 rue de Léhon, BP 22065

Tél. : 02 96 87 17 50

clg.vercel.dinan@ac-rennes.fr

Mallette des parents.

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe à horaires aménagés musique

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Erquy 22430

Collège Thalassa

27 rue Clemenceau

Tél. : 02 96 72 15 30

Ce.0220015x@ac-rennes.fr

<http://www.college-thalassa-erquy.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Classe bilingue : anglais/espagnol

Section sportive : tir à l'arc

Guerlédan 22530

Collège Paul Eluard

19 cité Sainte Suzanne

Tél. : 02 96 28 50 74

Ce.0220032r@ac-rennes.fr

<http://www.college-pauleluard-murdebretagne.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton

Section sportive : canoë-kayak

Guingamp 22205 Cedex

Collège Albert Camus

2 rue de Kerpaour, BP 50534

Tél. : 02 96 21 02 26

Ce.0221698b@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Guingamp 22205 Cedex

Collège Jacques Prévert

58 rue de la Trinité, BP 90547

Tél. : 02 96 40 14 10

Ce.0220197v@ac-rennes.fr

<http://www.college-jacques-prevert-guingamp.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : football

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Lamballe 22403 Cedex

Collège Simone Veil

21 rue du Dahouet, BP 50318

Tél. : 02 96 31 01 26

Ce.0221537b@ac-rennes.fr

<http://www.college-gustave-tery-lamballe.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages (enfants souffrant de dysphasie, dyslexie ou dyspraxie)

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Lannion 22300

Collège Charles le Goffic

7 rue de Pen-Ar-Stang

Tél. : 02 96 37 44 64

Ce.0220082v@ac-rennes.fr

<http://www.college-le-goffic-lannion.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : football

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Lannion 22304 Cedex

Collège Yves Coppens

Rue Yves Coppens, BP 90457

Tél. : 02 96 14 14 40

Ce.0221931e@ac-rennes.fr

<http://www.college-coppens-lannion.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Le Mené 22330

Collège Victor Vasarely

Rue André Gilles, BP 11

Tél. : 02 96 31 40 50

Ce.0220008p@ac-rennes.fr

<http://www.college-vasarely-collinee.ac-rennes.fr>

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Les Moulins 22210

Collège Louis Guilloux

Plémet, 24 rue de Bodiffe

Tél. : 02 96 25 61 38

Ce.0221037h@ac-rennes.fr

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e221037H>

↔ Internat F G

internat de réussite (16 places)

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Gallo, latin

Section sportive : canoë-kayak

Loudéac 22605 Cedex

Collège les Livaudières

Rue Chapron, BP 581

Tél. : 02 96 28 05 49

Ce.0221509w@ac-rennes.fr

<http://www.collegedeslivaudières-loudeac.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : handball, natation

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Matignon 22550

Collège Paul Sebillot

9 rue des Guerches, BP 20

Tél. : 02 96 41 02 74

Ce.0220029m@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Merdrignac 22230

Collège Per-Jakez Hélias

6 rue Jules Ferry, BP 76

Tél. : 02 96 28 40 74

Ce.0221538c@ac-rennes.fr

<http://www.college-perjakezhelias-merdrignac.ac-rennes.fr>

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Gallo, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football

Minihy-Tréguier 22220

Collège Ernest Renan

Chemin de la Corderie

Tél. : 02 96 92 31 89

ce.0220073k@ac-rennes.fr

<http://www.collegerenan-minihytreguier.ac-rennes.fr>

↔ dispositif d'accueil : élèves dyslexiques

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Moncontour 22510

Collège François Lorant

Le Bourgneuf, BP 14

Tél. : 02 96 73 42 64

Ce.0221594n@ac-rennes.fr

<http://www.college-francois-lorant.moncontour.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Paimpol 22503 Cedex

Collège Marie-José Chombart de Lauwe

17 rue de Lanvignec, BP 132

Tél. : 02 96 55 35 40

ce.0221991V@ac-rennes.fr

<http://www.college-chombartdelauwe-paimpol.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Sections sportives : football,

football féminin, natation

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

services

Perros-Guirec 22700

Collège les Sept Iles

304 route de Pleumeur Bodou

Tél. : 02 96 23 23 64

Ce.0221029z@ac-rennes.fr

<http://www.collegeles7iles-perros-guirec.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Section sportive : voile

Plancoët 22130

Collège Chateaubriand

5 place Chateaubriand, BP 38

Tél. : 02 96 84 01 84

Ce.0220038x@ac-rennes.fr

<http://www.college-chateaubriand-plancoet.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Plénée-Jugon 22640

Collège Louis de Chappedelaine

Rue Jules Ferry, BP 10

Tél. : 02 96 51 70 70

Ce.0220040z@ac-rennes.fr

<http://www.college-louis-de-chappedelaine-plenee-jugon.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Gallo, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Pléneuf-Val-André 22370

Collège Jean Richepin

8 boulevard Kennedy, BP 4

Tél. : 02 96 72 22 75

Ce.0221126e@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe à horaires aménagés

musique

Sections sportives : athlétisme,

football

Plérin 22193 Cedex

Centre hélio marin

Saint Laurent de la Mer, 17 rue du

docteur Abel Violette, BP 330

Tél. : 02 96 73 16 50

direction@chm-plerin.org

<http://www.chm-plerin.org>

↔ l'établissement, centre de rééducation fonctionnelle, accueille les élèves handicapés moteurs, traumatisés crâniens ou polyhandicapés

↔ Internat F G

Langues

Anglais

Plérin 22193 Cedex

Collège Jules Lequier

1 rue du Gymnase, BP 315

Tél. : 02 96 74 56 73

Ce.0221039k@ac-rennes.fr

↔ les locaux sont accessibles

aux élèves handicapés moteurs notamment du centre hélio marin de Plérin, dispositif d'accueil : élèves dyslexiques

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions

cognitives ou mentales

Plestin-les-Grèves 22310

Collège du Penker

Rue des Ecoles, BP 14

Tél. : 02 96 54 18 20

Ce.0221541f@ac-rennes.fr

<http://www.collegedupenker-plestinlesgreves.ac-rennes.fr>

↔ Internat F G

internat de réussite (14 places)

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, grec, latin,

Pleumeur-Bodou 22560

Collège Paul le Flem

10 rue du Collège

Tél. : 02 96 91 83 84

Ce.0221819h@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Ploelec-L'Hermitage 22150

Collège Eugène Guillevic

1 rue du Collège, BP 27

Tél. : 02 96 42 10 42

Ce.0221568k@ac-rennes.fr

 les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Plouagat 22170

Collège Lucie et Raymond

Aubrac 

3 rue du collège

Tél. : 02 96 74 11 08

Ce.0220006m@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : handball

Plouaret 22420

Collège François Marie Luzel

192 rue Luzel, BP 1

Tél. : 02 96 38 91 53

Ce.0220045e@ac-rennes.fr

<http://www.college-fmluzel-plouaret.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Plouasne 22830

Collège la Gautrais

La Gautrais, boulevard de la Gare

Tél. : 02 96 86 48 31

Ce.0220046f@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Plouër-sur-Rance 22490

Collège du Val de Rance

23 rue de la vieille côte, BP 4

Tél. : 02 96 89 10 20

Ce.0220047g@ac-rennes.fr

<http://www.valderance.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : judo

Ploufragan 22440

Collège la Grande Métairie

8 rue de la Grande Métairie, BP 27

Tél. : 02 96 94 19 32

Ce.0221621t@ac-rennes.fr

<http://collegelagrandemetairie.over-blog.com>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Sections sportives : basket féminin, football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Plouha 22580

Collège Jean Louis Hamon

Rue de Dixmude, BP 44

Tél. : 02 96 20 20 49

Ce.0221512z@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Section bilingue régionale :

français-breton

Pontrioux 22260

Collège Charles Brochen

Impasse Barthélemy

Tél. : 02 96 95 61 31

Ce.0221542g@ac-rennes.fr

<http://lewebpedagogique.com/charlesbrochen>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Quintin 22800

Collège le Volozen

2 rue du Volozen, BP 119

Tél. : 02 96 74 93 34

Ce.0221028y@ac-rennes.fr

<http://www.collegelevozen-quintin.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Sections sportives : football, hockey sur patin (rink hockey)

Rostrenen 22110

Collège Edouard Herriot

13 Pors Moelou, BP 6

Tél. : 02 96 29 01 19

Ce.0221038j@ac-rennes.fr

<http://www.college-edouard-herriot-rostrenen.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Classe à horaires aménagés

musique

Sections sportives : badminton, football

Saint-Brieuc 22022 Cedex 01

Collège Anatole le Braz

46 rue du 71^e R I, BP 2231

Tél. : 02 96 33 12 67

Ce.0220185g@ac-rennes.fr

<http://www.collegelebraz-saintbrieuc.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien

Latin

Classes bilangues : anglais/

allemand, anglais/chinois

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Brieuc 22000

Collège Beaufeuillage

20 Rue Anatole France

Tél. : 02 96 33 47 16

Ce.0220195t@ac-rennes.fr

<http://www.collegebeaufeuillagesaintbrieuc.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles non précisés

Saint-Brieuc 22070 Cedex 03

Collège Jean Macé

41 rue du Tregor, BP 7028

Tél. : 02 96 01 59 59

Ce.0220184f@ac-rennes.fr

<http://www.collegejeanmace22.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, russe

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : athlétisme

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Saint-Brieuc 22022 Cedex 01

Collège Jean Racine

1 rue Racine, BP 2227

Tél. : 02 96 33 01 06

Ce.0220054p@ac-rennes.fr

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e220054p>

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Brieuc 22002 Cedex 01

Collège Léonard de Vinci

2 rue Marcel Proust, BP 20221

Tél. : 02 96 78 41 56

Ce.0221513a@ac-rennes.fr

<http://www.college-leonard-de-vinci-stbrieuc.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, russe

Classes bilangues : anglais/

allemand, anglais/russe

Classe à horaires aménagés

théâtre

Sections sportives : basket, football

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Saint-Nicolas-du-Pélem 22480

Collège Jean Jaurès

34 rue du Stade, BP 28

Tél. : 02 96 29 51 80

Ce.0220061x@ac-rennes.fr

<http://www.colleges-cortay-stnicolasdupelem.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Saint-Quay-Portrieux 22410

Collège Camille Claudel

2 rue du Calvaire

Tél. : 02 96 70 42 28

Ce.0220063z@ac-rennes.fr

<http://www.collegecamilleclaudel-saintquayportrieux.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Broons 22250

Collège Notre-Dame d'Espérance

24 rue de Plumaugat, BP 7
Tél. : 02 96 84 64 71
ce.0220136D@ac-rennes.fr
http://notredamebroons.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Créhen 22130

Collège Immaculée Conception

6-8 rue de la Fontaine, BP 1
Tél. : 02 96 84 13 10
ce.0221619R@ac-rennes.fr
http://www.college-crehen.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Section sportive : football

Dinan 22102 Cedex

Collège les Cordeliers

1 place des Cordeliers, BP 92063
Tél. : 02 96 85 89 00
ce.0221743A@ac-rennes.fr
http://www.cordeliers-ndvictoire.org

Internat F G

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : BMX, football, natation

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Dinan 22102 Cedex

Collège Notre-Dame de la Victoire

27 rue Jean Jaurès, BP 92054
Tél. : 02 96 85 89 20
ce.0221744B@ac-rennes.fr
http://www.cordeliers-ndvictoire.org

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : BMX

Evran 22630

Collège Sainte-Anne Saint-Joachim

6 rue Jean de Beaumanoir, BP 13
Tél. : 02 96 27 47 21
ce.0220140H@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Gouarec 22570

Collège Notre-Dame

4 rue Saint Gilles
Tél. : 02 96 24 90 01
ce.0221745C@ac-rennes.fr
http://www.lycee-campostal-gouarec.com

Internat F G

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Guerlédan 22158

Collège Saint-Joseph

Mûr de Bretagne, 1 rue du Lac
Tél. : 02 96 28 50 76
ce.0220150U@ac-rennes.fr
http://www.stjomur.net/

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Sections sportives : basket, football

Guingamp 22205 Cedex

Collège Notre-Dame

21 rue des Capucins, BP 30541
Tél. : 02 96 40 21 50
ce.0220098M@ac-rennes.fr
http://www.notredameguingamp.net

Internat F G (sur le site du lycée Notre-Dame)

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : football

Lamballe 22402 Cedex

Collège Sacré-Coeur

23 rue Rouxel Bertin, BP 40246
Tél. : 02 96 50 11 80
ce.0220142K@ac-rennes.fr
http://www.college-sacre-coeur-lamballe.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Sections sportives : athlétisme, badminton, basket, football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Lannion 22304

Collège Saint Joseph

4 rue de la Bienfaisance, BP 40434
Tél. : 02 96 46 26 00
ce.0220102S@ac-rennes.fr
http://www.saintjosephlannion.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Segpa : espace rural et environnement, hygiène alimentation services

Lanvollon 22290

Collège Notre-Dame

6 rue Saint Vincent
Tél. : 02 96 70 00 35
ce.0220144M@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Les Moulins 22210

Collège Notre-Dame de la Clarté

Plémet, 4 rue des Etangs
Tél. : 02 96 25 69 56
ce.0220153X@ac-rennes.fr
http://www.ndclarte-plemet.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol
Latin

Loudéac 22600

Collège Saint-Joseph

42 rue de la Chèze
Tél. : 02 96 66 10 66
ce.0221747E@ac-rennes.fr
http://saintjosephloudéac.fr

dispositif d'accueil : élèves dyslexiques

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Sections sportives : basket, cyclisme, football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Merdrignac 22230

Collège Saint-Nicolas

20 rue Nationale, BP 2
Tél. : 02 96 28 41 37
ce.0220149T@ac-rennes.fr
http://www.st-nicolas-merdrignac.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Sections sportives : athlétisme, équitation

Paimpol 22504 Cedex

Collège Saint-Joseph

Quai Loti, BP 237
Tél. : 02 96 20 81 10
ce.0220151V@ac-rennes.fr
http://college-saint-joseph-paimpol.fr

dispositif d'accueil : élèves dyslexiques

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Sections sportives : football, football féminin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Perros-Guirec 22700

Collège Notre-Dame de la Clarté

13 rue Sergent l'Heveder
Tél. : 02 96 23 21 60
ce.0220167M@ac-rennes.fr
http://www.netvibes.com/notredameperros

dispositifs d'accueil : élèves dyslexiques, élèves dyspraxiques, élèves déficients auditifs

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : surf

Plénée-Jugon 22640

Collège la Croix de Pierre

39 rue Capitaine de la Motte

Tél. : 02 96 31 80 54

ce.0220154Y@ac-rennes.fr

<http://www.cdp22.net>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Pléneuf-Val-André 22370

Collège Sainte Anne - Saint Joseph

39 rue de la Mer, BP 50

Tél. : 02 96 72 22 76

ce.0220158C@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Plérin 22190

Collège Saint Pierre

Rue de la Prunelle

Tél. : 02 96 79 97 87

ce.0220134B@ac-rennes.fr

<http://www.groupe-scolaire-armor.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : athlétisme, football

Plésidy 22720

Collège Diwan (enseignement immersif en breton)

6 rue Saint Pierre

Tél. : 02 96 21 48 73

ce.0221877W@ac-rennes.fr

↔ *Internat F G*

Enseignement immersif en breton

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Ploec-L'Hermitage 22150

Collège Saint-Pierre

43 rue de la Gare

Tél. : 02 96 42 11 68

ce.0220157B@ac-rennes.fr

<http://www.saint-pierre-ploec.fr/>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : vélo tout terrain

Plouër-sur-Rance 22490

Collège Saint-Stanislas

Les Landes, BP 7

Tél. : 02 96 86 95 22

ce.0220161F@ac-rennes.fr

<http://stanislas22.free.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Plouguenast 22150

Collège Saint-Joseph

Rue des Ecoles

Tél. : 02 96 26 80 03

ce.0220162G@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Pontrieux 22260

Collège Notre-Dame des Fontaines

26 rue de Kerpontou, BP 69

Tél. : 02 96 95 61 19

ce.0220166L@ac-rennes.fr

<http://notredamedesfontaines.org>

↔ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Quintin 22800

Collège Saint-Nicolas - Jean XXIII

1 rue du Séminaire, BP 219

Tél. : 02 96 79 62 40

ce.0221748F@ac-rennes.fr

<http://www.jean23-quintin.net>

↔ *Internat F G (l'internat est accessible aux élèves handicapés moteurs)*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Sections sportives : football, triathlon, vélo tout terrain

Segpa : espace rural et environnement, habitat, hygiène alimentation services

Rostrenen 22110

Collège Notre-Dame de Campostal

5 place du Bourg Coz

Tél. : 02 96 29 00 34

ce.0221749G@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-campostal-gouarec.com>

↔ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : badminton, football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Brieuc 22021 Cedex

Collège Saint-Charles-La Providence

2 rue Cordière, BP 2125

Tél. : 02 96 94 02 46

ce.0221750H@ac-rennes.fr

<http://www.saintcharles-laprovidence.fr>

↔ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : athlétisme, judo

Saint-Brieuc 22015 Cedex

Collège Saint-Pierre

16 rue Saint Pierre

Tél. : 02 96 68 58 00

ce.0221751J@ac-rennes.fr

<http://www.groupe-scolaire-armor.fr>

↔ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Saint-Brieuc 22000

Collège Saint-Yves La Salle

11 rue de Touraine

Tél. : 02 96 94 30 81

ce.0220172T@ac-rennes.fr

<http://www.groupe-scolaire-armor.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Sections sportives : BMX, football féminin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Brieuc 22000

Collège Sainte-Marie

11 rue de Touraine

Tél. : 02 96 94 30 81

ce.0220172T@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol, italien, portugais

Latin

Classe bilangue : anglais/italien

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Quay-Portrieux 22410

Collège Stella Maris

7 rue Jeanne d'Arc, BP 45

Tél. : 02 96 70 41 44

ce.0220176X@ac-rennes.fr

<http://www.ec-sudgoelo.org/stellamaris>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : tennis

Tréguier 22220

Collège Saint-Yves

2 avenue des Etats de Bretagne, BP 52

Tél. : 02 96 92 32 75

ce.0220177Y@ac-rennes.fr

<http://www.collegesaintyvestreguier.fr>

↔ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

29 Finistère

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Bannalec 29380

Collège Jean Jaurès

Place Pierre Boëdec, BP 26
Tél. : 02 98 39 81 81
ce.0291086y@ac-rennes.fr
http://www.collegejeanjaures-bannalec.ac-rennes.fr

↔ Internat F G

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Brest 29220 Cedex 02

Collège Anna Marly ⚡

8 rue Jules Lesven, BP 32049
Tél. : 02 98 80 43 93
ce.0291661y@ac-rennes.fr
http://www.college-anna-marly-brest.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe à horaires aménagés danse

Classe à horaires aménagés musique

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Brest 29213 Cedex 01

Collège de l'Harteloire ⚡

1 rue Duguesclin, BP 91315
Tél. : 02 98 46 16 88
ce.0291594A@ac-rennes.fr
http://www.harteloire.com

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien
Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand, anglais/chinois

Section sportive : basket UPE2A

Brest 29223 Cedex 02

Collège de l'Iroise ⚡

7 place de Strasbourg, BP 92 349
Tél. : 02 98 41 09 00
ce.0290009c@ac-rennes.fr
http://www.college-lycee-iroise-brest.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, portugais
Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Dispositif relais

Brest 29220 Cedex 02

Collège des Iles du Ponant

8 rue Jules Lesven, BP 52051
Tél. : 02 98 80 33 83
ce.0291103s@ac-rennes.fr
http://www.clg-ponant.net

Langues

LV1 : anglais
LV2 : espagnol
Latin

Brest 29231 Cedex 03

Collège Kerhallet

3 rue de Touraine, BP 63157
Tél. : 02 98 03 12 41
Ce.0290149e@ac-rennes.fr
http://www.college-kerhallet-brest.ac-rennes.fr

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Brest 29231 Cedex 03

Collège La Fontaine Margot

2 rue Fontaine Margot, BP 93106
Tél. : 02 98 45 19 88
ce.0291089b@ac-rennes.fr
http://www.college-fontaine-margot-brest.ac-rennes.fr/

⚡ *dispositif d'accueil : élèves déficients auditifs*

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Sections sportives : badminton, handball

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Brest 29200

Collège les Quatre Moulins ⚡

1 place de Roscanvel
Tél. : 02 98 45 16 91
ce.0291824a@ac-rennes.fr
http://www.collegesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr/

↔ Internat F G

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Section internationale : espagnol

Classe à horaires aménagés théâtre

Sections sportives : gymnastique artistique, natation

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Brest 29222 Cedex 2

Collège Penn Ar C'hleuz

71 rue de Kermaria, BP 32227
Tél. : 02 98 03 34 40
ce.0290100b@ac-rennes.fr
http://www.college-pennarchleuz-brest.ac-rennes.fr

⚡ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Classe à horaires aménagés arts plastiques

Sections sportives : échecs, handball, tennis

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Brest 29200

Collège Saint-Pol Roux ⚡

40 rue de Bruxelles
Tél. : 02 98 45 02 08
ce.0290131k@ac-rennes.fr
http://www.collegesaintpolroux-brest.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Briec 29110

Collège Pierre Stéphane ⚡

17 rue de la Boissière, BP 15
Tél. : 02 98 57 90 65
ce.0290019n@ac-rennes.fr
http://www.college-pierrestephan-briec.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Carantec 29660

Collège des Deux Baies ⚡

8 rue des Trois Frères Tanguy, BP 7
Tél. : 02 98 67 02 38
ce.0290021r@ac-rennes.fr
http://www.collegedesdeuxbaiescarantec.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : voile

Carhaix-Plouguer 29837 Cedex

Collège Beg Avel ⚡

Beg-Avel, BP 237
Tél. : 02 98 93 15 31
ce.0291102r@ac-rennes.fr
http://collegebegavel.free.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : football, rugby

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Châteaulin 29150

Annexe médicalisée de la cité scolaire Jean Moulin

Toul Ar C'Hoat
Tél. : 02 98 86 02 02
ce.0290023t@ac-rennes.fr
http://www.toul-ar-hoat.com

⚡ *l'établissement accueille uniquement les jeunes atteints d'épilepsie*

↔ Internat F G (tous les élèves sont internes)

Langues

LV1 : anglais
LV2 : espagnol

Châteaulin 29150

Collège Jean Moulin

10 rue du Lycée, BP 110
Tél. : 02 98 86 12 15
ce.0290023t@ac-rennes.fr
<http://jeanmoulinchateaulin.com>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : handball

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Châteauneuf-du-Faou 29520

Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Châteauneuf du Faou

29 rue des Fontaines, BP 23
Tél. : 02 98 81 77 94
ce.0292006y@ac-rennes.fr
<http://www.collegedelaulne-chateauneufdufaou.ac-rennes.fr/>

↔ *Internat G (internat uniquement pour la section sportive football, site de Châteauneuf-du-Faou)*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section sportive : football

Concarneau 29182 Cedex

Collège du Porzou

1 cours Charlemagne, BP 235
Tél. : 02 98 97 15 06
ce.0290031b@ac-rennes.fr
<http://www.college-leporzou-concarneau.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Concarneau 29182 Cedex

Collège les Sables Blancs

Avenue Robert Jan, BP 236
Tél. : 02 98 97 12 64
ce.0290132l@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : football

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Crozon 29160

Collège Alain

10 rue Nominée, BP 27
Tél. : 02 98 27 04 44
ce.0290032c@ac-rennes.fr
<http://www.college-alain-crozon.ac-rennes.fr>
Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Daoulas 29460

Collège Coat Mez

Coat-Mez, BP 30
Tél. : 02 98 25 80 75
ce.0290033d@ac-rennes.fr
<http://www.college-daoulas.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Douarnenez 29177 Cedex

Collège Jean Marie Le Bris

2 place du Lycée, BP 226
Tél. : 02 98 92 48 13
ce.0290034e@ac-rennes.fr
<http://www.lycee-jeanmarielebris.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : natation sportive et sauvetage

Segpa : espace rural et environnement, hygiène alimentation services

Fouesnant 29170

Collège Kervihan

Kervihan, BP 8
Tél. : 02 98 51 61 51
ce.0291101p@ac-rennes.fr
<http://www.collegekervihan-fouesnant.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : escalade, voile

Guerlesquin 29650

Collège Roz Avel

Rue Even Charruel
Tél. : 02 98 72 83 96
ce.0290039k@ac-rennes.fr
<http://www.college-rozavel-guerlesquin.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Guilers 29820

Collège Croas ar Pennoc

23 Route de Bohars
Tél. : 02 98 07 53 00
ce.0291716h@ac-rennes.fr
<http://www.college-croasarpennoc-guilers.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Guilvinec 29730

Collège Paul Langevin

Rue Pablo Neruda, BP 1
Tél. : 02 98 58 13 92
ce.0291631r@ac-rennes.fr
<http://www.college-paul-langevin-le-guilvinec.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, grec ancien, latin

Guipavas 29490

Collège du Vizac

Rue Anne de Bretagne, BP 22
Tél. : 02 98 84 81 81
ce.0291968g@ac-rennes.fr
<http://www.collegevizacguipavas.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Breton, latin

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : basket, football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Huelgoat 29690

Collège Jean Jaurès

1 rue Jean Jaurès
Tél. : 02 98 99 71 43
ce.0290148d@ac-rennes.fr
<http://www.college-jaures-huelgoat.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Landeau 29530

Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Landeau

58 rue Kreisker
Tél. : 02 98 93 82 10
ce.0292006y@ac-rennes.fr
<http://www.collegedelaulne-chateauneufdufaou.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section sportive : football

Landerneau 29800

Collège Mescoat

Mescoat
Tél. : 02 98 85 33 24
ce.0290045s@ac-rennes.fr
<http://www.college-mescoat-landerneau.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : basket, handball

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Landivisiau 29406 Cedex

Collège Kerzourat

17 rue du Général Weygand, BP 30639
Tél. : 02 98 68 03 23
ce.0290153j@ac-rennes.fr
<http://www.collegekerzouratlandivisiau.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Lanmeur 29620 Cedex

Collège Aux Quatre Vents

7 rue du 19 Mars 1962
Tél. : 02 98 67 50 43
ce.0290047u@ac-rennes.fr
<http://www.college-quatrevents-lanmeur.ac-rennes.fr>
Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : football

Lannilis 29870

Collège Pays des Abers

2 rue Victor Hugo
Tél. : 02 98 04 01 58
ce.0290048v@ac-rennes.fr
<http://www.college-paysdesabers-lannilis.ac-rennes.fr/spip.php?article1217>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : athlétisme, gymnastique rythmique, voile

Le Relecq-Kerhuon 29480

Collège Camille Vallaux

3 rue Jean Zay, BP 23
Tél. : 02 98 28 04 49
ce.0290151g@ac-rennes.fr
<http://www.college-camille-vallaux.ac-rennes.fr>

 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Sections sportives : gymnastique sportive, handball

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Lesneven 29260

Collège Antoine de Saint Exupéry

12 rue de Saint-Exupéry, BP 55
Tél. : 02 98 83 00 45
ce.0290049w@ac-rennes.fr
<http://www.collegesaintexlesneven.ac-rennes.fr>

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Moëlan-sur-Mer 29350

Collège Parc Ar C'Hoat - Yves Cotty

Parc Ar C'Hoat
Tél. : 02 98 39 60 46
ce.0291717j@ac-rennes.fr

 *accessibilité pour élèves mal voyants*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Morlaix 29671 Cedex

Collège du Château

6 Place du Château, BP 97175
Tél. : 02 98 88 02 03
ce.0291085x@ac-rennes.fr
<http://collegeduchateau-morlaix.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Section sportive : escalade

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Morlaix 29600

Collège Mendès France

18 rue Paul Serusier, BP 97326
Tél. : 02 98 88 48 65
ce.0291104t@ac-rennes.fr
Mallette des parents.

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Plabennec 29860

Collège Nelson Mandela

1 rue Joseph Bleunven, BP 25
Tél. : 02 98 37 69 70
ce.0292290g@ac-rennes.fr
<http://www.college-public-plabennec.ac-rennes.fr>

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Pleyben 29190

Collège Louis Hémon

6 place Pierre Cloarec, BP 16
Tél. : 02 98 26 62 78
ce.0290053a@ac-rennes.fr
<http://www.college-louishemon-pleyben.ac-rennes.fr>

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Ulis

Ploudalmézeau 29830

Collège Edouard Quéau

Portsall, Rue de la Gare
Tél. : 02 98 48 62 04
ce.0290065n@ac-rennes.fr
<http://www.college-edouard-queau.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Plouescat 29430

Collège Louis et Marie Fichez

2 rue République, BP 4
Tél. : 02 98 69 62 37
ce.0290056d@ac-rennes.fr
<http://www.collegefichez-plouescat.ac-rennes.fr>

 *dispositifs d'accueil : élèves dyslexiques, élèves déficients visuels*
Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : football

Plougasnou 29630

Collège François Charles

27 rue Pierre Brossolette
Tél. : 02 98 67 30 17
ce.0290057e@ac-rennes.fr
<http://www.college-francoischarles-plougasnou.ac-rennes.fr>

 *dispositifs d'accueil : élèves dyslexiques, élèves autistes*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Plougastel-Daoulas 29470

Collège la Fontaine Blanche

Rue Fontaine Blanche, BP 54
Tél. : 02 98 40 60 89
ce.0291928n@ac-rennes.fr
<http://www.college-fontaine-blanche-plougastel.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Section bilingue régionale : français-breton

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Plouhinec 29780

Collège Bois de Locqueran

Rue Per Jakez Helias, BP 49
Tél. : 02 98 75 00 40
ce.0290330b@ac-rennes.fr
<http://www.college-bois-de-locqueran.ac-rennes.fr>

 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Plouneour-Ménez 29410

Collège des Monts d'Arrée

Rue de la Libération
Tél. : 02 98 78 01 12
ce.0290058f@ac-rennes.fr

 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Plouzané 29280

Collège Kerallan

Rue des Myosotis, BP 29
Tél. : 02 98 49 09 65
ce.0291929p@ac-rennes.fr
<http://www.college-kerallan-plouzane.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Section bilingue régionale : français-breton

Plouzané 29280

Collège Victoire Daubié

Avenue Jacques Prévert, BP 25
Tél. : 02 98 45 89 30
ce.0291753y@ac-rennes.fr
<http://college-victoire-daubie-plouzane.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Sections sportives : football, judo, rugby

Plozévet 29710

Collège Henri Le Moal

Route de Pont l'Abbé
Tél. : 02 98 91 31 68
ce.0290331c@ac-rennes.fr
<http://commune.plozevet.free.fr/index.php?static25/college>

 *Internet F G*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : espagnol
Breton, grec ancien, latin

Pont-Aven 29930

Collège Penanroz

Route de Rosporden, Penanroz, BP 30
Tél. : 02 98 06 10 44
ce.0290060h@ac-rennes.fr
<http://www.college-penanroz-pont-aven.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Pont-de-Buis-lès-Quimerch 29590

Collège François Collobert

12 rue des Ecoles
Tél. : 02 98 73 05 11
ce.0290093u@ac-rennes.fr
<http://pharouest.ac-rennes.fr/e290093u>

✎ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Pont-l'Abbé 29125 Cedex

Collège Laënnec

Rue du Sequer, BP 95138
Tél. : 02 98 87 00 36
ce.0290064m@ac-rennes.fr
<http://www.college-laennec-pont-labbe.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : football, surf

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Quimper 29191 Cedex

Collège Auguste Brizeux

8 rue Bourg les Bourgs, BP 337
Tél. : 02 98 55 39 27
ce.0291592y@ac-rennes.fr
<http://www.collegebrizeuxquimper.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : natation

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Quimper 29107 Cedex

Collège La Tour D'Auvergne

Place de la Tourbie, BP 1754
Tél. : 02 98 64 28 82
ce.0290068s@ac-rennes.fr
<http://ta.quimper.free.fr>

✎ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Quimper 29107 Cedex

Collège La Tourelle

21 Impasse Gauquin, BP 1703
Tél. : 02 98 52 32 40
ce.0290320r@ac-rennes.fr
<http://www.college-la-tourelle-quimper.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Sections sportives : judo, volley-ball

Dispositif relais

Quimper 29191 Cedex

Collège Max Jacob

2 rue de Kerjestin, BP 317
Tél. : 02 98 64 11 11
ce.0291087z@ac-rennes.fr
<http://www.college-max-jacob-quimper.ac-rennes.fr>

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe à horaires aménagés musique

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Quimperlé 29391 Cedex

Collège Jules Ferry

1 rue Jules Ferry, BP 132
Tél. : 02 98 96 02 54
ce.0290107j@ac-rennes.fr
<http://www.jules-ferry.over-blog.com>

↔ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin
UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Quimperlé 29391 Cedex

Collège la Villemarqué

2 rue Kerjouanneau, BP 142
Tél. : 02 98 96 10 45
ce.0291635v@ac-rennes.fr

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Breton, latin

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : canoë-kayak

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Roscoff 29684 Cedex

Unité d'enseignement Centre de Perharidy

Presqu'île de Perharidy
Tél. : 02 98 29 39 66
ce.0291076m@ac-rennes.fr
<http://www.perharidy.fr>

✎ *l'établissement accueille les élèves souffrant de surcharge pondérale et troubles du comportement alimentaire, mucoviscidose, rééducation et réadaptation fonctionnelles, orthopédie, hémodialyse et néphrologie*

↔ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Rosporden 29140

Collège Germain Pensivy

Route de Coray, BP 43
Tél. : 02 98 66 95 70
ce.0291634u@ac-rennes.fr
<http://www.college-germainpensivy-rosporden.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Saint-Martin-des-Champs 29671 Cedex

Collège Tanguy Prigent

12 rue Jules Ferry, BP 97157
Tél. : 02 98 88 08 33
ce.0290083h@ac-rennes.fr
<http://www.college-tanguy-prigent-st-martin-des-champs.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : basket

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Pol-de-Léon 29250

Collège Jacques Prévert

58 rue des Carmes, BP 54
Tél. : 02 98 69 14 43
ce.0290333e@ac-rennes.fr
<http://www.college-jacquesprevert-saintpoldeleon.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section bilingue régionale : français-breton

Segpa : espace rural et environnement, habitat

Saint-Renan 29290

Collège Kerzouar

Rue de Kerzouar, BP 50082
Tél. : 02 98 84 23 11
ce.0290086l@ac-rennes.fr
<http://www.college-kerzouar-saintrenan.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Sections sportives : basket, football

Scaër 29390

Collège Léo Ferré

16 rue Paul Pourhiet
Tél. : 02 98 59 41 66
ce.0290088n@ac-rennes.fr
<http://sites.google.com/site/collegeteferrescaer/news>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Sizun 29450

Collège du Val d'Elorn 
Rue du Pont de Bodivy, BP 12
Tél. : 02 98 68 81 64
ce.0290089p@ac-rennes.fr
http://www.collegevaldelornsizun.ac-rennes.fr

 *Internat F G*
Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section bilingue régionale :
français-breton

Spézet 29540

Collège de l'Aulne Châteauneuf-du-Faou - site de Spézet

2 rue des Ecoles
Tél. : 02 98 93 80 34

ce.0292006y@ac-rennes.fr
http://www.collegedelaulne-chateauneufdufaou.ac-rennes.fr/

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section sportive : football

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Brest 29238 Cedex 2

Collège Estran Charles de Foucauld 

32 rue de Quimper
Tél. : 02 98 02 12 54
ce.0291867X@ac-rennes.fr
http://www.estrans-brest.fr

 *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Grec ancien, latin

Sections sportives : football,
gymnastique rythmique

Ulis : troubles des fonctions
cognitives ou mentales, troubles
spécifiques du langage et
des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation
services

Brest 29238 Cedex 02

Collège Javouhey
4 rue du Rempart, CS 63816
Tél. : 02 98 45 17 70
ce.0290236Z@ac-rennes.fr
http://www.javouhey-brest.fr/colleges/
college-javouhey

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Dispositif relais

Brest 29229 Cedex 02

Collège La Croix Rouge 
2 rue Mirabeau, CS 62925
Tél. : 02 98 47 81 00
ce.0290335G@ac-rennes.fr
http://www.lacroixrouge-brest.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football, basket,
hockey

Brest 29238 Cedex

Collège Notre Dame de Kerbonne

25 rue Paul Bert, CS 63816
Tél. : 02 98 45 17 28
ce.0291866W@ac-rennes.fr
http://www.javouhey-brest.fr/colleges/
college-notre-dame-de-kerbonne

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : badminton

Brest 29200

Collège Saint-Vincent
5 bis rue Auguste Comte
Tél. : 02 98 45 01 38
ce.0290243G@ac-rennes.fr
http://www.stvincent-brest.fr

 *dispositif d'accueil pour élèves
dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Section sportive : rugby

Ulis : troubles des fonctions
cognitives ou mentales, troubles
spécifiques du langage et
des apprentissages

Brest 29200

Collège Sainte-Anne
20 rue Lamotte-Picquet
Tél. : 02 98 44 76 82
ce.0291868Y@ac-rennes.fr
http://www.sainte-anne-brest.fr

 *dispositif d'accueil : élèves
dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Grec ancien, latin

Section internationale : anglais

Briec 29510

Collège Saint-Pierre 
21 rue de la Résistance
Tél. : 02 98 57 90 49
ce.0290244H@ac-rennes.fr
http://www.saintpierrebriec.org

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Carhaix-Plouguer 29833 Cedex

Collège Saint-Trémeur
1 rue Cazuguel, BP 120
Tél. : 02 98 93 00 07
ce.0290247L@ac-rennes.fr
http://www.st-tremeur.fr/index.
php?op=edito

 *dispositif d'accueil : élèves
dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Sections sportives : football, rugby

Châteaulin 29150

Collège Saint-Louis
63 Grand' rue, CS 21065
Tél. : 02 98 86 59 00
ce.0291872C@ac-rennes.fr
http://www.saint-louis29.net

 *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions
cognitives ou mentales, troubles
spécifiques du langage et
des apprentissages

Châteauneuf-du-Faou 29520

Collège Notre-Dame des Portes
36 rue Paul Serusier
Tél. : 02 98 81 74 61
ce.0290252S@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Cléder 29233

Collège Notre-Dame d'Espérance
33 rue de Plouescat, BP 23
Tél. : 02 98 69 41 70
ce.0290253T@ac-rennes.fr
http://ndecleder.fr

 *dispositif d'accueil : élèves
dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section bilingue régionale :
français-breton

Section sportive : voile

Concarneau 29184 Cedex

Collège Saint-Joseph
61 rue Bayard
Tél. : 02 98 97 03 13
ce.0291873D@ac-rennes.fr
http://ecole.orange.fr/stjo

 *dispositif d'accueil pour élèves
dyslexiques*

 *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football

Crozon 29160

Collège Sainte Jeanne d'Arc
9 rue Chanoine Grall, BP 24
Tél. : 02 98 27 07 84
ce.0290256W@ac-rennes.fr
http://www.college-saintejeannedarc.org

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : kayak, surf

Douarnenez 29177 Cedex

Collège Saint-Blaise

16 rue Lamennais, CS 7001

Tél. : 02 98 92 01 27

ce.0290260A@ac-rennes.fr

<http://www.elisablaise.fr>

🗎 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

↔ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Fouesnant 29170

Collège Saint-Joseph

40 Descente du Cap-Coz, BP 4

Tél. : 02 98 56 02 93

ce.0290262C@ac-rennes.fr

<http://www.saint-joseph-fouesnant.fr>

🗎 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Guilers 29820

Collège Sainte Marie 🗎

Kermengleuz, BP 75

Tél. : 02 98 07 63 59

ce.0291713E@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Sections sportives : football, handball

Guilvinec 29730

Collège Saint-Joseph 🗎

Rue Pierre Le Goff, BP 74

Tél. : 02 98 58 12 58

ce.0290674A@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Guipavas 29490

Collège Saint-Charles

41 rue Amiral Gueprat, BP 7

Tél. : 02 98 84 71 98

ce.0291655S@ac-rennes.fr

<http://www.st-charles.fr>

🗎 *dispositifs d'accueil : élèves autistes, élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Section sportive : tennis de table

Guisseny 29880

Annexe du collège Diwan Penn ar Bed (enseignement immersif en breton)

10 rue Chanoine Rannou

Tél. : 02 98 25 76 73

skolaj.gwiseni@diwan.bzh

<http://www.diwanbreizh.org>

🗎 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

↔ *Internat F G*

Enseignement immersif en breton

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Landerneau 29208 Cedex

Collège Saint-Sébastien

4 rue Hervé de Guebriant, BP 30819

Tél. : 02 98 85 12 55

groupescolaire@les-2-rives.fr

<http://www.les-2-rives.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : athlétisme, basket, football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Landivisiau 29403

Collège Saint-Joseph

8 R du Château d'Eau, BP 50329

Tél. : 02 98 68 11 92

ce.0291640A@ac-rennes.fr

<http://stjo-landi.fr>

🗎 *dispositifs d'accueil : élèves dyslexiques, élèves déficients visuels*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : football, handball

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Lannilis 29870

Collège Saint-Antoine

21 rue de la Libération, BP 7

Tél. : 02 98 04 00 37

ce.0291639Z@ac-rennes.fr

<http://www.collegesaintantoine.fr>

🗎 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, latin

Section bilingue régionale : français-breton

Le Conquet 29217

Collège Dom Michel le Nobletz 🗎

10 rue le Gonidec, BP 9

Tél. : 02 98 89 01 72

ce.0290106H@ac-rennes.fr

<http://www.collegeconquet.org>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Le Relecq-Kerhuon 29480

Collège Diwan Penn ar Bed (enseignement immersif en breton)

Rue Gay Lussac

Tél. : 02 98 30 56 83

ce.0292055B@ac-rennes.fr

<http://skolajdiwanpennarbed.puzl.com>

🗎 *dispositifs d'accueil : élèves autistes, élèves dyspraxiques, élèves dyslexiques*

↔ *Internat F G*

Enseignement immersif en breton

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Le Relecq-Kerhuon 29480

Collège Saint-Jean de la Croix 🗎

17 rue Danton

Tél. : 02 98 28 14 75

ce.0290308c@ac-rennes.fr

<http://www.college-stjean-lerelecq.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Lesneven 29260

Collège Saint-François Notre-Dame

1 rue des Recollets, BP 90

Tél. : 02 98 83 09 44

ce.0291875F@ac-rennes.fr

<http://www.sfnf.fr>

🗎 *dispositifs d'accueil : élèves dyslexiques, dyspraxiques, dysorthographiques, dyscalculiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : football, handball

Segpa : espace rural et environnement, hygiène alimentation services

Morlaix 29679 Cedex

Collège Saint-Augustin 🗎

Rue de Saint Augustin, CS 27916

Tél. : 02 98 88 01 46

ce.0291227B@ac-rennes.fr

<http://www.staugustin-morlaix.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : danse

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Morlaix 29600

Collège Saint-Joseph 🗎

5 place Daumesnil

Tél. : 02 98 88 01 07

ce.0290163V@ac-rennes.fr

<http://www.stjosephmorlaix.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Dispositif relais

Plabennec 29860

Collège Saint-Joseph

2 rue des Ecoles, BP 20
Tél. : 02 98 40 41 17
ce.0290286D@ac-rennes.fr
<http://www.saint-joseph-plabennec.org>

♿ *dispositif d'accueil pour élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale :

français-breton

Sections sportives : football, rugby

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Pleyben 29190

Collège Saint-Germain ♿

21 rue de Carhaix, BP 24
Tél. : 02 98 26 75 50
ce.0290288F@ac-rennes.fr
<http://www.college-stgermain.org>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Ploudalmézeau 29830

Collège Saint-Joseph

2 rue de l'Arvor, BP 6
Tél. : 02 98 48 10 36
ce.0291638Y@ac-rennes.fr
<http://www.stjoploudal.fr>

♿ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football

Plouescat 29430

Collège Saint-Joseph ♿

9 rue de Verdun, BP 22
Tél. : 02 98 69 61 80
ce.0290293L@ac-rennes.fr
<http://stjo-plouescat.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section sportive : football

Plougastel-Daoulas 29470

Collège Sainte-Anne ♿

21 bis rue Jean Corre, BP 11
Tél. : 02 98 40 36 12
ce.0290297R@ac-rennes.fr
<http://www.sainte-anne-plougastel.fr/spi>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section bilingue régionale :

français-breton

Plouzané 29280

Collège Saint-Michel ♿

1 rue Saint Sane
Tél. : 02 98 48 41 06
ce.0291656T@ac-rennes.fr
<http://stmichel-plouzane.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football

Pont-Aven 29930

Collège Abbés Tanguy

33 quai Théodore Botrel, BP 29
Tél. : 02 98 06 00 66
ce.0290301V@ac-rennes.fr
<http://www.college-des-abbes-tanguy.fr>

♿ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section sportive : pêche

Pont-Croix 29790

Collège Notre-Dame de Roscodon

39 rue de la Liberté
Tél. : 02 98 70 42 25
ce.0290302W@ac-rennes.fr
<http://www.nd-roscodon.org>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section sportive : handball

Pont-l'Abbé 29125

Collège Saint-Gabriel ♿

Rue Jean Lautredou, BP 85137
Tél. : 02 98 66 08 44
ce.0291877H@ac-rennes.fr
<http://www.saint-gabriel.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale :

français-breton

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Pouldreuzic 29710

Collège Notre-Dame de Penhors ♿

13 rue de Plozevet
Tél. : 02 98 54 40 33
ce.0290304Y@ac-rennes.fr
<http://www.nd-penhors.com>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Quimper 29000

Collège Diwan Jakez Riou (enseignement immersif en breton)

5 rue de Vendée
Tél. : 02 98 95 57 24
ce.0292204N@ac-rennes.fr
<http://skolajdiwanjakezriou.com>

↔ *Internat F G (centre Ker Heol 29710)*

Plougastel Saint Germain

Enseignement immersif en breton

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Quimper 29000

Collège la Sablière

6 rue de Salonique
Tél. : 02 98 55 28 56
ce.0290306A@ac-rennes.fr
<http://www.lasabliere.org>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Quimper 29196

Collège le Likès ♿

19 rue Créach-Allan, CS 41012
Tél. : 02 98 95 04 86
ce.0291880L@ac-rennes.fr
<http://www.likes.org>

↔ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/chinois

Section sportive : basket

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : espace rural et environnement, habitat

Quimper 29196 Cedex

Collège Sainte Thérèse

75 avenue Kergoat ar Lez
Tél. : 02 98 64 44 20
ce.0291878J@ac-rennes.fr
<http://www.sainte-therese-quimper.org>

♿ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Breton, latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Quimper 29000

Collège St Jean Baptiste Kerivoal ♿

10 allée de Kerdaniel
Tél. : 02 98 95 00 83
ce.0291879K@ac-rennes.fr
<http://www.sjbquimper.fr>

↔ *Hébergement organisé hors établissement (les élèves sont hébergés au collège le Likès)*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football

Quimperlé 29300

Collège Notre-Dame de Kerbertrand

154 rue de Pont Aven
Tél. : 02 98 96 02 37
ce.0291881M@ac-rennes.fr
<http://www.ndkerbertrand.fr>

↔ *Internet F G*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Sections sportives : football, tennis

Quimperlé 29300

Collège Sainte Croix

1 et 2 place du Barzaz Breizh
Tél. : 02 98 96 01 14
ce.0290307B@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Rosporden 29140

Collège Saint-Michel

1 rue Laennec
Tél. : 02 98 59 21 51
ce.0290310E@ac-rennes.fr
<http://college-rosporden.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : handball

Saint-Pol-de-Léon 29250

Collège Sainte Ursule

51 rue Verderel
Tél. : 02 98 69 02 23
ce.0291883P@ac-rennes.fr

<http://www.ste-ursule.lekreisker.fr>

↔ *locaux partiellement accessibles aux élèves handicapés moteurs*

↔ *Hébergement organisé hors établissement (les élèves sont hébergés au lycée ND du Kreisker)*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : basket

Saint-Renan 29290

Collège Saint-Stanislas

2 Voie Romaine
Tél. : 02 98 84 21 17
ce.0290314J@ac-rennes.fr
<http://www.collegesaintstanislas.org>

↔ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : football, handball

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Thégonnec 29410

Collège Sainte Marie

6 rue des Ecoles
Tél. : 02 98 79 41 43
ce.0290316L@ac-rennes.fr
<http://www.stemarie-stthegonnec.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

35 Ille-et-Vilaine

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Bain-de-Bretagne 35470

Collège le Chêne Vert

Rue du Chêne Vert, BP 37058
Tél. : 02 99 43 72 56
ce.0350970p@ac-rennes.fr
<http://www.college-le-chene-vert-bain-de-bretagne.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Gallo, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : espace rural et environnement, habitat, hygiène alimentation services

Betton 35830

Collège François Truffaut

Rue de la Rabine, CS 893138
Tél. : 02 99 55 06 06
ce.0352260s@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : gymnastique artistique

Bruz 35171 Cedex

Collège Pierre Brossolette

18 rue Théodore Botrel, BP 17112
Tél. : 02 99 05 88 88
ce.0350002m@ac-rennes.fr

<http://pierrebrossollet.blogspot.fr>
↔ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Cancalle 35260

Collège René Cassin

56 rue de Saint-Malo
Tél. : 02 99 89 62 12
ce.0350003n@ac-rennes.fr
↔ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Cesson-Sévigné 35513 Cedex

Collège Bourgchevreuil

1 boulevard des Metairies, BP 81332
Tél. : 02 23 45 00 45
ce.0351906g@ac-rennes.fr
<http://www.college-bourgchevreuil-cessonsevigne.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien
Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/chinois

Section sportive : handball

UPE2A

Ulis : troubles non précisés

Chartres-de-Bretagne 35176

Cedex

Collège de Fontenay

35 rue Antoine Châtel, BP 97628
Tél. : 02 99 77 16 00
ce.0351852y@ac-rennes.fr
<http://pharouest.ac-rennes.fr/e351852Y>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : gymnastique artistique F.

Classe pour enfants de familles itinérantes et de voyageurs

Châteaubourg 35221 Cedex

Collège Pierre Olivier

Malherbe

Avenue des Genets, BP 62153
Tél. : 02 99 00 38 50
ce.0352448w@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Châteaugiron 35410

Collège Victor Segalen

34 rue Jules Ferry
Tél. : 02 99 37 57 37
ce.0352248d@ac-rennes.fr
<http://www.college-victor-segalen-chateaugiron.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Combours 35270

Collège F.R. de Chateaubriand

12 avenue des Acacias, BP 56
Tél. : 02 99 73 05 54
ce.0350707d@ac-rennes.fr
<http://www.frdechateaubriand.net>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : basket, football

Crévin 35320

Collège Simone Veil

2 rue Bernard Picoult
Tél. : 02 23 35 62 60
ce.0352860u@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Dinard 35802 Cedex

Collège le Bocage

27 rue Gouyon Matignon, BP 90252

Tél. : 02 99 46 54 93

Ce.0351795l@ac-rennes.fr

<http://www.collegelebobagedinard.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : football

Dol-de-Bretagne 35120

Collège Paul Féval

Route de Dinan, BP 65

Tél. : 02 99 48 49 10

Ce.0350708e@ac-rennes.fr

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e350708E>

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Fougères 35304

Collège Mahatma Gandhi

17 rue de Saint Lo

Tél. : 02 99 94 31 06

Ce.0350967l@ac-rennes.fr

<http://collegemandhi.fr>

✎ *dispositif d'accueil : intégration des élèves sourds et malentendants de l'institut Paul Cézanne (Fougères, 35)*

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Dispositif relais

Classe pour enfants de familles itinérantes et de voyageurs

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Fougères 35301 Cedex

Collège Thérèse Pierre ✎

26 bis rue Duguay Trouin, BP 10133

Tél. : 02 99 99 23 85

Ce.0350762n@ac-rennes.fr

<http://www.college-theresepierre-fougeres.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Guichen 35580

Collège Noël du Fail ✎

3 avenue Charles de Gaulle, BP 78 023

Tél. : 02 99 57 02 61

Ce.0351881e@ac-rennes.fr

<http://www.college-noeldufail-guichen.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : football, kayak

Janzé 35150

Collège Jean Monnet ✎

2 rue Armand Jouault

Tél. : 02 99 47 00 78

Ce.0351053e@ac-rennes.fr

<http://collegejeanmonnet.blogspot.com>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

La Bouëxière 35340

Unité pédagogique centre

médical Rey Leroux

Le Carfour, BP 8

Tél. : 02 99 04 47 47

contact@rey-leroux.com

✎ *l'établissement accueille les élèves de 0 à 17 ans atteints de maladies chroniques et neurologiques, handicaps moteurs, IMC, myopathies, spina bifida, diabète, hémophilie, insuffisance cardiaque, surcharge pondérale*

➡ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol

La Guerche-de-Bretagne 35130

Collège des Fontaines

8 rue du 14 Juillet, BP 93066

Tél. : 02 99 96 20 44

Ce.0351799r@ac-rennes.fr

<http://www.college-des-fontaines-laguerche.ac-rennes.fr>

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

La Mézière 35520

Collège Germaine Tillion ✎

Biardel

Tél. : 02 99 69 29 30

Ce.0352760K@ac-rennes.fr

<http://www.college-germainetillion-lameziere.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Le Rheu 35651 Cedex

Collège Georges Brassens ✎

Rue Georges Brassens, BP 45123

Tél. : 02 99 60 76 61

Ce.0351847t@ac-rennes.fr

<http://www.college-georgesbrassens-lerheu.ac-rennes.fr>

Classes théâtre (6^e à 3^e)

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : rugby

Liffré 35341 Cedex

Collège Martin Luther King

50 avenue François Mitterrand, BP 108

Tél. : 02 99 23 55 55

Ce.0351790f@ac-rennes.fr

<http://www.collegemartinlutherking-liffré.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Maen Roch 35460

Collège Angèle Vannier

Saint-Brice-en-Coglès, 1 bis boulevard du collège, BP 17

Tél. : 02 99 98 60 11

Ce.0350040d@ac-rennes.fr

<http://www.collegeangelevannier-stbriceencogles.ac-rennes.fr>

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : natation

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Melesse 35522

Collège Mathurin Méheut

8 place Bellevue, BP 22226

Tél. : 02 99 66 18 00

Ce.0352183h@ac-rennes.fr

<http://www.college-mathurin-meheut-melesse.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Montauban-de-Bretagne 35360

Collège Evariste Galois ✎

Rue de la Métairie Neuve, BP 76056

Tél. : 02 99 06 49 06

Ce.0352247c@ac-rennes.fr

<http://www.college-evaristegalois-montaubandebretagne.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Montfort-sur-Meu 35162 Cedex

Collège Louis Guilloux

Boulevard Pasteur, BP 6248

Tél. : 02 99 09 06 91

Ce.0351791q@ac-rennes.fr

<http://www.collegelouisguilloux-montfort.ac-rennes.fr>

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Mordelles 35310

Collège Morvan Lebesque

34 avenue Beausejour, BP 116

Tél. : 02 99 60 53 53

Ce.0352030s@ac-rennes.fr

<http://www.college-lebesque-mordelles.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : basket

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Noyal-sur-Vilaine 35533 Cedex

Collège Jacques Brel

Rue Alain Fournier, BP 93302

Tél. : 02 99 00 61 66

Ce.0352167r@ac-rennes.fr

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e352167R/accueil.htm>

 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Orgères 35230

Collège Andrée Récipon

6 rue de Pont Péan

Tél. : 02 23 50 00 30

ce.0352691K@ac-rennes.fr

<http://www.college-andree-recipon-orgeres.ac-rennes.fr>

 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : gymnastique acrobatique

Pacé 35742 Cedex

Collège Françoise Dolto

53 avenue le Brix, BP 54232

Tél. : 02 99 60 23 60

Ce.0352274g@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : basket, judo

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Pleine-Fougères 35610

Collège François Brune

21 rue du Mont Saint Michel

Tél. : 02 99 48 60 35

Ce.0350021h@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Redon 35605 Cedex

Collège Beaumont

10 rue du lycée, BP 90503

Tél. : 02 99 72 37 37

Ce.0350022j@ac-rennes.fr

<http://www.beaumont-redon.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Section sportive : pêche

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Redon 35602 Cedex

Collège Bellevue

2 rue de Bellevue, BP 80235

Tél. : 02 99 71 43 46

Ce.0350969n@ac-rennes.fr

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Classe bilangue : anglais/espagnol

Section sportive : handball

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Rennes 35700

Centre médical et pédagogique

41 avenue des Buttes de Coësmes

Tél. : 02 99 25 19 11

ce.0351926d@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-chateaubriand.fr/wp-content/uploads/2016/05/Plaque-CMP-Rentr%C3%A9-2016.pdf>

 *l'établissement accueille les garçons et filles de 14 à 25 ans atteints de déficiences et incapacités motrices et neuro-psychologiques, suites d'accidents, cérébrolésés, blessés médullaires, ou en souffrance psychique*

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Rennes 35069 Cedex

Collège Anne de Bretagne

15 rue Martenot, CS 86933

Tél. : 02 99 63 19 45

Ce.0351638r@ac-rennes.fr

<http://www.collegeannedebretagnerennes.ac-rennes.fr>

 *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien, russe

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/russe

Section bilingue régionale : français-breton

Classe à horaires aménagés musique

Section sportive : patinage sur glace

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Rennes 35000

Collège Cleunay

26 rue Andrée Récipon

Tél. : 02 99 67 31 40

Ce.0350760l@ac-rennes.fr

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Sections sportives : basket, football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Rennes 35704 Cedex 07

Collège Clotilde Vautier

8 B rue de la Motte Brulon, BP 80439

Tél. : 02 99 27 25 25

Ce.0350913c@ac-rennes.fr

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/chinois

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Rennes 35102 Cedex 03

Collège Echange

30 rue de Dinan, BP 90223

Tél. : 02 99 30 20 43

Ce.0350759k@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien, turc

Latin

Rennes 35044 Cedex

Collège Emile Zola

2 avenue Janvier, CS 54444

Tél. : 02 99 79 23 00

Ce.0351796m@ac-rennes.fr

<http://www.citescolaire-emilezola-rennes.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Section internationale : chinois

Rennes 35203 Cedex 02

Collège la Binquenais

40 boulevard Oscar Leroux, BP 90302

Tél. : 02 99 50 22 84

Ce.0351851x@ac-rennes.fr

<http://www.college-la-binquenais-rennes.ac-rennes.fr/>

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/chinois

Ulis : troubles de la fonction auditive

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Rennes 35207 CS 1073

Collège le Landry

29 avenue de Cork, BP 30136

Tél. : 02 99 50 66 26

Ce.0350965j@ac-rennes.fr

<http://www.college-lelandry.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Rennes 35201 Cedex 02

Collège les Chalais

25 avenue du Canada, BP 90124

Tél. : 02 99 50 68 48

Ce.0350734h@ac-rennes.fr

<http://collegeschalais.fr>

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien, turc

Latin

Section sportive : natation

Dispositif relais

UPE2A

Rennes 35703 Cedex 07

Collège les Gayeulles

140 boulevard de Vitre, BP 80323

Tél. : 02 99 36 01 61

Ce.0350027p@ac-rennes.fr

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Classe pour enfants de familles itinérantes et de voyageurs

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Rennes 35204 Cedex 02

Collège les Hautes Ourmes

7 avenue de Pologne, BP 80426

Tél. : 02 99 50 44 49

Ce.0350963g@ac-rennes.fr

<http://www.collegedeshautsourmes-rennes.ac-rennes.fr>

Collège Réseau d'éducation prioritaire + (REP+)

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Classe bilangue : anglais/allemand

Classe à horaires aménagés

danse

Classe à horaires aménagés

musique

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Rennes 35008

Collège les Ormeaux

30 rue des Ormeaux, BP 60818

Tél. : 02 99 50 51 14

gesion.0350033w@ac-rennes.fr

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e350033w>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/chinois

Ulis : troubles de la fonction visuelle

Rennes 35016 Cedex

Collège Rosa Parks

11 rue du Bourbonnais, BP 41618

Tél. : 02 99 59 19 89

ce.0350895H@ac-rennes.fr

<http://www.college-rosa-parks-rennes.ac-rennes.fr/spip.php?article63>

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Mallette des parents.

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Section internationale : anglais

Classe à horaires aménagés théâtre

Sections sportives : football, rugby

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions motrices

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Rennes 35033 Cedex

Unité pédagogique Robert

Desnos CHU de Rennes

CHU Rennes, 2 rue Henri le Guilloux

Tél. : 02 99 28 43 52

ce.0350692M@ac-rennes.fr

l'établissement accueille les élèves handicapés moteurs, IMC, myopathes, atteints de maladies génétiques, de spina bifida ou traumatisés crâniens

Internat F G

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol

Retiers 35240

Collège la Roche aux Fées

Rue Anatole le Braz, BP 1

Tél. : 02 99 43 52 97

Ce.0351882f@ac-rennes.fr

<http://www.college-la-roche-aux-pees-retiers.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Romillé 35850

Collège Jacques Prévert

Rue René Cutte, BP 3

Tél. : 02 99 23 24 94

Ce.0350057x@ac-rennes.fr

<http://www.collegejacquesprevertromille.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : badminton

Saint-Aubin-d'Aubigné 35250

Collège Amand Brionne

27 rue de Rennes, BP 95025

Tél. : 02 99 55 21 68

Ce.0351849v@ac-rennes.fr

<http://www.college-amandbrionne-saintaubindaubigne.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Saint-Aubin-du-Cormier 35140

Collège Pierre de Dreux

28 rue du Stade, BP 30

Tél. : 02 99 39 11 75

Ce.0350039c@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : football

Saint-Georges-de-

Reintembault 35420

Collège de Roquebleu

32 rue Janvier

Tél. : 02 99 97 06 30

Ce.0350041e@ac-rennes.fr

<http://www.collegeroquebleu-saint-georges-de-reintembault.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : équitation

Saint-Jacques-de-la-Lande

35136 Cedex 09

Collège Jean Moulin

Saint Jacques de la Lande, Place

Léopold Sédar Senghor, BP 49219

Tél. : 02 99 30 03 13

ce.0352589z@ac-rennes.fr

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e352589z/accueil.htm>

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Saint-Malo 35406 Cedex

Collège Chateaubriand

26 boulevard Villebois Mareuil, BP 88

Tél. : 02 99 56 61 00

Ce.0350044h@ac-rennes.fr

<http://www.college-chateaubriand.org>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Malo 35400

Collège Duguay Trouin

5 rue Henri Lemaire

Tél. : 02 99 56 53 56

ce.0350916f@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe à horaires aménagés

musique

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Saint-Malo 35400

Collège Jean Charcot

28 rue le Pomellec

Tél. : 02 99 81 67 01

Ce.0350896j@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien

Breton, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Méen-le-Grand 35290

Collège Camille Guérin

3 ter rue Maurice, BP 41

Tél. : 02 99 09 44 80

Ce.0351850w@ac-rennes.fr

<http://www.college-camilleguerin-stmeen.ac-rennes.fr>

Internat G

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : football

Tinténiac 35190

Collège Théophile Briant

21 avenue des Trente, BP 10

Tél. : 02 99 68 02 40

Ce.0350051r@ac-rennes.fr

<http://www.college-theophile-briant-tinteni.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Tremblay 35460

Collège Pierre Perrin

7 rue de la Libération

Tél. : 02 99 98 20 04

Ce.0350052s@ac-rennes.fr

<http://www.collegepierreperrin-tremblay.ac-rennes.fr>

2 chambres d'internat adaptées pour élèves handicapés moteur, pour une fille et un garçon

Internat F G (internat éducatif ; 2 chambres d'internat adaptées pour élèves handicapés moteur, pour une fille, et un garçon.)

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Val d'Anast 35330

Collège du Querpon

Maure-de-Bretagne - Val d'Anast,

Route de Campel

Tél. : 02 99 34 93 23

Ce.0350017d@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Vern-sur-Seiche 35771 Cedex

Collège Théodore Monod

Chemin de Seiche, BP 67129

Tél. : 02 23 27 07 50

ce.0352541x@ac-rennes.fr

<http://www.college-theodoremonod-vernurseiche.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : kayak

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Vitré 35506 Cedex

Collège Gérard de Nerval

35 rue du Collège, BP 50607

Tél. : 02 99 75 07 16

Ce.0351909k@ac-rennes.fr

<http://www.collegegerardnerval-vitre.ac-rennes.fr>

Ascenseur

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : football

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Vitré 35506 Cedex

Collège les Rochers Sévigné

1 et 3 Allée Pierre de Gennes, BP 30614

Tél. : 02 99 74 42 09

Ce.0352008t@ac-rennes.fr

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e352008T>

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : handball

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Antrain 35560

Collège Saint-André

7 rue Abbe Jarry

Tél. : 02 99 98 32 31

col35.st-andre.antrain@enseignement-catholique.bzh

<http://www.college-standre-antrain.org>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : volley-ball

Argentré-du-Plessis 35370

Collège La Salle Saint-Joseph

54 rue Alain d'Argentre

Tél. : 02 99 96 61 53

ce.0350849H@ac-rennes.fr

<http://stjoargentre.over-blog.com>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Bain-de-Bretagne 35470

Collège Saint-Joseph

6 rue de l'Hôtel de Ville

Tél. : 02 99 43 71 45

ce.0350851K@ac-rennes.fr

<http://www.stjobain35.org>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : football, rugby

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Bruz 35171 Cedex

Collège Saint-Joseph

3 avenue Alphonse Legault, CS 77118

Tél. : 02 99 05 01 01

contact@ecbruz-sterblon.org

<http://www.ecbruz-sterblon.org>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : basket, danse, football

Cancale 35260

Collège Saint-Joseph

4 rue du Hock, BP 4 bis

Tél. : 02 99 89 60 72

ce.0350853M@ac-rennes.fr

<http://collegesaintjosephcancalle.org>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Châteaubourg 35221 Cedex

Collège Saint-Joseph

10 rue Mgr Millaux, BP 92147

Tél. : 02 99 00 30 77

ce.0350854N@ac-rennes.fr

<http://www.saint-joseph-chateaubourg.fr/>

college-st-joseph/les-actualites-du-college/

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : athlétisme

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Châteaugiron 35410

Collège Sainte Croix

3 rue du Prieure, BP 26

Tél. : 02 99 37 40 23

ce.0350855P@ac-rennes.fr

<http://www.stecroix35.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Combourg 35270

Collège Saint-Gilduin

1 Square Emile Bohuon, BP 37

Tél. : 02 99 73 07 83

stgilduin@wanadoo.fr

<http://www.collegesaintgilduin.org>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Sections sportives : athlétisme, escrime

Dinard 35801

Collège Sainte Marie

18 rue St Jean Baptiste de la Salle, BP 70107

Tél. : 02 99 46 17 65

accueil@stemariedinard.fr

<http://www.college-stemarie-dinard.com>

dispositif d'accueil pour élèves dyslexiques

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Dol-de-Bretagne 35120

Collège Saint-Magloire

2 rue du Chanoine Boursier, BP 70

Tél. : 02 99 48 00 04

ce.0350767U@ac-rennes.fr

<http://www.saintmagloire.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Fougères 35304 Cedex
Collège Jeanne d'Arc
 6 rue Jeanne d'Arc, BP 50413
 Tél. : 02 99 99 07 41
 ce.0351997F@ac-rennes.fr
<http://www.collegejeannedarcfougeres.fr>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Sections sportives : badminton, football, handball, pêche, tennis de table

Fougères 35304 Cedex
Collège Sainte Marie
 8A boulevard de La Chesnardière, BP 20464
 Tél. : 02 99 99 56 01
 ce.0350770X@ac-rennes.fr
<http://www.stemarie.fr>
 ☺ *dispositifs d'accueil : élèves déficients auditifs, élèves dyslexiques et dysphasiques*
 dispositif d'accueil pour élèves malentendants

Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Classe bilingue : anglais/allemand
Section sportive : gymnastique rythmique

Guignen 35580
Collège Saint-Joseph
 19 rue des Dames
 Tél. : 02 99 92 20 09
 ce.0350864Z@ac-rennes.fr
<http://stjoguignen.org>

Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Section sportive : handball

Janzé 35150
Collège Saint Joseph
 45 rue Paul Painlevé
 Tél. : 02 99 47 00 71
 ce.0350866B@ac-rennes.fr
<http://stjojanze.fr>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol, italien
 Grec ancien, latin
Classe bilingue : anglais/allemand
Sections sportives : badminton, football, gymnastique artistique, judo
Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

La Guerche-de-Bretagne 35130
Collège Saint Joseph ☺
 6 rue Jean Marie de la Mennais, BP 7
 Tél. : 02 99 96 21 19
 ce.0350863Y@ac-rennes.fr
<http://www.st-joseph-la-guerche.org>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Section sportive : football

Liffré 35340
Collège Saint-Michel ☺
 15 rue des Ecoles
 Tél. : 02 99 68 32 06
 ce.0350867C@ac-rennes.fr
<http://www.saintmicheliffre.org>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Sections sportives : basket, football

Maen Roch 35460
Collège Jeanne d'Arc ☺
 Saint-Brice-en-Coglès, 26 rue de Fougères, BP 37
 Tél. : 02 99 98 62 47
 ce.0350883V@ac-rennes.fr
<http://www.jeannedarcstbrice.com>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Classe bilingue : anglais/allemand
Section sportive : football
Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Martigné-Ferchaud 35640
Collège Saint-Joseph
 24 rue Courbe, BP 29
 Tél. : 02 99 47 90 20
accueil@collegemartigne.com
<http://collegesaintjoseph.fr>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Grec ancien, latin
Classe bilingue : anglais/espagnol
Section sportive : escalade

Montauban-de-Bretagne 35360
Collège la Providence
 21 rue de Rennes, BP 36007
 Tél. : 02 99 06 44 39
 ce.0350870F@ac-rennes.fr
<http://www.laprovidence.org>
 ☺ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Classe bilingue : anglais/allemand

Montfort-sur-Meu 35162 Cedex
Collège Saint Louis - Marie
 11 boulevard Carnot, BP 36268
 Tél. : 02 99 09 01 33
secretariat@colstlouismarie.fr
<http://saint-louis-marie.fr>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Classe bilingue : anglais/allemand
Section sportive : basket
Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Mordelles 35310
Collège Saint-Yves ☺
 3 rue Jeanne d'Arc, BP 22
 Tél. : 02 99 85 13 00
 ce.0350874K@ac-rennes.fr
<http://www.college-st-yves.org>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol
Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Pacé 35742 Cedex
Collège Saint-Gabriel
 59 avenue le Brix, BP 14237
 Tél. : 02 99 60 21 00
 ce.0352319F@ac-rennes.fr
<http://www.saintgabriel35.fr>
 ☺ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, chinois, espagnol
 Latin
Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/chinois, anglais/espagnol
Section sportive : athlétisme

Pipriac 35550
Collège Saint-Joseph ☺
 19 rue Pasteur, BP 15041
 Tél. : 02 99 34 45 06
 ce.0350875L@ac-rennes.fr
<http://collegesaintjosephpipriac.fr>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Sections sportives : judo, volley-ball
Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Pleine-Fougères 35610
Collège Saint-Joseph
 12 rue Casimir Pigeon, BP 4
 Tél. : 02 99 48 62 15
 ce.0350877N@ac-rennes.fr
<http://college-stjoseph-plf.org>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin

Plélan-le-Grand 35380
Collège de l'Hermine
 22 rue de l'Hermine, BP 2
 Tél. : 02 99 06 83 09
 ce.0350878P@ac-rennes.fr
<http://www.college-hermine.org>
Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Section sportive : athlétisme

Redon 35603 Cedex
Collège le Cleu Saint Joseph ☺
 22 rue Saint Michel, BP 80306
 Tél. : 02 99 71 40 35
 ce.0350775C@ac-rennes.fr
<http://www.lecleusaintjoseph.fr>
 ➡ *Internat G*

Langues
 LV1 : anglais
 LV2 : allemand, espagnol
 Latin
Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol
Section bilingue régionale : français-breton
Sections sportives : football, handball, natation
Dispositif relais
Ulis : troubles des fonctions motrices
Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Rennes 35702 Cedex 07
Collège Assomption 
18 boulevard Painleve, BP 90217
Tél. : 02 99 36 31 76
ce.0352070K@ac-rennes.fr
http://www.assomption.bzh
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien, japonais
Latin
Section sportive : volley-ball

Rennes 35000
Collège La Tour d'Auvergne La Salle 
6 rue de la Santé
Tél. : 02 99 30 79 89
ce.0350835T@ac-rennes.fr
http://www.collegeta.fr
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Latin
Classe bilingue : anglais/chinois
Section sportive : escalade
Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Rennes 35000
Collège Notre-Dame du Vieux cours
19 boulevard de la Liberté
Tél. : 02 99 79 62 84
ce.0350781J@ac-rennes.fr
http://www.notredameduvieuxcours.org
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin
Classe bilingue : anglais/espagnol

Rennes 35000
Collège Saint-Hélier 
7 rue Frère Salomon
Tél. : 02 99 50 52 72
ce.0350839X@ac-rennes.fr
http://www.college-sainthelier.fr
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin
Section bilingue régionale : français-breton
Section sportive : athlétisme
Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Rennes 35064 Cedex
Collège Saint Vincent Providence 
57 rue de Paris, CS 46430
Tél. : 02 99 84 81 00
ce.0352069J@ac-rennes.fr
http://www.saintvincent-rennes.org
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien, russe
Latin
Section internationale : américain
Sections sportives : basket, escrime, triathlon
Segpa : espace rural et environnement, habitat, hygiène alimentation services

Rennes 35044 Cedex
Collège Sainte Geneviève
14D rue Guinguene
Tél. : 02 99 65 10 08
ce.0350836U@ac-rennes.fr
http://www.ste-genevieve.org/
wordpress5/?page_id=424
 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*
 *Internat F G (internat ouvert le dimanche soir)*
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin
Section sportive : karaté

Rennes 35067 Cedex
Collège Sainte Thérèse
27 rue Sully Prudhomme, CS 96702
Tél. : 02 99 22 20 60
ce.0352071L@ac-rennes.fr
http://www.thereserennes.org
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Dispositif relais

Saint-Aubin-d'Aubigné 35250
Collège Saint-Michel
6 rue des Ecoles
Tél. : 02 99 55 20 41
ce.0350881T@ac-rennes.fr
http://stmichelsaa.fr
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Saint-Aubin-du-Cormier 35140
Collège Sainte-Anne 
1 rue de La Bouëxière
Tél. : 02 99 39 12 08
col35.ste-anne.st-aubin-du-cormier@enseignement-catholique.bzh
http://www.steanne-staubinducormier.fr/SainteAnne.html
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin
Section sportive : football

Saint-Erblon 35230
Collège Saint Paul (annexe du Collège Saint-Joseph à Bruz) 
22 Avenue de la Mare Guesclin
Tél. : 02 30 95 10 10
contact@ecbruz-sterblon.org
http://www.ecbruz-sterblon.org
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Saint-Georges-de-Reintembault 35420
Collège Julien Maunoir
6 rue de la Fieffe
Tél. : 02 99 97 04 37
ce.0350885X@ac-rennes.fr
http://www.college-julien-maunoir.com
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Saint-Grégoire 35762 Cedex
Collège Immaculée 
2 rue Antoine de Saint Exupéry, BP 96214
Tél. : 02 99 23 41 00
ce.0350780H@ac-rennes.fr
http://www.immaculeejeanpaul2.org
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol
Section sportive : football

Saint-Malo 35401 Cedex
Collège Moka 
4 avenue Aristide Briand, BP 6
Tél. : 02 99 20 69 90
ce.0350785N@ac-rennes.fr
http://www.collegemoka-sacrecoeur.com
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin
Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Saint-Malo 35401 Cedex
Collège Sacré-Coeur
16 rue Jeanne Jugan, BP 6
Tél. : 02 99 20 69 90
ce.0350889B@ac-rennes.fr
http://www.collegemoka-sacrecoeur.com/
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin
Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol
Sections sportives : football, handball

Saint-Malo 35404 Cedex
Collège Sainte Jeanne d'Arc Choisy 
3 avenue de la Borderie, BP 32
Tél. : 02 99 56 01 59
ce.0350773A@ac-rennes.fr
http://www.college-choisy.fr
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin
Classe bilingue : anglais/allemand
Section sportive : basket
Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Saint-Méen-le-Grand 35290
Collège Notre-Dame
10 rue de la Chapelle, BP 58
Tél. : 02 99 09 60 64
ce.0350887Z@ac-rennes.fr
http://college-notredame-stmeen-le-grand.org
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin
Classe bilingue : anglais/allemand
Sections sportives : athlétisme, handball

Tinténiac 35190
Collège Saint-Joseph
Rue Saint Jean Baptiste de la Salle, BP 2
Tél. : 02 99 68 02 28
ce.0350891D@ac-rennes.fr
http://www.stjoseph-tinteniacy.fr
 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*
Langues
LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin
Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol
Sections sportives : canoë-kayak, football, handball
Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Val d'Anast 35330

Collège Sainte Marie

Maure-de-Bretagne - Val d'Anast,
44 rue de Guer, BP 31
Tél. : 02 99 34 93 83
ce.0350869E@ac-rennes.fr
http://www.groupestsainte-marie.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Section sportive : handball

Vitré 35503 Cedex

Collège Jeanne d'Arc

13 place de la République, BP 90326
Tél. : 02 99 75 22 39
ce.0350892E@ac-rennes.fr
http://www.jeanne-darc-vitre.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Sections sportives : athlétisme, basket, football, rugby, tennis de table

Ulis : troubles envahissants du développement (dont l'autisme), troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Vitré 35501 Cedex

Collège Sainte Marie

2 rue de la Meriais, BP 103
Tél. : 02 99 75 01 29
ce.0351785A@ac-rennes.fr
http://sainte-marie-vitre.org

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Sections sportives : athlétisme, basket, football, volley-ball

56 Morbihan

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Arradon 56610

Collège Gilles Gahinet

2 rue de Cadic, BP 43
Tél. : 02 97 44 72 20
Ce.0561598h@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Auray 56406 Cedex

Collège Le Verger

14 rue du Verger, BP 60633
Tél. : 02 97 24 12 03
Ce.0560002y@ac-rennes.fr
http://www.collegeleverger.fr
Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/chinois

Section sportive : basket

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : espace rural et environnement, hygiène alimentation services

Baud 56150

Collège Mathurin Martin

rue des Genêts
Tél. : 02 97 51 03 14
Ce.0561386c@ac-rennes.fr
http://www.college-mathurin-martin-baud.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Carnac 56342 Cedex

Collège Les Korrigans

8 impasse Les Korrigans, BP 60
Tél. : 02 97 52 02 10
Ce.0560006c@ac-rennes.fr
http://www.collegecarnac.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Latin

Elven 56250

Collège Simone Veil

Rue Thomas Pesquet
Tél. : 02 97 45 07 67
ce.0561965g@ac-rennes.fr
http://www.college-simone-veil-elven.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Etel 56410

Collège la Rivière d'Etel

11 rue de la Barre, BP 39
Tél. : 02 97 55 30 92
Ce.0560009f@ac-rennes.fr
http://www.college-riviere-etel.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : sports nautiques

Gourin 56110

Collège François René de Chateaubriand

Rue Chateaubriand, BP 20
Tél. : 02 97 23 40 58
Ce.0561383z@ac-rennes.fr
http://www.college-chateaubriand-gourin.ac-rennes.fr

dispositif d'accueil : élèves dyslexiques

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Guémené-sur-Scorff 56160

Collège Emile Mazé

Rue du Docteur le Calme, BP 77
Tél. : 02 97 51 26 81
Ce.0561358x@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Segpa

Guer 56383 Cedex

Collège Brocéliande

Bellevue Coëtquidan, BP 07
Tél. : 02 97 70 70 00
Ce.0560061m@ac-rennes.fr
http://www.cite-scolaire-broceliande-guer.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Hennebont 56704 Cedex

Collège Paul Langevin

40 rue Emile Zola, BP 135
Tél. : 02 97 85 19 40
Ce.0560214D@ac-rennes.fr
http://www.college-paullangevin-hennebont.ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Sections sportives : canoë-kayak, football

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Hennebont 56704 Cedex

Collège Pierre et Marie Curie

Rue Marcel Tréguier, BP 136
Tél. : 02 97 89 49 49
Ce.0560018r@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section sportive : badminton

Josselin 56120

Collège Max Jacob

19 rue Docteur Attila, BP 34
Tél. : 02 97 22 21 61
Ce.0560020t@ac-rennes.fr
http://www.college-max-jacob-josselin.ac-rennes.fr

dispositif d'accueil pour élèves dyslexiques

Collège Réseau d'éducation prioritaire
Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Lanester 56601 Cedex

Collège Henri Wallon

2 rue Anatole France, BP 128
Tél. : 02 97 76 17 68
ce.0560022v@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : football, gymnastique artistique

Lanester 56601 Cedex
Collège Jean Lurçat
30 rue Larnicol, BP 127
Tél. : 02 97 76 00 98
ce.0560215e@ac-rennes.fr
<http://www.college-jeanlurcat-lanester.ac-rennes.fr>

♿ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Le Fauoët 56320

Collège Jean Coirentin Carré

Cours Carre, BP 50

Tél. : 02 97 23 12 12

Ce.0560010g@ac-rennes.fr

<http://college.jccarre.free.fr>

♿ *dispositif d'accueil pour élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Breton, grec ancien, latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Le Palais 56360

Collège Michel Lotte

Le gouerch Route de Bangor

Tél. : 02 97 31 88 57

Ce.0560034h@ac-rennes.fr

<http://www.college-michellotte-lepalais.ac-rennes.fr>

♿ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Locminé 56503 Cedex

Collège Jean Moulin

4 rue Jean Moulin, BP 60365

Tél. : 02 97 60 02 33

Ce.0560024x@ac-rennes.fr

<http://www.college-jean-moulin-locmine.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Lorient 56321

Collège Anita Conti

Rue Monistrol, BP 82115

Tél. : 02 97 37 38 51

Ce.0561330s@ac-rennes.fr

<http://www.college-anita-conti-lorient.ac-rennes.fr>

♿ *dispositif d'accueil pour élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe à horaires aménagés danse

Classe à horaires aménagés musique

Sections sportives : basket, rugby

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Lorient 56321 Cedex

Collège Auguste Brizeux

Rue Perault, BP 2127

Tél. : 02 97 21 10 33

Ce.0560029c@ac-rennes.fr

<http://www.college-brizeux-lorient.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/chinois

Section bilingue régionale : français-breton

Lorient 56321 Cedex

Collège de Kerentrech

36 rue Jules Simon, BP 2147

Tél. : 02 97 64 23 72

Ce.0560028b@ac-rennes.fr

<http://collegekerentrech.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : basket

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Lorient 56312 Cedex

Collège Jean le Coutaller

Place Bonneaud, Le Bois du Château BP 2844

Tél. : 02 97 37 65 24

Ce.0560071y@ac-rennes.fr

<http://www.ac-rennes.fr>

♿ *dispositif d'accueil pour élèves dyslexiques*

Collège Réseau d'éducation prioritaire

Mallette des parents. Enseignement

intégré des sciences et technologies

(EIST) en 6^e, éducation à la

bienveillance en 4^e. Les élèves peuvent

devenir médiateurs scolaires en 3^e.

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Malansac 56220

Collège René Guy Cadou

11 rue Beau Soleil, BP 11

Tél. : 02 97 66 25 68

Ce.0561410d@ac-rennes.fr

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Malestroit 56140

Collège Yves Coppens

Rue Edouard Entremont, BP 99

Tél. : 02 97 75 15 43

Ce.0560058j@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Section sportive : rugby

Mauron 56430

Collège Madame de Sévigné

Rue Madame de Sévigné, BP 47

Tél. : 02 97 22 62 04

Ce.0560032f@ac-rennes.fr

<http://www.college-madamedesevigne-mauron.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Muzillac 56190

Collège Jean Rostand

15 rue Jean Mermoz, BP 40

Tél. : 02 97 41 66 49

Ce.0560033g@ac-rennes.fr

<http://www.collegejeanrostand-muzillac.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Plescop 56890

Collège Anne Frank

22 rue du Stade

Tél. : 02 97 69 21 40

Ce.0561931v@ac-rennes.fr

<http://www.collegedeplescop.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions motrices

Ploemeur 56274 Cedex

Collège Charles de Gaulle

2 rue des Pommiers, BP 66

Tél. : 02 97 86 30 55

Ce.0560802t@ac-rennes.fr

<http://www.collegecharlesdegaulle-ploemeur.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Ploemeur 56275 Cedex

Unité d'enseignement Kerpape

Centre mutualiste, Kerpape, BP 78

Tél. : 02 97 82 61 92

Ce.0560840j@ac-rennes.fr

♿ *l'établissement accueille les élèves traumatisés crâniens, brûlés, ayant des pathologies cardiaques, vasculaires ou des maladies musculaires*

↔ *Internat F G (hospitalisation à temps plein et à temps partiel de jour)*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Ploërmel 56804 Cedex

Collège Beaumanoir

48 route de Redon, BP 119
Tél. : 02 97 74 03 61
Ce.0560226s@ac-rennes.fr
<http://www.collegebeaumanoir-ploermel.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : voile

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Plouay 56240

Collège Marcel Pagnol

Rue de Manehouarn, BP 29
Tél. : 02 97 33 32 23
Ce.0560037l@ac-rennes.fr
<http://www.collegepagnolplouay.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : cyclisme

Pluneret 56400

Collège de Kerfontaine

1 rue Léonard De Vinci
Tél. : 02 97 56 61 18
Ce.0561616c@ac-rennes.fr
<http://www.college-kerfontaine-pluneret.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section bilingue régionale : français-breton

Section sportive : rugby

Pluvigner 56330

Collège Goh Lanno

1 rue du Docteur Pascal, BP 39
Tél. : 02 97 24 71 56
Ce.0561356v@ac-rennes.fr
<http://www.collegegohlanno.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Breton, latin

Section sportive : football

Pontivy 56300 Cedex

Collège Charles Langlais

rue Le Goff
Tél. : 02 97 25 43 55
Ce.0561474y@ac-rennes.fr
Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Dispositif relais

Pontivy 56306

Collège Romain Rolland

50 boulevard Romain Rolland,
BP 20018
Tél. : 02 97 25 28 00
Ce.0561332u@ac-rennes.fr
<http://www.college-romainrolland-pontivy.fr>

 *Internat F G*

Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

Sections sportives : basket, canoë-kayak, gymnastique sportive, triathlon

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Questembert 56231 Cedex

Collège Jean Loup Chrétien

Avenue Roland Garros, BP 90010
Tél. : 02 97 26 10 63
Ce.0560044u@ac-rennes.fr
<http://pharouest.ac-rennes.fr/e560044u>
Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Quéven 56530

Collège Joseph Kerbellec

40 rue de Gestel, BP 13
Tél. : 02 97 05 08 58
Ce.0561384a@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Section bilingue régionale : français-breton

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Quiberon 56170

Collège Beg Er Vii

28 rue Saint Clément
Tél. : 02 97 50 13 03
Ce.0561329r@ac-rennes.fr
<http://www.college-beg-er-vii-quiberon.ac-rennes.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Sections sportives : kitesurf terrestre, voile

Riantec 56670

Collège de Kerdurand

Parc du Château, BP 5
Tél. : 02 97 33 53 44
Ce.0561409c@ac-rennes.fr
<http://www.college-kerdurand-riantec.ac-rennes.fr>

 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Rohan 56580

Collège Yves le Bec

16 rue de la Guiterne, BP 8
Tél. : 02 97 51 50 60
Ce.0560047x@ac-rennes.fr
<http://www.college-yveslebec-rohan.ac-rennes.fr>
Mallette des parents

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe à horaires aménagés musique

Saint-Jean-Brévelay 56660

Collège Eugène Guillevic

Route de Colpo
Tél. : 02 97 60 30 28
Ce.0560063p@ac-rennes.fr
<http://www.collegeguillevic-saintjeanbrevelay.ac-rennes.fr/>

 *Internat G (réservé aux élèves de la section sportive football - 24 Places)*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Section sportive : football

Sarzeau 56370

Collège de Rhuys

22 rue A Regent, BP 24
Tél. : 02 97 41 81 84
Ce.0560048y@ac-rennes.fr
<http://www.college-de-rhuys.ac-rennes.fr/>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe à horaires aménagés danse

Classe à horaires aménagés musique

Séné 56860

Collège Cousteau

Quartier Saint Laurent
Tél. : 02 97 47 13 40
Ce.0561622j@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Classe bilingue : anglais/chinois

Section sportive

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Vannes 56017 Cedex

Collège Antoine de Saint-Exupéry

1 rue Gustave Courbet, BP 563
Tél. : 02 97 63 28 54
Ce.0560223n@ac-rennes.fr
 *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Grec ancien, latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Classe à horaires aménagés musique

Classe à horaires aménagés théâtre

Segpa : espace rural et environnement, habitat, hygiène alimentation services

Vannes 56000

Collège Jules Simon

24 place Maurice Marchais
Tél. : 02 97 47 27 81
ce.0560050a@ac-rennes.fr
<http://www.college-jules-simon-vannes.ac-rennes.fr>

↳ Internat F G

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Classe à horaires aménagés musique

Sections sportives : basket, football féminin, judo

Dispositif relais

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Allaire 56350

Collège Saint-Hilaire

2 rue du Chanoine Dréano, BP 8
Tél. : 02 99 71 97 74
ce.0561376s@ac-rennes.fr
<http://www.collegesainthilaire.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Arradon 56610

Collège Saint-Jean Baptiste

18 rue Bouruet Aubertot, BP 5
Tél. : 02 97 44 00 20
ce.0560122D@ac-rennes.fr
<http://www.college-st-jean-baptiste.com/>

↳ dispositif d'accueil : élèves dyslexiques

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : athlétisme

Baud 56150

Collège Notre-Dame de la

Clarté

1 rue de la libération
Tél. : 02 97 51 02 35
ce.0561399S@ac-rennes.fr
<http://www.ndclarte.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Brech 56400

Collège Saint-Gildas

28 route de Piparc
Tél. : 02 97 24 21 55
ce.0560023W@ac-rennes.fr
<http://www.collegestgildas.org>
↳ dispositifs d'accueil : élèves déficients auditifs, élèves dysphasiques

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Sections sportives : football, handball

Carnac 56340 Cedex

Collège Saint-Michel

30 rue du Tumulus, BP 23
Tél. : 02 97 52 03 13
ce.0560127J@ac-rennes.fr
<http://www.stmichel-carnac.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : sports nautiques

Caudan 56854 Cedex

Collège Saint-Joseph

10 rue Saint Joseph, BP 3
Tél. : 02 97 05 70 13
ce.0560128K@ac-rennes.fr
<http://www.saintjocaudan.fr>
↳ dispositif d'accueil : élèves dyslexiques

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Elven 56250

Collège Sainte Marie

5 rue Ker Anna
Tél. : 02 97 53 31 77
ce.0560129L@ac-rennes.fr
<http://www.ecole-college-sainte-marie.com/>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : football, rugby

Gourin 56110

Collège Sainte Jeanne d'Arc

2 rue Penantraon
Tél. : 02 97 23 78 50
ce.0561546B@ac-rennes.fr
<http://www.jeanne-arc-gourin.fr>
↳ Internat F G

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Segpa : espace rural et environnement

Grand-Champ 56390

Collège Saint-Joseph

14 rue de la Madeleine
Tél. : 02 97 66 77 26
ce.0560132P@ac-rennes.fr
<http://www.stjoseph-gdchamp.fr>
↳ dispositif d'accueil : élèves dyslexiques

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : natation

Groix 56590

Collège Saint-Tudy

Landost
Tél. : 02 97 86 80 95
ce.0561352R@ac-rennes.fr
<http://www.collegesainttudy.com/>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : espagnol
Latin

Guémené-sur-Scorff 56160

Collège Sainte-Anne

6 rue Fortune
Tél. : 02 97 51 21 48
ce.0560133R@ac-rennes.fr
<http://lewebpedagogique.com/sainteanne>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Latin

Guer 56380

Collège Saint-Maurice

3 bis rue du Champ de Foire
Tél. : 02 97 22 01 77
ce.0560135T@ac-rennes.fr
<http://www.st-maurice-guer.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Guidel 56520

Collège Saint Jean Lasalle

4 R Amiral Febvrier des Pointes, BP 39
Tél. : 02 97 65 98 33
ce.0560136U@ac-rennes.fr
<http://www.stjeanguidel.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Ulis : troubles non précisés

Hennebont 56704 Cedex

Collège Saint Félix

Kerlois route de Caudan, BP 139
Tél. : 02 97 36 20 54
ce.0561401U@ac-rennes.fr
<http://kerlois.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale : français-breton

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Josselin 56120

Collège Sainte Marguerite Marie

4 rue du Chaudron, BP 10
Tél. : 02 97 22 21 65
ce.0561378U@ac-rennes.fr
<http://college-josselin.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section bilingue régionale : français-breton

La Gacilly 56200

Collège Sainte-Anne

Rue Marcel Chesnais, BP 17
Tél. : 02 99 08 12 59
ce.0561400T@ac-rennes.fr
<http://www.steanne-lagacilly.fr>

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : football

La Roche-Bernard 56130

Collège Saint-Joseph

Boulevard de Bretagne, BP 15
Tél. : 02 99 90 60 23
ce.0560169E@ac-rennes.fr
http://collegestjolaroche.free.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football

La Trinité-Porhoët 56490

Collège Sainte-Anne

2 rue du Pavillon
Tél. : 02 97 93 92 20
ce.0560174K@ac-rennes.fr
http://www.sainteanne-latriniteporhoet.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Lanester 56600

Collège Notre-Dame du Pont

134 rue Jean Jaurès
Tél. : 02 97 76 10 25
ce.0560142A@ac-rennes.fr
http://www.ndplanester.org

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Languidic 56440

Collège Saint-Aubin

4 rue Saint Aubin, BP 2
Tél. : 02 97 65 86 08
ce.0560143B@ac-rennes.fr
http://collegesaintaubin.net

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section bilingue régionale :

français-breton

Le Fauët 56320

Collège Sainte-Barbe

11 rue de Lorient, BP 4
Tél. : 02 97 23 08 13
ce.0560158T@ac-rennes.fr
http://ecole.orange.fr/college.saintebarbe

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Le Palais 56360

Collège Sainte Croix

Chemin de la Poudrière
Tél. : 02 97 31 80 80
ce.0560154N@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Locminé 56502 Cedex

Collège Jean-Pierre Calloch

Kersorne, BP 50230
Tél. : 02 97 60 03 14
ce.0561377T@ac-rennes.fr
http://collegecalloch.fr

✎ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section bilingue régionale :

français-breton

Section sportive : football

Lorient 56109 Cedex

Collège Saint Joseph - La Salle

42 rue de Kerguestenen
Tél. : 02 97 37 37 99
ce.0560102G@ac-rennes.fr
http://www.st-joseph-lorient.org

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : football

Dispositif relais

Segpa : espace rural et environnement, hygiène alimentation services

Lorient 56319 Cedex

Collège Saint-Louis

30-32 rue Emile Corre, BP 513
Tél. : 02 97 64 14 48
ce.0560149H@ac-rennes.fr

✎ *les locaux sont accessibles aux élèves handicapés moteurs*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : aviron, golf

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Malestroit 56140

Collège Saint-Julien

Rue Jean XXIII, BP 5
Tél. : 02 97 75 13 07
ce.0560150J@ac-rennes.fr
http://collegestjulien.com

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe à horaires aménagés musique

Sections sportives : football, trampoline

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Mauron 56430

Collège Marie Immaculée

Rue Duplessix, BP 27
Tél. : 02 97 22 66 81
ce.0560152L@ac-rennes.fr
http://www.marie-immaculee.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Section sportive : football

Muzillac 56190

Collège Sainte Thérèse

5 rue du Stade, BP 3
Tél. : 02 97 41 69 89
ce.0560153M@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Ploemeur 56270

Collège Notre-Dame Jean Paul II

Allée du château du Ter
Tél. : 02 97 86 32 10
ce.0560104J@ac-rennes.fr
http://www.college-notredame-jeanpaul2-ploemeur.com

✎ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ploërmel 56801 Cedex

Collège Sacré-Coeur

4 rue Porte Bergault, BP 12
Tél. : 02 97 74 01 18
ce.0560108N@ac-rennes.fr
http://sacrecoeur-ploermel.fr

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : basket, cyclisme, football féminin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Plouay 56240

Collège Saint-Ouen Lasalle

4 place du marché, BP 70008
Tél. : 02 97 33 32 21
ce.0561403W@ac-rennes.fr
http://www.lasalle-fec.org/etab/plouay

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Pontivy 56306

Collège les Saints Anges

21 rue Jean de la Mennais
Tél. : 02 97 25 25 30
ce.0560110R@ac-rennes.fr
http://www.college-les-saints-anges-pontivy.org

↔ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, chinois, espagnol
Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : football, handball, judo, tennis

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

Port-Louis 56290

Collège Saint-Pierre

16 rue de la Citadelle, BP 4
Tél. : 02 97 82 46 72
ce.0561379V@ac-rennes.fr
http://www.college-stpierre-portlouis.com

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Priziac 56320

Collège Saint-Michel

Maison Saint Michel

Tél. : 02 97 23 89 54

ce.0560866M@ac-rennes.fr

<http://www.apprentis-auteuil.org>

↔ *Internat G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol

Questembert 56231 Cedex

Collège Saint-Joseph La Salle

1 boulevard Saint Pierre, BP 20021

Tél. : 02 97 26 11 45

ce.0560166B@ac-rennes.fr

<http://www.stjo-questembert.fr>

♿ *dispositif d'accueil : élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Segpa

Quiberon 56170

Collège Sainte-Anne

9 avenue de la Baie

Tél. : 02 97 50 21 56

ce.0560168D@ac-rennes.fr

<http://www.college-sainte-anne.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : surf

Rohan 56580

Collège Sainte Jeanne d'Arc

4 rue de la Corderie

Tél. : 02 97 51 50 67

ce.0560171G@ac-rennes.fr

<http://www.jarc-rohan.org>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Sections sportives : billard français, canoë-kayak, football, volley-ball

Saint-Avé 56890

Collège Notre-Dame

2 rue Baudelaire

Tél. : 02 97 44 40 40

ce.0561840W@ac-rennes.fr

<http://www.college-lycee-nd-menimur.com>

♿ *dispositif d'accueil pour élèves dyslexiques*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : handball

Saint-Jean-Brévelay 56660

Collège Saint-Louis ♿

3 rue du Porhoet

Tél. : 02 97 60 33 47

ce.0560172H@ac-rennes.fr

<http://stlouis-sjb.fr>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Sainte-Anne-d'Auray 56400

Collège Sainte-Anne ♿

2 rue de Locmaria

Tél. : 02 97 57 62 84

ce.0561545A@ac-rennes.fr

<http://www.sainteanne-saintlouis.fr>

↔ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale :

français-breton

Classe à horaires aménagés musique

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Sarzeau 56370

Collège Sainte Marie

20 rue Saint Vincent

Tél. : 02 97 41 81 89

ce.0560173J@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Theix-Noyal 56450

Collège Notre Dame La Blanche

1 rue Jean Romieu

Tél. : 02 97 432 732

ce.0561940E@ac-rennes.fr

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale :

français-breton

Vannes 56000

Collège Diwan du Morbihan

- Skolaj Diwan ar Mor-Bihan

(enseignement immersif en breton) ♿

4 rue Montaigne

Tél. : 02 97 62 60 81

ce.0561792U@ac-rennes.fr

↔ *Internat F G*

Enseignement immersif en breton

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Vannes 56000

Collège Notre-Dame le

Menimur ♿

85 rue de Metz

Tél. : 02 97 47 43 71

ce.0560115W@ac-rennes.fr

<http://www.college-lycee-nd-menimur.com>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section bilingue régionale :

français-breton

Sections sportives : football, rugby

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Vannes 56000

Collège Sacré-Coeur ♿

13 rue Amiral Defforges

Tél. : 02 97 63 23 51

accueil@sacrecoeur-vannes.org

<http://collegesacrecoeur.org>

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : gymnastique

sportive, trampoline

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

ADRESSES UTILES DE MON ACADÉMIE



CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

22 Côtes-d'Armor

Dinan 22100
2 rue du 18 Juin 1940
Tél. : 02 96 39 07 16
cio.dinan@ac-rennes.fr

Guingamp 22200
Centre administratif du Champ au Roy,
3 rue Auguste Pavie
Tél. : 02 96 43 82 04
cio.guingamp@ac-rennes.fr

Lannion 22300 Cedex
Espace Sainte Anne,
2 bis rue de Kerampont
Tél. : 02 96 46 76 50
cio.lannion@ac-rennes.fr

Loudéac 22600
Point d'accueil,
s'adresser au CIO de PONTIVY

Saint-Brieuc 22000
36 rue Henri Wallon
Tél. : 02 96 62 21 60
cio.saint-brieuc@ac-rennes.fr

29 Finistère

Brest 29200
Espace Athéna - Zone de Kergonan,
Immeuble Artémis
Rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 98 44 31 74
cio.brest@ac-rennes.fr

Carhaix-Plouguer 29270
Maison des services publics,
Place de la Tour d'Auvergne
Tél. : 02 98 93 01 02
cio.carhaix@ac-rennes.fr

Châteaulin 29150
Point d'accueil,
s'adresser à la Maison de l'Emploi
Tél. : 02 98 16 14 20

Concarneau 29900
Point d'accueil,
s'adresser au CIO de QUIMPER

Morlaix 29671 Cedex
9 avenue de la République, BP 57126
Tél. : 02 98 88 16 85
cio.morlaix@ac-rennes.fr

Quimper 29000
72 boulevard de Creac'h Gwen
Bâtiment D - Tél. : 02 98 55 28 61
cio.quimper@ac-rennes.fr

Quimperlé 29300
Point d'accueil,
s'adresser au CIO de LORIENT

35 Ille-et-Vilaine

Fougères 35300
Les Ateliers, 9 Rue des Frères Dévéria
Tél. : 02 90 80 50 05
cio.fougeres@ac-rennes.fr

Redon 35600
4 bis rue Joseph Lamour de Caslou
Tél. : 02 99 71 15 10
cio.redon@ac-rennes.fr

Rennes 35000
1 Quai Dujardin
Tél. : 02 99 25 18 30
cio.rennes@ac-rennes.fr

Saint-Malo 35400
Résidence Les Marines de Chasles,
26 Quai du Val
Tél. : 02 99 56 04 43
cio.saint-malo@ac-rennes.fr

Vitré 35500
Maison de l'Emploi,
9 place du Champ de foire
Tél. : 02 99 75 02 85
cio.vitre@ac-rennes.fr

56 Morbihan

Auray 56400
Point d'accueil,
s'adresser au CIO de VANNES

Hennebont 56700
Point d'accueil,
s'adresser au CIO de LORIENT

Lorient 56100
1 avenue Jean Jaurès
Tél. : 02 97 21 02 95
cio.lorient@ac-rennes.fr

Ploërmel 56804 Cedex
Passage des Carmes, BP 109
Tél. : 02 97 74 03 40
cio.ploermel@ac-rennes.fr

Pontivy 56303
127 rue Nationale, BP 82
Tél. : 02 97 25 06 52
cio.pontivy@ac-rennes.fr

Vannes 56020 Cedex
13 avenue Saint Symphorien
Tél. : 02 97 01 50 90
cio.vannes@ac-rennes.fr



AUTRES ADRESSES UTILES

RECTORAT DE RENNES

Rennes 35705 Cedex 07
96 rue d'Antrain, CS 10503
Tél. : 02 23 21 77 77

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

Chasseneuil-du-Poitou
86980 Cedex - BP 60200
Tél. : 05 49 49 94 94 - www.cned.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Rennes 35031 Cedex
1 quai Dujardin, CS 73145
Tél. : 02 99 25 10 20
ce.dsden35@ac-rennes.fr

Saint-Brieuc 22023 CEDEX 1
8 bis rue des Champs de Pies, CS 22369
Tél. : 02 96 75 90 90 - ia22@ac-rennes.fr

Quimper 29558 Cedex 09
1 boulevard du Finistère, CS 45033
Tél. : 02 98 98 98 98
ce.ia29@ac-rennes.fr

Vannes 56019 Cedex
Cité administrative,
13 avenue Saint-Symphorien, BP 506
Tél. : 02 97 01 86 00
ce.ia56@ac-rennes.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

Lorient 56100
7 rue Armand Guillemot
Tél. : 02 97 02 23 00
emdl@mairie-orient.fr

Quimper 29000
5 rue des Douves - Tél. : 02 98 95 46 54
accueil.cmad@mairie-quimper.fr

Saint-Brieuc 22000
Villa Carmélie, 55 rue Pinot-Duclos
Tél. : 02 96 94 21 85
conservatoire@saint-brieuc.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Brest 29200
16 rue du Château - Tél. : 02 98 00 89 99
conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr

Rennes 35000
26 rue Hoche - Tél. : 02 23 62 22 50
crr@ville-rennes.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Quimper 29196 Cedex
4 rue Anne Robert Jacques Turgot,
CS 21019 - Tél. : 02 98 64 99 00
ddcs@finistere.gouv.fr

Rennes 35919 Cedex 9
15 Avenue de Cucillé, CS 90000
Tél. : 02 99 59 89 00
ddcspp@ille-et-vilaine.gouv.fr

Rennes 35043 Cedex
4 avenue du bois Labbé, CS 94323
Tél. : 02 23 48 24 00
drjcs35@drjcs.gouv.fr

Saint-Brieuc 22023 Cedex 1
1 rue du Parc, BP 2232
Tél. : 02 96 62 08 09
ddcs@cotes-darmor.gouv.fr

Vannes 56019 Cedex
32 Bd de la résistance, CS 62541
Tél. : 02 22 07 20 20
ddcs@morbihan.gouv.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Plérin 22194 Cedex
3 rue Villiers de l'Isle Adam, CS 50401
Tél. : 0 800 11 55 28 / 02 96 01 01 80
mdph@mdph.cotesdarmor.fr

Quimper 29018 Cedex
Creac'h Gwen, 1C rue Félix Le Dantec,
CS 52019 - Tél. : 02 98 90 50 50
contact@mdph29.fr

Rennes 35031 Cedex
Quartier Beaugard,
13 avenue de Cucillé, CS 13103
Tél. : 0 810 01 19 19 - contact@mdph35.fr

Vannes 56009 Cedex
Parc d'activité de Laroiseau,
16 rue Ella Maillart, CS 62379
Tél. : 0800 056 200 / 02 97 62 74 74
contact@mda56.fr

HANDICAP

Dans chaque DSDEN se trouvent des référents handicaps (voir page XX)

Des associations peuvent être utiles.

ASSOCIATIONS

« COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES DU FINISTÈRE »

Quimper 29000

1 C rue Félix le Dantec - Creach Gwen
Tél. : 02 98 90 01 46
caph.29@orange.fr

« COLLECTIF HANDICAP 35 »

Rennes 35200

31 bd du Portugal
Tél. : 09 75 41 68 07
www.collectif.handicap35.org
contact@collectifhandicap35.org

HANDICAP AUDITIF

URAPEDA (UNIONS RÉGIONALES DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ENFANTS DÉFICIENTS AUDITIFS)

Ces unions regroupent des associations de parents et certaines gèrent des « pôles de soutien », véritables services d'accompagnement des jeunes étudiants sourds pour une meilleure intégration dans l'environnement.

URAPEDA Bretagne

Rennes 35200

31 boulevard du Portugal - Le Gacét
Tél. : 02 99 51 91 41
contact@urapeda-bretagne.fr

Service Études Emploi Formation

Tél. : 02 99 51 63 81

emploiformation@urapeda-bretagne.fr
www.urapeda-bretagne.fr

HANDICAP MOTEUR

AFM (ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES)

Tréguieux 22950

105 route de Moncontour
Tél. : 02 96 71 16 01
bretagne@afm.genethon.fr

APF (ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE)

Brest 29200

87 rue du Gouesnou
Tél. : 02 98 42 07 70
dd.29@apf.asso.fr
www.apf29.fr

Rennes 35700

40 rue Danton
Tél. : 02 99 84 26 66
dd.35@apf.asso.fr

Plérin 22190

1 avenue Chalutier sans pitié
Tél. : 02 96 33 00 75
dd.22@apf.asso.fr
http://apf22.blogs.apf.asso.fr

Vannes 56000

8 rue des Frères Lumière
Tél. : 02 97 47 14 62
dd.56@apf.asso.fr
http://dd56.apf.blogs.apf.asso.fr

DÉFICIENTS VISUELS

COMITÉ VALENTIN HAÛY DE RENNES

Rennes 35000

14 rue Baudrairie
Tél. : 02 99 79 20 79
comite.rennes@avh.asso.fr

COMITÉ VALENTIN HAÛY DE BREST ET DU FINISTÈRE

Brest 29200

50 rue de Lyon
Tél. : 02 98 44 65 58
comite.brest@avh.asso.fr

COMITÉ VALENTIN HAÛY DE VANNES ET DU MORBIHAN

Vannes 56000

14 rue de la Boucherie
Tél. : 09 67 20 38 01 ou 06 87 52 25 41
comite.morbihan@avh.asso.fr
http://morbihan.avh.asso.fr

TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

« ASSO MATHI »

Rennes 35700

12 rue Danton
Tél. : 07 82 61 90 08
contact@assomathi.com
facebook.com/assomathi
L'association promeut un accompagnement comportemental pour les personnes porteuses de troubles du spectre autistique.

TROUBLES DYS

ASSOCIATION D'ADULTES DYS ET DE PARENTS D'ENFANTS DYS

Rennes 35000

Maison Associative de la Santé,
36 boulevard Albert
Tél. : 02 99 53 48 82

RELAIS AVENIR DYSPHASIE

Antennes : AAD BRETAGNE (22/29/35/56)

Ploudalmezeau 29830

4 street Pont Ar C'hoasi - Portsall
Tél. : 02 98 48 70 43 ou 02 98 05 56 68
avenirdysphasiebretagne@laposte.net

Relais APEDA

http://www.apeda-france.com/

Relais DFD - Dyspraxie France Dys

http://www.dyspraxies.fr
dfd@dyspraxies.fr
Tél. : 01 84 16 08 09

